

CHARTRES VOTRE VILLE

#220 JUIN 2022 | chartres.fr

LA RENAISSANCE DE LA MADELEINE



Vendredi
17
juin 2022

à 17h30

au Stade James-Delarue
rue Pierre-Faure à Chartres

UN MATCH POUR L'EMPLOI

En présence de Philippe Tournon,
parrain de l'événement

« Vous êtes demandeurs
d'emploi et avez moins
de 26 ans ?

Venez participer à un tournoi
de football avec des cadres
d'entreprise. »

**MARQUEZ
DES BUTS AUSSI
PENDANT
LA MI-TEMPS**

**Job d'été, CDD, CDI,
contrat d'apprentissage,
contrat de professionnalisation.**

**Renseignements et inscriptions :
02 37 36 49 50**



PLEINS FEUX VERS L'ÉTÉ

La métamorphose du quartier de la Madeleine a commencé. Après le parc Jacques-Grand, voici que s'annoncent de nouveaux logements. J'ai présenté aux habitants du quartier l'ensemble qui va s'édifier à l'angle des avenues Pichard et des Sablons. Des toits pentus, des commerces qui donnent directement sur la rue, des places de parking affectées et surtout en sous-sol, cette résidence présentera le visage d'un quartier chartrain comme les autres. Finis les toits plats des cités cubiques, finis les parkings de surface qui mangent l'espace, imperméabilisent le sol, gênent la vie sociale. Je vous dis plus loin comment ce modèle va s'étendre progressivement, au rythme des habitants. La modernité, la qualité de la vie d'aujourd'hui dans un décor respectueux de l'histoire de Chartres.

Devant nous, l'été appelle à la vie dehors et aux loisirs de pleine nature. Les pages qui suivent s'ouvrent comme un grand kaléidoscope de toutes les manifestations qui s'offriront à votre fringale d'activité. Sportives comme les Foulées roses, patrimoniales à l'ombre de Chartres en Lumières, artistiques bien sûr au long du Chemin des Arts. Elles s'adressent à tous, aux plus jeunes comme aux plus anciens. Elles vous invitent à participer, à vous engager. Elles rendent visite à ceux qui peuvent moins bouger, quand les personnels de notre musée apportent les beautés de l'art aux pensionnaires de la résidence Marcel-Gaujard, pour lesquels nous recherchons en outre des bénévoles qui les accompagneront dans leurs sorties.

Symbole de cette envie de plein-air, encore plus appréciable après ces longs mois de pandémie, le parc André Gagnon s'ouvre désormais sans

clôture. En toute liberté. Ouverture encore, aux humains comme aux animaux, celle du nouvel espace canin qui permet rue des Petites-Filles-Dieu à nos chiens de gambader tranquillement. Une manière positive de lutter contre l'abandon des animaux qui rime trop souvent avec les départs en vacances.

Je me réjouis évidemment de voir votre ville accueillir le Top 16 des meilleures équipes des joueurs d'échecs français. Cette compétition est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur l'engagement de la municipalité en faveur de cette discipline sportive autant qu'intellectuelle. Nous la développons ici tout au long de l'année auprès des jeunes dans les écoles et les quartiers. Langage universel, à la pratique mondiale, ce jeu-passion invite chacun à découvrir l'infini de sa liberté. Grâce à des règles simples et acceptées.

À l'inverse, l'histoire des guerres de Religions à Chartres, au XVI^e siècle, montre une ville qui s'enferme derrière des murs pour se protéger des menaces et des sièges successifs. Ravagé au Grand Faubourg, le couvent des Cordeliers vient s'installer à l'abri dans le quartier Saint-Michel. Ironie de l'histoire, son cloître magnifique abrite aujourd'hui notre conservatoire de musique. Une note heureuse qui sonne comme une invite à la Fête du même nom, à son exubérance joyeuse, dans la lignée des feux de la Saint-Jean et du solstice d'été.

C'Chartres!

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 220
JUN 2022**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ



RÉDACTION
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MAEVA DELOGE DAGBA
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORALUT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194



Un départ de randonnée pendant le festival des Vieilles Pédales le samedi 14 mai dernier

6

**URBANISME
PROGRAMME
PICHARD-SABLONS**

28





SOMMAIRE

**LA VILLE VOUS
PROPOSE**
LE CIRQUE AUX CLOS

62

SPORTS
TOP 16 D'ÉCHECS

74

CULTURE
50 ANS DU
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO



La Madeleine entame sa métamorphose

En mai, le maire, Jean-Pierre Gorges, a présenté aux habitants de la Madeleine le nouvel ensemble de 160 logements qui va s'élever d'ici 2025 à l'angle des avenues Pichard et Sablons, véritable coup d'envoi de la transformation du quartier.

Vue nocturne au coin des avenues Joseph-Pichard et des Sablons.





Interview de Jean-Pierre Gorges

Votre Ville : En quoi ce premier programme immobilier illustre-t-il le nouveau visage que vous voulez donner à la Madeleine ?

Jean-Pierre Gorges : Deux différences sautent aux yeux quand vous regardez les images du projet que nous avons choisi parmi trois propositions. D'abord les toits, pentus, à l'image de ceux des habitations traditionnelles de Chartres. À l'inverse des toits plats des immeubles cubiques des années 60 et 70. Déjà dans l'apparence, nous voulons « recoudre » ce quartier avec la ville. Plus question d'entendre ces gens qui, comme à Beaulieu en 2001, me disaient : « Je vais à Chartres » quand ils sortaient de leur quartier enclavé, refermé sur lui-même. La deuxième différence, c'est l'installation de 2000 m² d'espaces commerciaux au rez-de-chaussée de ce nouvel ensemble. Ils donneront directement sur la rue, à la différence de l'actuel mail com-

mercial « perché » de la Madeleine, qui est « en l'air » dans tous les sens du mot. Cette idée, aujourd'hui absurde, matérialisait le particularisme voulu de ces quartiers neufs, qui, au fil du temps s'est transformé en une sorte d'enfermement : qui aurait l'idée d'aller fréquenter ces commerces inaccessibles sauf à leurs voisins immédiats (et encore) ? Pas étonnant que les habitants de la Madeleine aient fini par considérer les grandes surfaces voisines comme leurs véritables commerces de proximité. Or celles-ci sont appelées à déménager de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz.

**Un véritable
changement
environnemental**

Où les habitants du nouvel ensemble vont-ils garer leurs voitures ?

C'est la troisième différence, majeure : dans la Madeleine nouvelle que nous voulons, les voitures vont disparaître. Ainsi, le nouvel ensemble de 160 logements offrira aussi 242 places de parking, mais en sous-sol de l'immeuble en question ! Ce sera un changement fondamental dans un quartier qui s'apparente à un gigantesque parking. La Madeleine, ce sont 1850 logements sociaux répartis, je devrais dire entassés, sur 17 hectares. Ses concepteurs avaient prévu 0,8 place de parking par logement. Mais ça, c'était avant ! La réalité moyenne d'aujourd'hui approche les deux voitures par logement. Et donc toutes les nouvelles constructions devront proposer des places de stationnement souterraines, qui plus est affectées à tel ou tel logement. Cela va tout changer, visuellement bien sûr mais aussi socialement.



Vue aérienne du programme Pichard-Sablons, avec, en bas à gauche, l'avenue des Sablons.

Aujourd'hui les habitants se disputent les places de parking, appellent la police municipale et la fourrière pour faire enlever les voitures qui les gênent. Cela pourrait l'ambiance. Les parkings souterrains vont aussi libérer des espaces en surface. Autant d'espaces verts, de jeux pour les enfants et les plus grands, etc. Le nouveau parc Jacques-Grand sera au cœur de cheminements verts qui y convergeront. Ce sera enfin un véritable changement environnemental. Avec les disparitions des parkings de surface, nous réduirons d'autant l'artificialisation des sols, avec pour première conséquence, lors des épisodes de fortes pluies, la diminution du flot qui contribue à inonder les quartiers situés en-dessous au bord de l'Eure. Ainsi prévaudra là aussi notre politique de ville « *apaisée* » : comme au centre-ville, les voitures doivent disparaître de la surface.

Un autre ensemble d'environ 200 logements va surgir avenue Marcel-Proust

Vous allez donc procéder de la même manière que dans l'ancien Beaulieu devenu Les Clos ?

Oui et non. Oui parce que les principes sont les mêmes. Pendant notre premier mandat, nous avons lancé des marchés d'étude et de définition pour organiser l'aménagement à venir de tous les quartiers de Chartres. Nous avons d'abord engagé Les Clos, Rechèvres et d'autres endroits parce qu'il y avait urgence. Et puis nous ne pouvions pas tout faire en même temps pour des raisons

financières évidentes. Nous avons déjà beaucoup agi à la Madeleine, planté des centaines d'arbres le long des rues et des avenues, humanisé ces artères en élargissant les trottoirs pour faciliter la circulation des vélos et des poussettes. Nous avons résidentialement nombre d'immeubles, ouvert l'accès à la propriété pour les occupants de certains d'entre eux, etc. Oui donc ! Et non, parce que la situation de départ diffère. À Beaulieu nous avons d'abord dû vider 252 logements de leurs occupants et donc les reloger ailleurs, avant de déconstruire pour construire à nouveau. Ici, à la Madeleine, l'ensemble Pichard-Sablons prend la place d'un garage Renault, déplacé dans le Jardin d'entreprises. De même, un autre ensemble d'environ 200 logements va surgir avenue Marcel-Proust. Un projet déjà très engagé. Les travaux vont commencer.

Nous allons agir avec et au rythme des habitants

Concernant les actuels logements de la Madeleine, par où allez-vous commencer ?

Cela fait des années que nous discutons avec les habitants, et ils nous ont dit leurs priorités. Pour résumer, eux aussi veulent s'ouvrir à la ville, casser cette impression de forteresse assiégée. Ils ne veulent plus de la tour Aristide-Briand. Cette sorte de « donjon » symbolise un urbanisme dépassé. Et en plus, cela améliorera la qualité des vues sur la cathédrale et son environnement esthétique. Dans le même esprit, ils ne veulent plus des immeubles-ponts, auxquels il ne manque qu'un pont-levis... De même, ils n'aiment pas les « manivelles », ces bâtiments interminables, ressentis comme inhumains tellement ils gênent la vue et empêchent la circulation.

Comment allez-vous procéder ?

Les priorités définies, nous allons agir avec et au rythme des habitants. Comme nous l'avons toujours fait. Nous allons discuter et convaincre, et, pour ce faire, proposer à ceux qui voudront partir, des solutions meilleures ailleurs. Lors de la réunion publique, une dame nous a exposé son cas: elle est propriétaire. Nous allons discuter et chercher avec elle la bonne solution. Nous n'avons jamais contraint ni exproprié quiconque. Je me souviens d'une maison sur l'avenue Jean-Mer-

moz qui gênait les vues sur la cathédrale. Nous avons discuté pendant des mois. Et nous avons fini par tomber d'accord. Plus généralement, nous allons agir au cas par cas, immeuble prioritaire par immeuble prioritaire. Prenez la tour Aristide-Briand: sur 47 logements, elle n'en compte plus que 10 qui sont occupés. La discussion continue. C'est ainsi nous desserrerons progressivement le quartier.

Un minimum de 20 % de logements sociaux

Dans les deux projets que vous avez présentés, ce sont des promoteurs privés qui agissent. Quelle sera la place du logement social ?

Un minimum de 20 %, comme dans tous les projets ou presque qui se développent à Chartres. Cette méthode a deux mérites: d'abord elle permet de financer le logement social neuf, dont les normes de construction sont d'ailleurs, on ne le sait pas assez, plus exigeantes que celles qui s'appliquent au logement privé. C'est du vrai partenariat public-privé. Deuxièmement, c'est aussi la seule manière réelle d'assurer la mixité sociale, la seule traduction concrète de ce fameux « vivre ensemble » qui semble difficile à faire exister aujourd'hui un peu partout en France. Et cela marche à deux conditions: avoir la maîtrise du foncier, ce qui est notre cas ici; et écouter, discuter régulièrement avec les habitants concernés parce que c'est d'abord pour les gens que nous faisons tout cela.





| Une vue qui montre la volonté de faire pénétrer la végétation au cœur du projet,



| Cette vue depuis l'avenue des Sablons résume à elle seule la philosophie du programme : volumes variés, terrasses fleuries, parterres d'arbustes et d'arbres en tous genres, commerces de proximité, espaces de convivialité, trottoirs élargis, pour donner à l'ensemble un côté « place du village ».

Le programme Pichard-Sablons



| Une terrasse avec une vue imprenable sur la cathédrale

« **C**es soir, nous sommes venus vous expliquer comment nous allons procéder pour revitaliser votre quartier. » C'est en ces mots que le maire, Jean-Pierre Gorges, a ouvert la réunion publique du mercredi 18 mai dernier dans le gymnase du complexe sportif de la Madeleine, en présence de plusieurs élus, dont Élisabeth Fromont, 1^{er} adjointe, Frank

Masselus, 2^e adjoint, Karine Dorange, 3^e adjointe, Guillaume Bonnet, 6^e adjoint, et de représentants du cabinet d'urbanisme et d'architecture retenu après appel à projets. « Notre logique de transformation est de trouver des espaces – nous en avons identifié un certain nombre à la Madeleine – pour construire des programmes avec des logements confortables, modernes et faciles à

vivre, et de continuer d'organiser ce quartier autour d'espaces verts comme le parc Jacques-Grand. »

Créer une rupture

« L'idée, a poursuivi le maire, est de transformer complètement la physionomie de ce quartier couvert de parkings. Avec la construction de logements neufs, nous allons faire

venir d'autres populations, permettre à des gens de la Madeleine de devenir propriétaires à côté de chez eux, commencer à « desserrer » le logement social avec des offres de qualité et faire disparaître la voiture de la surface. Le programme *Pichard-Sablons*, qui s'étend sur 1 ha, va jeter les bases du projet de renaissance de la Madeleine. Il va provoquer une rupture avec la monotonie des immeubles d'origine en variant les volumes, les hauteurs et l'orientation des ouvertures, et en dotant chaque logement d'espaces extérieurs privés. Pour redonner une identité à ce quartier, les architectes ont aussi eu la bonne idée de créer un lien avec le cœur de ville en s'inspirant des toits emblématiques de celle-ci. »

160 logements prévus

- 128 logements en accession (15 studios, 29 T2, 47 T3, 27 T4, 10 T5): 8 377 m² de SDP, 3 600 € TTC/m² habitable en moyenne, avec parking inclus;
 - 32 logements locatifs sociaux (14 T2, 12 T3, 6 T4): 1 954 m² de SDP, 2 000 € HT/m² habitable en moyenne, avec parking inclus.
- Le tout assorti de 242 places de stationnement en sous-sol (32 pour logements sociaux, 192 pour les logements en accession, 18 pour les commerçants).
 → 100 % des logements bénéficieront d'un espace extérieur privatif permettant au minimum l'installation d'une table et deux chaises.

2 065 m² de commerces et services

Un espace comprenant une supérette alimentaire, une boulangerie-traiteur-salon de thé, une brasserie-point presse avec terrasses sur la placette, un ensemble de services de proximité (poste/banque, coiffeur, opticien), un pôle médical, une pharmacie et 55 places de stationnement pour les visiteurs et les clients des commerces.

Démarrage des travaux en juin 2023. Livraison des logements et ouverture des commerces au public au 2^e trimestre 2025



| Une vue qui montre l'orientation du programme par rapport au centre-ville.

C'ÉTÉ 2022

Vivez l'aventure olympique

Dans le cadre de l'opération C'ÉTÉ, la Ville, labellisée Terre de Jeux 2024 en vue des JO de Paris, transformera la place des Épars en une grande enceinte sportive à ciel ouvert, du mercredi 29 juin au mercredi 6 juillet.



José Rolo, adjoint en charge des sports et de la Jeunesse



L'esprit olympique va souffler pendant une semaine sur la place des Épars, où des activités multisports seront proposées dans le cadre de l'opération C'ÉTÉ pour s'initier de manière ludique à plusieurs sports olympiques et participer à des animations originales.

« Après deux années marquées par la crise sanitaire, le retour de l'opération C'ÉTÉ à Chartres est une excellente nouvelle, s'est réjoui José Rolo, adjoint en charge du Sport et de la Jeunesse. Labellisée Terre de Jeux,

la Ville a pour objectif jusqu'en 2024 de proposer des animations en lien avec les JO de Paris ».

Le public trouvera notamment sur place des terrains de basket 3 contre 3, de tennis, de badminton et de beach-volley, une structure gonflable pour la boxe, une piste d'athlétisme de 35 mètres et... un parcours de billes. Des tournois seront organisés dans chaque discipline ainsi que des défis sur le thème du sprint et un challenge hand-fauteuil.

Animations et concours

Au programme des animations: des ateliers de travaux manuels à retrouver sur le stand Secteur familles; des tournois de bille organisés par l'association Roule ta bille et des initiations à la zumba, au pôle dance et à l'aérobic le week-end. Les classes de CMI/CM2 de la Ville seront invitées à participer en journée aux activités tout au long de la semaine.

Le Bureau information jeunesse (Bij) de Chartres et le Point information jeunesse (Pij) de Chartres métropole animeront

DU 29 JUIN AU 6 JUILLET



**L'ÉTÉ
A CHARTRES**

CHARTRES, VILLE LABELLIÉE
TERRE DE JEUX 2024

**ACTIVITÉS MULTISPORTS,
ANIMATIONS, CONCERTS.** PLACE DES ÉPARS

Détails et inscriptions :
www.chartres.fr - 02 37 23 42 32





des ateliers découvertes sur le thème des métiers et présenteront les jobs d'été de dernière minute « les pieds dans le sable » le samedi 2 juillet (de 14 h à 16 h) sur le terrain de beach-volley. (Voir programme des ateliers page 18).

Deux concours gratuits et ouverts à tous seront également organisés à cette occasion avec de nombreux lots à gagner :

- Le concours C'LES TALENTS (le samedi 2 juillet de 14h30 à 16h30) : présenter sur scène un talent, sportif, musical, scénique ou autre ;

- Le concours C'COSPLAY (le vendredi 1^{er} juillet de 18 h à 21 h) : présenter et jouer le rôle d'un personnage de fiction et en particulier de manga. Inscriptions à partir de 16 ans via le Bij jusqu'au 1^{er} juillet.

Les modalités de participation et d'inscription sont téléchar-

geables via le site de la Ville chartres.fr/bureau-information-jeunesse, (renseignements au 0237234232).

Enfin, concerts et animations musicales compléteront les festivités, en journée et en soirée, en partenariat avec l'association EMA.

Chartres labellisée Terre de Jeux 2024

Il y a un an, la Ville obtenait le label Terre de Jeux 2024, qui lui permet de prendre part à l'aventure olympique de Paris 2024 à travers une série d'actions et de programmes inclusifs liés au sport, notamment à l'école. L'objectif est d'inviter les Chartains à vivre les émotions du sport et des Jeux jusqu'en 2024 mais aussi de promouvoir le sport et ses valeurs au quotidien.

À retrouver sur la place des Épars

- Un terrain de beach-volley
- Un terrain de badminton
- Une structure gonflable pour la boxe
- Un parcours de billes
- Un terrain de basket 3x3
- Une piste d'athlétisme de 35 mètres
- Un espace tennis
- Une grande scène et un écran géant
- Un stand activités manuelles
- Un stand secteur jeunes (baby-foot, etc.)
- Un stand animations sportives
- Un stand Bij/Pij
- Un stand accueil général
- Un stand accueil défis
- Un stand restauration rapide

► chartres.fr/c-l-ete/



Découverte des métiers du cinéma

En partenariat avec le Bij de Chartres, l'agence Ciclic Centre-Val de Loire vous propose des ateliers pour découvrir les métiers du cinéma les 24 et 25 juin et les 1, 2, 8 et 9 juillet.



Les ateliers Ciclic ont pour objectif de faire découvrir les différents métiers du cinéma et les différents formats et genres d'expression artistiques du cinéma, présentés par des professionnels en activité (auteurs, réalisateurs, producteurs, exploitants...). Ces ateliers proposent des sessions thématiques de rencontres collectives mais aussi, le cas échéant, un accompagnement individualisé, mis en place en étroite collaboration avec les participants des ateliers en fonction de leurs attentes spécifiques: stages sur des plateaux de tournage, rencontres avec des professionnels, des organismes ou des structures « ressources ».

PROGRAMME DES ATELIERS

Vendredi 24 juin de 9 h à 17 h 30

Matin: cas d'école de la fabrication d'un court métrage de fiction.

Après-midi: production d'un court métrage.

Samedi 25 juin de 9 h à 17 h 30

Matin: cas d'école de la fabrication d'un documentaire. Après-midi: fondamentaux de l'écriture d'un documentaire et atelier pratique sur l'écriture.

Vendredi 1^{er} juillet de 9 h à 17 h 30

Matin: préparation et organisation du tournage. Après-midi: production d'un court métrage.

Samedi 2 juillet de 9 h à 17 h 30

Matin: atelier pratique d'initiation à la réalisation d'un documentaire.

Après-midi: production d'un film de fiction documentaire.

Vendredi 8 juillet de 9 h à 17 h 30

Matin: introduction au monde de l'animation.

Après-midi: création et diffusion de contenus pour le web.

Samedi 9 juillet de 9 h à 17 h 30

Matin: visite du cinéma de Chartres les Enfants du Paradis et rencontre avec sa directrice. Après-midi: présentation de l'agence Ciclic et de la politique d'accompagnement des « émergents ».

► Inscriptions

Ateliers gratuits ouverts aux plus de 18 ans
Formulaire à remplir: ciclic.fr/les-ateliers-ciclic-chartres-28-inscrivez-vous
Date de clôture des inscriptions: dimanche 12 juin
Groupe limité à 10-12 personnes maximum
Réunion d'information complémentaire le mercredi 8 juin à 14 h au Bij

► Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Bij au 02 37 23 42 32

Les ateliers du Bij



JOB DATING ADECCO

Mercredi 1^{er} juin de 14 h à 16 h

Vous recherchez un job d'été, un job étudiant ou un job pour toute l'année? L'agence d'interim Adecco sera présente pour réceptionner vos candidatures. Pensez à apporter votre CV.

APPEL À CANDIDATURE - DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU CINÉMA

En partenariat avec le Bij, l'agence régionale Ciclic vous propose des ateliers pour découvrir les métiers du cinéma, **les 24 et 25 juin et les 1, 2, 8 et 9 juillet.**

(Voir ci-contre)

APPEL À CANDIDATURE CONCOURS C'COSPLAY

Vous avez 16 ans ou plus et vous aimez le « cosplay ». Venez participer au concours C'Cosplay en nous faisant découvrir votre personnage préféré.

Inscrivez-vous auprès du Bij

au 02 37 23 42 32 ou sur nos réseaux sociaux avant le 30 juin.

APPEL À CANDIDATURE C'LES TALENTS

Vous avez un talent et vous souhaitez l'exprimer sur scène pendant l'événement C'été. Inscrivez-vous auprès du Bij au 02 37 23 42 32 ou sur nos réseaux sociaux avant le 15 juin.

SOIRÉE FULL MOON À L'ODYSSÉE

Jeudi 30 juin de 21 h à 2 h

Stand d'information sur les bons plans vacances, les jobs et la prévention santé. Avec la présence du Bij et des référents étudiants.

ÉVÉNEMENT C'L'ÉTÉ

Du mercredi 29 juin au mercredi 6 juillet

Du 28 juin au 6 juillet, le Bij de Chartres et le Pij de Chartres métropole se délocalisent place des Épars pour aller à votre

rencontre. Avec, au menu, animations sportives, culturelles et familiales sur le thème de l'été organisées par la direction Jeunesse, Sports et Grands équipements. (Voir pages 14-15).
chartres.fr/c-l-ete/

Programme

Concours C'les talents

Les mercredi 29 et jeudi 30 juin et le vendredi 1^{er} juillet de 12 h à 14 h

Le BAFA

Mercredi 29 juin de 14 h à 16 h

L'engagement des jeunes

Jeudi 30 juin de 17 h à 19 h

Concours C'Cosplay

Vendredi 1^{er} juillet de 19 h à 21 h

Forum « Jobs d'été dernière minute »

Samedi 2 juillet de 14 h à 16 h

Finale C'les talents

Samedi 2 juillet de 14 h 30 à 16 h 30

Atelier Consom'Action

Dimanche 3 juillet de 14 h à 16 h

Les bons plans étudiants

Lundi 4 juillet de 17 h à 19 h

Partir à l'étranger

Mardi 5 juillet de 17 h à 19 h

Les métiers de C'été et les métiers de la gendarmerie

Mercredi 6 juillet de 14 h à 16 h

Et plein d'autres surprises

► Bureau information jeunesse

Place de la Cathédrale

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15

02 37 23 42 32

bij28@agglo-ville.chartres.fr

Du basket place des Halles

Du 24 au 26 juin, la place des Halles accueillera l'opération C'Basket 28, qui a pour objectifs de rendre la pratique du basket accessible à tous et de présenter la discipline du 3 contre 3, inscrite depuis 2021 au programme des Jeux olympiques.



En partenariat avec la Ville, le C'Chartres Basket Masculin et Féminin, le Conseil départemental vous convie du vendredi 24 au dimanche 26 juin place des Halles pour l'opération C'Basket 28, un open de basket en plein-air où seront proposés des initiations, des tournois et des animations autour du ballon orange. Un terrain 3 contre 3 sera installé à cette occasion ainsi qu'une structure gonflable et des mini paniers de basket.

Programme

Vendredi 24 juin

- De 9 h à 12 h : animations scolaires
- De 14 h à 17 h : tournoi 3x3 de la section sportive du collège Victor-Hugo
- De 17 h à 19 h : pratique libre et ouverte à tous
- De 19 h à 21 h : tournoi des partenaires.

Samedi 25 juin

- De 10 h à 12 h : basket en famille : ateliers, concours et tournois

- De 13 h à 19 h : finale de la Junior League qualificative pour l'Open de France.

Dimanche 26 juin

- De 10 h à 12 h : handi-basket et basket en famille : ateliers, concours et tournois
- De 14 h à 16 h : pratique libre et tournoi ouvert à tous.

► Contact
Pasqual Fardin
06 52 51 10 47
pasqual.fardin@gmail.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
12 ET 19 JUIN 2022

démocratie cherche citoyen sympa pour bonne action

Bonjour,

Si vous lisez cette
affiche, c'est que vous
êtes sympa.
Ou curieux. Ou les 2.

Du coup, on en profite
pour vous dire que les
12 et 19 juin, il y a des
élections.
Et à chaque fois que
vous allez voter, vous
faites vivre la démoc-
ratie.

C'est peut-être un
détail pour vous, mais
pour tous ceux qui ont
désiré ce droit, ça
veut dire beaucoup.
Aller voter, c'est un
droit sympa non ?



ALLEZ VOTER
et en plus c' est sympa



JOB D'ÉTÉ AIDE- SOIGNANT

à la résidence autonomie Marcel-Gaujard à Chartres
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2022

Vous avez
un diplôme
d'aide-soignant

OU

Vous avez validé
votre première
année d'école
d'infirmier



adressez votre candidature à
amina.voizard@agglo-ville.chartres.fr
ou contactez le 07 70 28 11 47.

Ehpad cherche bénévoles pour promenades

L'Ehpad Marcel-Gaujard est à la recherche de bénévoles pour accompagner ses résidents qui souhaitent faire une promenade en toute sécurité.



Se balader le long des bords de l'Eure, prendre l'air dans les rues de son quartier, rendre visite au commerçant au bout de la rue... Les résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard ont des envies de sorties. Il ne leur manque qu'un accompagnant pour le faire en toute sécurité. C'est pourquoi la Ville de Chartres lance un appel à bénévoles.

« L'idée est de créer un binôme avec un marcheur aguerri qui aurait à cœur de donner de son temps pour participer au main-

tien des liens sociaux et de l'autonomie de nos résidents par le biais de moments privilégiés, de rencontres et de promenades », explique Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées.

Une charte d'engagement réciproque

L'Ehpad Marcel-Gaujard se charge ensuite de coordonner les promenades suivant les disponibilités des bénévoles et les désirs et capacités des seniors. Les futurs bénévoles sont invités

à rencontrer l'équipe de l'Ehpad et bénéficieront d'un temps de sensibilisation pour faire connaissance avec les résidents. Une charte d'engagement réciproque sera ensuite signée, ainsi qu'une charte de bonne conduite de l'intervenant dans le contexte sanitaire actuel. Un intervenant régulier et programmé en Ehpad est en effet soumis à l'obligation vaccinale.

► Contact
Ehpad Marcel-Gaujard
02 37 91 27 05

Le musée rend visite à la résidence Marcel-Gaujard

Deux heures en Océanie : c'est le voyage qu'a proposé début mai le musée des Beaux-Arts en présentant le fonds océanien Bouge à une dizaine de pensionnaires de la résidence Marcel-Gaujard. Retour sur un après-midi entre culture et évasion.



Outre une large collection de peintures et de sculptures, le musée des Beaux-Arts conserve un fonds d'œuvres extra-européennes particulièrement riche, constitué à partir du legs de la collection du gouverneur Louis-Joseph Bouge en 1970. C'est cette thématique que Mme Françoise Jamais, médiatrice culturelle au musée, et sa stagiaire Agathe Clarysse ont fait le choix de valoriser. « *Si cette région du monde ne nous*

est pas forcément familière, dit-elle, elle est pourtant particulièrement intéressante sur les plans artistique et culturel. »

Ludique et instructif

Ce projet de médiation adapté et totalement inédit a été élaboré pour favoriser les échanges et le partage avec les résidents du foyer Marcel-Gaujard. De la sélection des œuvres présentées au format de l'intervention,

sans oublier les outils pédagogiques, tout a été conçu pour proposer des activités ludiques mais instructives. Sans quitter la résidence, les participants à cette animation ont donc pu en apprendre davantage sur les traditions artistiques et culturelles des populations du continent océanien. Suite à cette présentation dynamique, masques, hache ostensor et autres bambous gravés n'ont aujourd'hui plus aucun secret pour eux!

Les activités seniors de cet été



Programme

Jeudi 9 juin:

Sortie à la ferme du Bout des Prés, à Cernay-la-Ville

Jeudi 23 juin:

Randonnée à la journée autour de Bleury, 10h30 - 16h30

Mercredi 29 juin:

Sortie à la mer, à Houllgate
7h15 - 19h15

Mercredi 6 juillet:

Marché de Brou et pique-nique
9h - 15h30

Mercredi 20 juillet:

Petit bateau à Bonneval, pique-nique et visite guidée du village
9h - 17h

Mercredi 3 août:

Cueillette à la ferme du verger,
à Ouerray
9h30 - 12h30

Mercredi 24 août:

Pique-nique et jeux d'extérieur
à Luisant, 11h30 - 16h30

Club seniors

Le Club des Clos reste ouvert tout l'été, les lundis et jeudis de 14 h à 17 h. Pique-nique et portes ouvertes les lundis 11 et 25 juillet, 8 et 22 août.

16, rue de Bretignay

Le Club de Rechèvres est ouvert en juillet, les mardis et vendredis de 14 h à 17 h.

Maison pour tous de Rechèvres
52, impasse Huysmans

► Hôtel de Ville
Guichet unique
Service loisirs seniors
du CCAS
Place des Halles
02 37 23 42 33

Permanence le vendredi
matin, de 9h30 à 12h30
services.seniors@agglo-ville.
chartres.fr
chartres.fr
Les personnes inscrites
au CCAS reçoivent les
informations directement
par courrier et mail

Atelier de soins esthétiques intergénérationnels

Le CCAS de Chartres et L'IBCBS (International Beauty & Cosmetic Business School) ont mis en place un partenariat au sein de la résidence autonomie Silvia-Monfort, où les étudiantes viendront une fois par mois proposer des soins.



Le 5 mai dernier, les quinze élèves présentes à la résidence autonomie Silvia-Monfort avaient choisi de consacrer leur première séance aux soins des mains. « C'est très gratifiant d'apporter un peu de plaisir aux résidents, ont-elles expliqué à Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Affaires sociales. C'est

aussi l'occasion de faire de la pratique en dehors de l'école et autrement qu'avec nos amis ou notre famille ». « Ce partenariat est né des échanges entre la Ville et l'IBCBS, a précisé la première adjointe. Je suis ravie de constater que de nombreuses personnes se sont inscrites. Nous avons même un homme ».

Le mois prochain, les étudiantes proposeront des soins du visage. L'objectif est de pérenniser ces interventions bénévoles avec une visite mensuelle à partir de septembre. Les résidents rendront visite aux élèves le 2 juin pour découvrir le campus et la boutique éphémère de l'école, ouverte jusqu'au 25 juin.

Sécurité routière à l'école

Chaque année, la police municipale de Chartres anime des sessions d'éducation routière dans les écoles élémentaires de la Ville, pour faire passer aux élèves de CM2 - et parfois CM1- le permis vélo.

Vendredi 13 mai, à l'école de Rechèvres, la classe de CM1-CM2 de Mme Demeersman a passé l'après-midi à vélo. « La Ville organise depuis fin avril des sessions d'éducation à la Sécurité routière, dit Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires. Ce genre d'actions apporte beaucoup aux enfants et à leurs parents et fait écho à la circulation dans la ville, où il y a de plus en plus de bicyclettes ».

« Toutes les écoles élémentaires sont concernées, confirme le brigadier-chef principal Eddy Morvany. Ce qu'on leur apporte en tant que cyclistes vient compléter et renforcer ce qu'ils connaissent déjà en tant que piétons. Cette opération a aussi le mérite de montrer que les agents de la police municipale sont là pour accompagner les élèves ».

Un parcours et un questionnaire

Une partie de la cour a été transformée pour l'occasion en piste cyclable, avec obstacles, virages et rond-point. Les élèves équipés de casques se sont relayés sur les vélos en observant les consignes: regarder de chaque côté, der-



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, en compagnie des enfants de l'école Rechèvres

rière, signaler du bras sa direction. Le parcours se terminait par un freinage d'urgence que la majorité des élèves a réussi.

Le parcours est noté sur 10 et complète un questionnaire également noté sur 10. Si l'élève a la moyenne, il décroche le permis vélo. Du côté des enfants, les retours ont été divers. « Il y a toujours deux clans: les motivés et les stres-

sés, a expliqué la maîtresse. Mais tous sont contents de passer l'après-midi à faire du vélo! »

Les deux meilleurs élèves de chaque école se retrouveront le 15 juin pour une grande finale.

Des permanences à la rencontre des jeunes

Le Bij et Chartres métropole organisent à proximité des maisons pour tous des ateliers « Aller vers les jeunes ! », qui ont pour but d'échanger sur l'orientation scolaire, l'insertion professionnelle, l'emploi ou le logement.



pour évoquer la création d'un local dédié aux jeunes de plus de 15 ans, Walid sollicite l'ouverture d'un créneau au terrain de futsal. « Ces permanences sont utiles pour montrer qu'il y a une présence des agents de la Ville, mais aussi pour comprendre toutes les problématiques auxquelles font face les habitants et chercher des solutions rapidement, dit Bouchra Douhabi, chargée de mission en emploi et insertion pour la Ville. Depuis le début des permanences, nous avons déjà aidé quatre personnes à trouver un emploi. »

Dans le cadre de la médiation avec les jeunes, un match de football pour l'emploi réunira des entreprises qui recrutent et des jeunes le 17 juin à 17h30 au stade James-Delarue (voir page 2).

Les prochaines rencontres

Mercredi 22 juin: maison pour tous de Rechèvres de 13h30 à 15h30

Mercredi 22 juin: maison pour tous de Bel-Air de 15h40 à 17h30

En juillet:

Les lundis à la maison pour tous des Petits-Clos de 13h30 à 17h30
Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à la maison pour tous de la Madeleine de 13h30 à 17h30.

Si elles sont principalement destinées aux jeunes, ces rencontres « Aller vers les jeunes ! » sont ouvertes à tous les publics. Elles ont pour vocation d'apaiser les tensions, d'engager le dialogue et de faire remonter les problématiques soulevées par les habitants. Le Bureau d'information jeunesse et la Ville ont fait appel aux partenaires locaux sur ces thématiques. Ainsi, les permanences

donnent l'occasion aux jeunes d'échanger avec le Réseau information jeunesse, la Cité-LAB Chartres, la préfecture, la Mission locale, Pôle emploi, la Ligue de l'enseignement, Chartres Métropole Habitat et le Point d'accès au droit.

Emploi, animation et logement

Tandis que Seif profite de la venue du délégué du préfet

Demandes de titres d'identité

La Ville s'active

Face à la dégradation notable au niveau national des modalités de traitement des demandes de titres d'identité, le Guichet unique du Pôle administratif œuvre au quotidien pour accélérer les procédures.



La crise sanitaire et la baisse d'activité qu'elle a généré ont entraîné une augmentation à l'échelle nationale du temps d'attente pour effectuer une demande ou un renouvellement de titres d'identité. Selon la préfecture d'Eure-et-Loir, il faut patienter en moyenne 106 jours dans le département. À Chartres, ce délai est réduit à 90 jours.

La préfecture d'Eure-et-Loir et le ministère de l'Intérieur collaborent étroitement pour trouver des solutions pérennes qui permettent de réduire le temps d'attente. À titre d'exemple, le Centre d'ex-

pertise et de ressource des titres CNI/Passeport (CERT) de Bourges, dans le département du Cher, le service qui valide les demandes pour l'Eure-et-Loir, recrute des vacataires pour traiter et assurer la gestion des dossiers.

De son côté, la Ville de Chartres met régulièrement en place des créneaux dédiés aux demandes les plus urgentes: décès d'un proche parent, vol de papiers d'identité, missions professionnelles.

En avril, 1063 demandes de titres d'identité ont été déposées à Chartres. Le Guichet unique reçoit en moyenne 50 rendez-vous par jour.

► Guichet unique
Pôle administratif, place
des Halles
Du lundi au vendredi de 9 h
à 18 h
Le samedi de 9 h à 12 h 30





Retour en images

Le cirque aux Clos

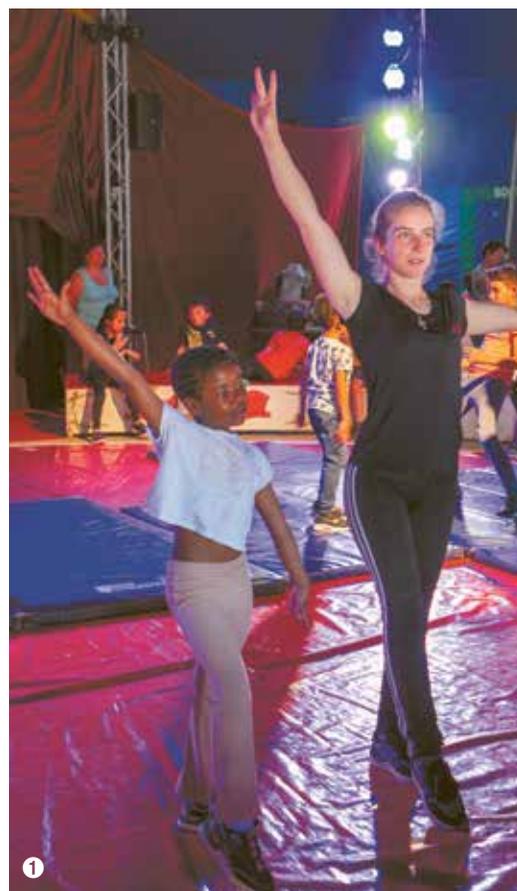
En mai, un cirque s'est installé sur la place du Marché des Clos. Ce projet est la première action culturelle d'ampleur au sein du quartier depuis le lancement de la phase de Renouvellement urbain. « *Le cirque est un art facilement abordable pour les enfants, qui sont à la fois acteurs et spectateurs du projet. Ils ont été impressionnants pendant le spectacle!* », disent Céline Prier et Isabelle Benoist, directrices des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Henri-IV.

Pendant cinq semaines, les artistes du cirque Bostok ont fait suivre aux élèves des écoles de huit classes maternelles et de quatorze classes élémentaires un stage de quatre jours d'initiation aux différentes disciplines: trapèze, clown, équilibre, acrobatie.

« *Nous avons choisi des activités dont les enfants peuvent apprendre les bases en quatre jours. Ils gagnent rapidement en motricité, en confiance en eux et ça leur donne envie de pratiquer une activité physique* », expliquent Loeiza, Brian et Ilana Dumas, du cirque Bostok. Les artistes sont également allés à la rencontre des habitants du quartier et des petits de la crèche des Lutins.

« *Ce projet, financé à hauteur de 12000 € par Chartres métropole, s'inscrit dans le cadre du Contrat de ville. La Ville de Chartres a pour sa part accordé une subvention de 7675 € tandis que l'État a apporté son écot avec 8000 €* », précise Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe au maire.

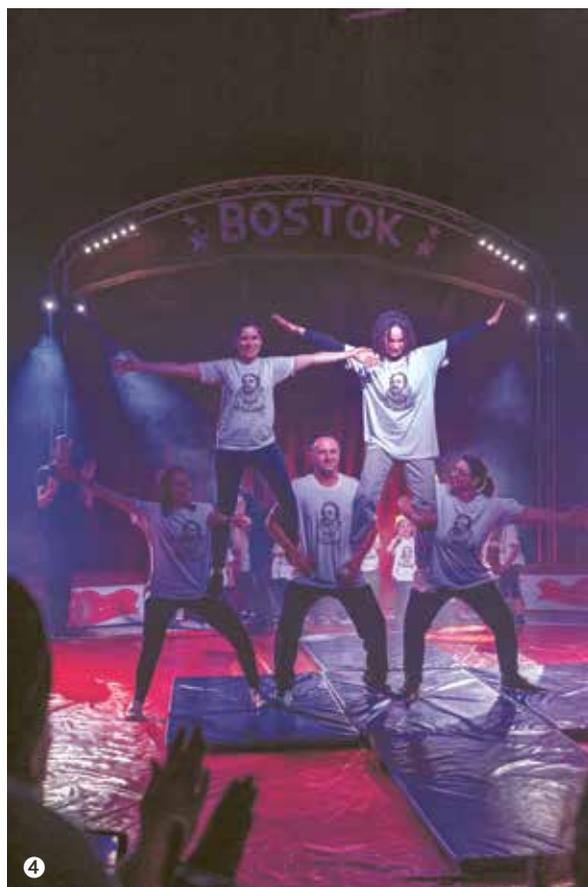
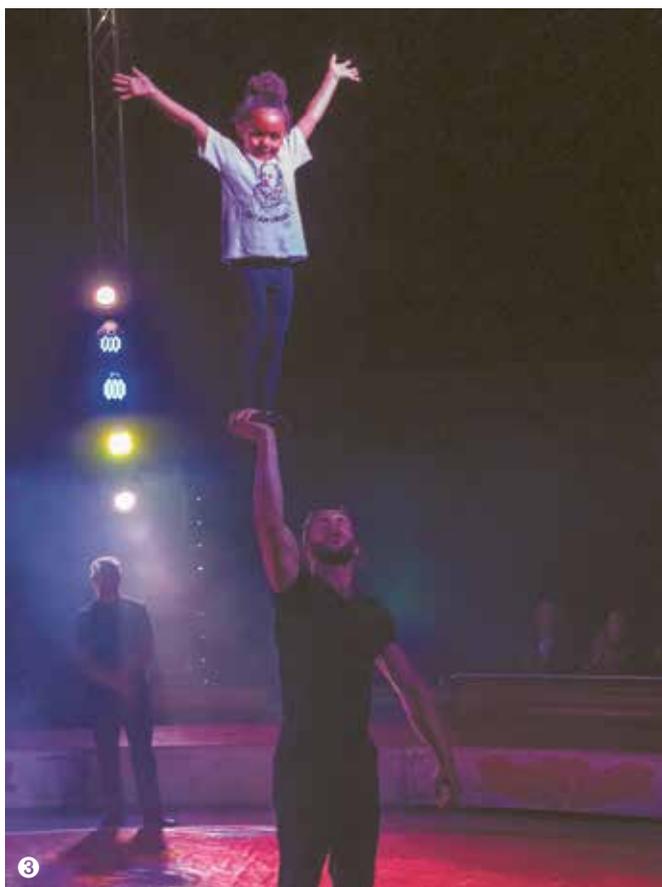
❶ et ❷ Les enfants pendant leur stage d'initiation





Les artistes du cirque Bostok à la crèche des Lutins, en présence de Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Scolarité et de la Petite enfance.





❶, ❷ et ❸ Les enfants en représentation.

❹. Les enseignants du groupement scolaire Henri IV ont aussi payé de leur personne.

❺ Une artiste du cirque Bostok lors d'un des spectacles du mardi.

À la rencontre des élèves de l'école Le Grand-Jardin

Adjointe en charge des Affaires scolaires, Dominique Dutartre a rencontré les délégués des élèves de l'école Le Grand-Jardin, en réponse à une demande de travaux adressée par lettre au maire.



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, en compagnie des délégués des élèves de l'école Le Grand-Jardin

adjointe en charge des Affaires scolaires, s'est rendue sur place pour apporter la réponse de la Ville à Axel, Germain, Margot, Clément, Faiza et Maeva, représentants des différentes classes, du CP au CM2. « *La Ville a un budget, comme une famille, et nous devons prendre en charge les besoins des 22 écoles, plus tous les autres bâtiments et services*, a expliqué Mme Dutartre. *Concernant votre école, nous refferons les peintures au sol pendant les grandes vacances pour ne pas déranger, et nous remplacerons les panneaux de but. Nous ajouterons le drapeau, mais je ne peux pas encore vous dire dans quel délai* ». L'élue a également constaté que les nombreux projets pédagogiques mis en place par M. Plançon ont engendré une ambiance constructive et enjouée dans l'école.

Les élèves, très enthousiastes, en ont profité pour poser quelques questions à l'élue: « *Avez-vous rencontré le Président de la République? Le maire est-il au courant de notre lettre?* » L'échange s'est poursuivi quelques minutes jusqu'à l'heure de la sortie. Avant de quitter les jeunes délégués, Dominique Dutartre leur a demandé de faire passer l'information à leurs camarades.

Dans une lettre envoyée au maire, les délégués des élèves de l'école Le Grand-jardin avaient demandé la réfection du marquage au sol dans la cour, le remplacement des panneaux de basket et des buts de handball et l'installation d'un drapeau tricolore à l'école. « *Les élèves ont décidé d'écrire cette lettre après la visite de différents bâtiments publics en début d'année sco-*

laire, dit le directeur, M. Plançon. Ils ont remarqué que l'école n'avait pas de drapeau tricolore et les délégués en ont parlé lors d'un conseil. Cette discussion a permis de réfléchir au fonctionnement d'une ville et de parler des personnes en charge des décisions ».

Un échange fructueux

Au retour des vacances de Pâques, Dominique Dutartre,

S'évader au Rigeard

L'accueil de loisirs du Rigeard propose chaque année des classes découvertes aux écoles de la Ville avec des activités de plein air, sportives et artistiques.



Tout au long de l'année, les Pep 28 assurent un accueil périscolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils organisent également des classes découvertes pour les écoles qui permettent aux classes de changer de cadre pendant une semaine. En demi-journées ou journées entières, les élèves enchaînent atelier mosaïque, tir à l'arc, art floral, ateliers scientifiques ou encore sécurité routière. Une trentaine d'écoles profitent de ces activités pour diversifier leur approche pédagogique.

Adapté au programme des instituteurs

« Les classes ont besoin d'un bol d'air, et encore plus spécialement en période de covid, dit Antoine Rimbault, responsable des classes découvertes. Quand on vient ici, on oublie le reste! On s'adapte au programme de l'Éducation nationale et aux souhaits des instituteurs en travaillant par exemple sur le cycle de l'eau. Ces classes découvertes peuvent permettre d'approfondir des notions vues en classes ou de découvrir quelque chose de nouveau ».

Mi-mai, une partie de la classe de CMI-CM2 de l'école des Cytises ont profité des températures douces pour découvrir le bois du Rigeard et ramasser feuilles, bâton, plumes et autres trésors pour créer des mandalas en classe tandis que d'autres interrogent leur maîtresse: « Quand est-ce qu'on fait le vélo? ». Un ou deux parents d'élèves accompagnent chaque sous-groupe et épaulent les animateurs, au cours de l'atelier mosaïque par exemple.

Le sauvetage d'un immeuble rue Saint-Pierre

Au 19 de la rue Saint-Pierre, tout va être mis en œuvre pour restaurer un bâtiment de la fin du Moyen Âge en lui conservant son authenticité.



Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action cœur de ville, devant le 19, rue Saint-Pierre

« Les problématiques structurelles et le vieillissement des bois sont évidents, dit Jean-François Plaze, adjoint en charge de l'Action cœur de ville. Par crainte des incendies, des arrêtés royaux ont été pris à la fin du XVII^e siècle pour protéger les colombages avec des enduits à base de sable et de chaux qui laissaient respirer le bois. Au fil des siècles, les enduits sont devenus en plus étanches à l'eau mais aussi à l'air. Et quand le bois ne respire plus, il devient pourrisseur. »

Travaux

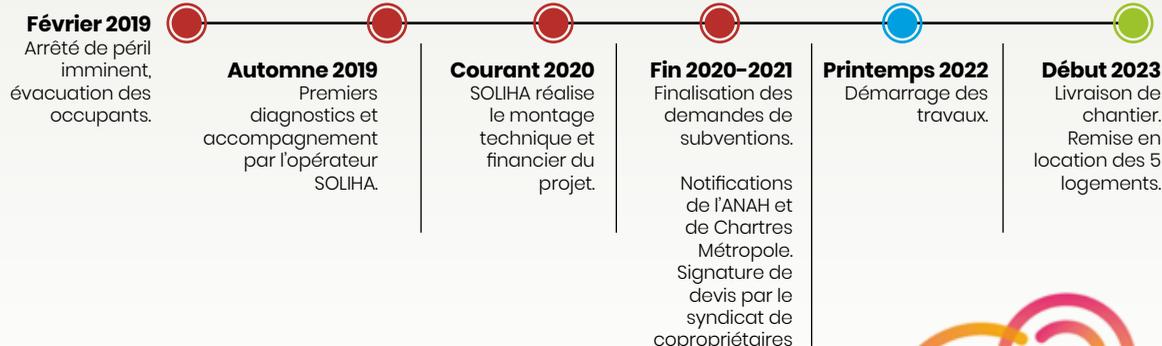
Les travaux envisagés comprennent la réhabilitation de parties communes de la copropriété, avec, pour objectif principal, la restauration globale de la structure porteuse, le remplacement de pans de bois détériorés, l'isolation thermique et le ravalement des façades. Le tout en respectant les techniques de construction et les matériaux d'origine.

Située dans le cœur historique de la ville, la copropriété du 19, rue Saint-Pierre a été construite aux alentours de 1450. Son état de délabrement nécessite aujourd'hui d'urgents travaux de restauration. Frappé par un arrêté de péril imminent, le

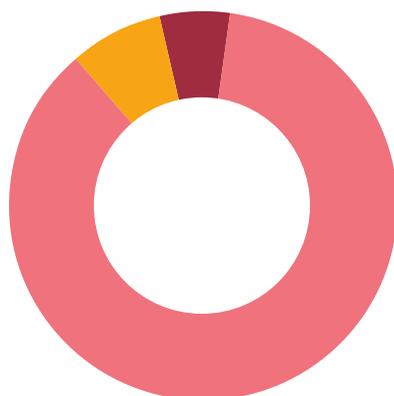
bâtiment est inoccupé depuis 2019. Après un état des lieux, le projet s'est concentré sur deux aspects: la restauration structurelle, afin d'éviter l'effondrement, et la mobilisation de subventions pour rendre le projet viable.

Réalisés par quatre entreprises et maîtres d'œuvre locaux, les travaux d'isolation thermique des murs périphériques dans l'épaisseur de la structure porteuse permettront d'améliorer le confort des occupants et de diminuer les charges énergétiques.

Chronologie du projet



Répartition subventions



- ANAH copropriétés dégradées:
231 000 €
- Chartres métropole copropriétés dégradées:
21 000 €
- Prime Habiter mieux:
15 000 €

Montant total de l'opération:
505 000 € (dont 267 000 € de subventions)

230 m² de surfaces habitables, distribuées en 5 logements: un T1 (studio de 23 m²), trois T2 (de 38 m², 51 m², 55 m²) et un T3 (de 64 m²).

Aides financières

Les aides financières et l'accompagnement technique du montage du projet ont incité les copropriétaires à se lancer dans la restauration-rénovation du bâti. La subvention de Chartres métropole et celle de l'ANAH, au titre de la rénovation de copropriétés dégradées, leur permet ainsi de couvrir environ 50 % du coût total des travaux effectués sur les parties communes. L'ouverture de MaPrimeRénov' à toutes les copropriétés permet-

tra en outre d'accompagner les travaux dans les parties individuelles et d'augmenter encore le gain énergétique du bâti.

Un accompagnement aux copropriétés dans toutes les étapes du projet de rénovation

Chartres métropole propose aux copropriétés un accompagnement pour le montage de projets de rénovation énergé-

tique, réalisés par l'opérateur de l'agglomération SOLIHA dans un ou plusieurs bâtiments. Pour les travaux générant un gain énergétique supérieur à 35 %, certains copropriétaires peuvent bénéficier de subventions, selon des conditions d'occupation et de ressources.

ATTENTION: vous devez impérativement prendre contact avec l'équipe de Chartres Rénov'Habitat avant de démarrer les travaux.

BELL'ITALIA

24, place des Halles



Renata Buscacio et Aubrée Oddo, entre Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans

Si vous êtes amateurs de saveurs italiennes, le restaurant-pizzeria Bell'Italia, ouvert place des Halles, saura vous satisfaire. Ancien traiteur, Aubrée Oddo est associée avec Renata Buscacio, gérante voisine du Comptoir de la Mairie, à la tête de ce nouvel établissement de la place des Halles.

À la carte, les incontournables pizzas servies à la part – sur place ou à emporter – ainsi que des plats typiques de la gastronomie italienne: lasagnes, pâtes, risottos, salades, etc. Rayon desserts, vous trouverez les classiques, comme le

tiramisu, mais aussi des surprises gourmandes à l'image des cannellonis sucrés à base de mascarpone ou de ricotta et agrémentés de saveurs pistache ou vanille.

« Bell'Italia apporte une nouvelle offre de restauration au cœur de ville avec des spécialités italiennes gourmandes de qualité préparées par Aubrée Oddo, laquelle travaille avec enthousiasme pour transmettre sa passion de la cuisine transalpine », s'est réjouie Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.



LE MONTESCOT

30, place des Halles



Pascal Gaüzère, Martine Mokhtar, Sylvain Gallouin et Guillaume Bonnet



Le restaurant Le Montescot, codirigé par Pascal Gaüzère et Sylvain Gallouin, a rouvert ses portes au public début mai après un an de fermeture pour travaux. L'établissement de la place des Halles, qui peut accueillir 80 couverts, a conservé son esprit originel, avec une décoration intérieure sobre et boisée, Régulièrement renouvelée, la carte propose une sélection de plats gourmands à base de produits de qualité: du délicieux saumon fumé au classique moelleux au chocolat en passant par le pavé de lieu jaune à la plancha. La carte des vins a également été élaborée avec soin. On y trouve les classiques de la viticulture française: Sancerre, Côtes de Provence, Chinon, Saint-Nicolas de Bourgueil, etc.

«*La réouverture du Montescot est une excellente nouvelle pour les amateurs de cuisine raffinée, a déclaré Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. Le décor de cet établissement reconnu de la place des Halles a conservé son charme d'origine et sa carte composée de plats savoureux et les vins, sélectionnés avec soin par Pascal Gaüzère et Sylvain Gallouin*».

LABEL VILLAINES

10, rue de Villaines



L'équipe de Label Villaines, au côté de Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, et Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce.

Chaque détail compte dans la boucherie flambant neuve Label Villaines, depuis le choix de la viande et sa préparation jusqu'à la décoration et l'agencement. « *Le magasin, avec son ambiance rétro et moderne à la fois, est de qualité, tout comme l'accueil,* souligne Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commer-

çants et les artisans. *Les habitants attendaient une nouvelle boucherie avec impatience* ». Après une carrière de boucher puis de commercial en produits carnés, Thierry Houvet a acquis l'ancienne boucherie Jumeau. « *J'ai eu envie de reprendre les couteaux. Je choisis des carcasses entières ou demi-entières, que je désosse et prépare moi-même, et les meilleures*

viandes: vaches de salers, aubracs, gasconnes, veaux élevés sous la mère, agneaux des Pyrénées, porcs de Nogent-le-Rotrou et porcs noir de Bigorre... » Label Villaines propose aussi un rayon traiteur « fait maison » et des rayons fromages et épicerie fine avec quelques vins de Bergerac. Un comptoir avec rôtissoire est prévu pour les dégustations.

Le parc André-Gagnon sans clôture



| Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville

Mi-mai, la Ville a fait procéder au retrait de la clôture du parc André-Gagnon. « Nous avons souhaité donner à celui-ci une respiration nouvelle en l'ouvrant sur la ville, explique Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville. Cette clôture – qui sera réutilisée ailleurs – n'était pas par-

ticulièrement esthétique et le parc n'en est donc que plus beau. Parallèlement, pour préserver les enfants de la circulation, nous avons créé un nouvel espace entièrement clôturé, qui englobe l'aire de jeux et la prairie le long de l'avenue Alsace-Lorraine. »

La Ville poursuit sa lutte contre l'abandon des animaux

La Ville lance cet été une nouvelle campagne de sensibilisation pour lutter contre le nombre toujours plus élevé d'abandon d'animaux domestiques lors des départs en vacances.

Aucune raison
ne justifie
l'abandon

À Chartres,
des alternatives
existent.

Renseignez-vous sur
chartres.fr



6 0000 animaux domestiques sont abandonnés chaque été en France, un chiffre en constante augmentation. Pionnière en France parmi les villes moyennes, la Ville de Chartres ne cesse d'agir en faveur du bien-être animal. Elle poursuit ainsi son combat contre l'abandon en lançant cet été sa deuxième campagne de sensibilisation pour rappeler ce qu'implique l'adoption d'un animal.

Anticiper son départ en vacances

« Adopter un animal est une décision qui doit être mûrement réfléchie car elle engage sur le long terme, dit Sophie Beurel,

conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. *Il est par exemple préférable d'emmener son animal de compagnie. Si vous ne le souhaitez pas ou si votre lieu de séjour n'accepte pas les animaux, il existe des solutions pour éviter de l'abandonner en partant. Vous pouvez ainsi confier votre animal à des proches pendant votre absence ou le placer dans une pension spécialisée.* »

Sur la route, pensez à effectuer des arrêts fréquents, surtout en cas de chaleur, pour hydrater votre animal avec un peu d'eau fraîche. Privilégiez un espace avec de la verdure où il peut se reposer à l'ombre et faire ses besoins. Enfin, emportez son alimentation habituelle

ainsi que son couchage et quelques jouets afin qu'il garde ses repères.

► Adresses d'hébergements pour animaux sur le site chartres.fr, rubrique animal-en-ville/lutte-contre-abandon.

Si vous trouvez un animal errant, contactez le 0237234284.

Cette ligne vous oriente vers la police municipale, qui se charge d'enregistrer votre signalement et de contacter la fourrière pour qu'elle récupère l'animal.

Rappel

L'animal est considéré depuis 2015 comme un être doué de sensibilités. L'abandon est un acte de cruauté passible de deux ans de prison et de 30 000 € d'amende.

Inauguration de l'espace canin rue des Petites-Filles-Dieu



Chartres éducation et sports canins, présidée par Yohan Compper.

« Dans une ville apaisée, il est primordial d'investir en faveur de la condition animale et de créer des espaces dédiés, a déclaré Jean-Pierre Gorges. À l'image des canisites aménagés depuis plusieurs années à travers la Ville, nous souhaitons étendre ce type de dispositifs d'utilité publique ».

L'espace de liberté pour les chiens du 3, rue des Petites-Filles-Dieu a été inauguré le samedi 30 avril en présence notamment du maire, Jean-Pierre Gorges, de Karine Dorange, 3^e adjointe, de Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche

Éco-ville, et de Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. Les propriétaires et leurs compagnons étaient invités ce jour-là à découvrir ce terrain sécurisé de 1000 m², en libre-accès 24 heures sur 24 et sept jours sur 7, et à assister à une démonstration de l'association

« La Ville est pionnière en matière de bien-être animal, a ajouté Sophie Beurel. C'est pour cette raison que le maire, Jean-Pierre Gorges, a répondu à l'attente des Chartreains en créant un terrain sécurisé en ville, sur le Plan vert, où les chiens pourront se dépenser librement en toute sécurité. »

Chartres en lumières

Retour en images

L'édition 2022 de Chartres en lumières marque le grand retour de l'hôtel Montescot parmi les 21 sites patrimoniaux illuminés de la ville.







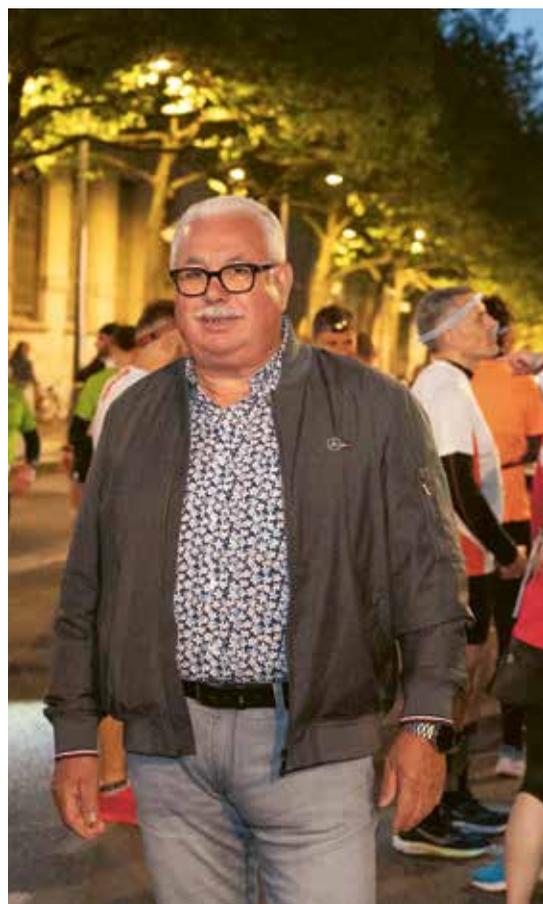
Trail in Chartres en lumières

Retour en images

Le sillage des lampes frontales
devant le portail sud de la cathédrale

Le samedi 30 avril dernier, ils étaient près d'un millier de runners à s'élancer à la nuit tombée sur le 10 kilomètres du Trail in Chartres en lumières dont le parcours serpentait à travers le centre-ville et la ville basse.

Le Marocain Khalid Lablaq, de la Vallée d'Avre, s'est imposé en 31'52 devant le Chartrain Loïck Chuberre, licencié au Stade Français Triathlon. Chez les féminines, la Varoise Ambre Courthaudon, licenciée à Saint-Brieuc Athlé, l'a emporté en 44'53, devant deux athlètes de l'Aclam: Vanessa Appassamy et Stéphane Cerisier.



José Rolo, adjoint aux Sports, sur la ligne de départ du Trail

Un exercice grandeur nature

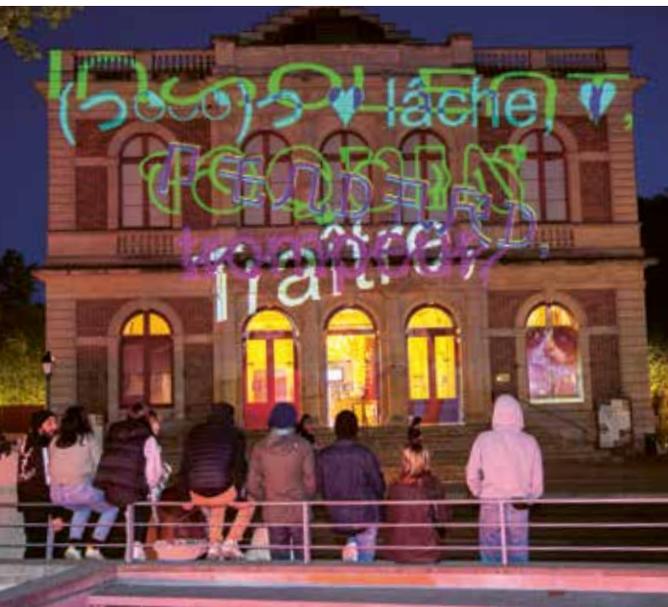


Les élèves de l'école des Gobelins et leurs professeurs, parmi lesquels Marie-Jeanne Gauthé (à gauche), créatrice de l'actuelle scénographie du théâtre.

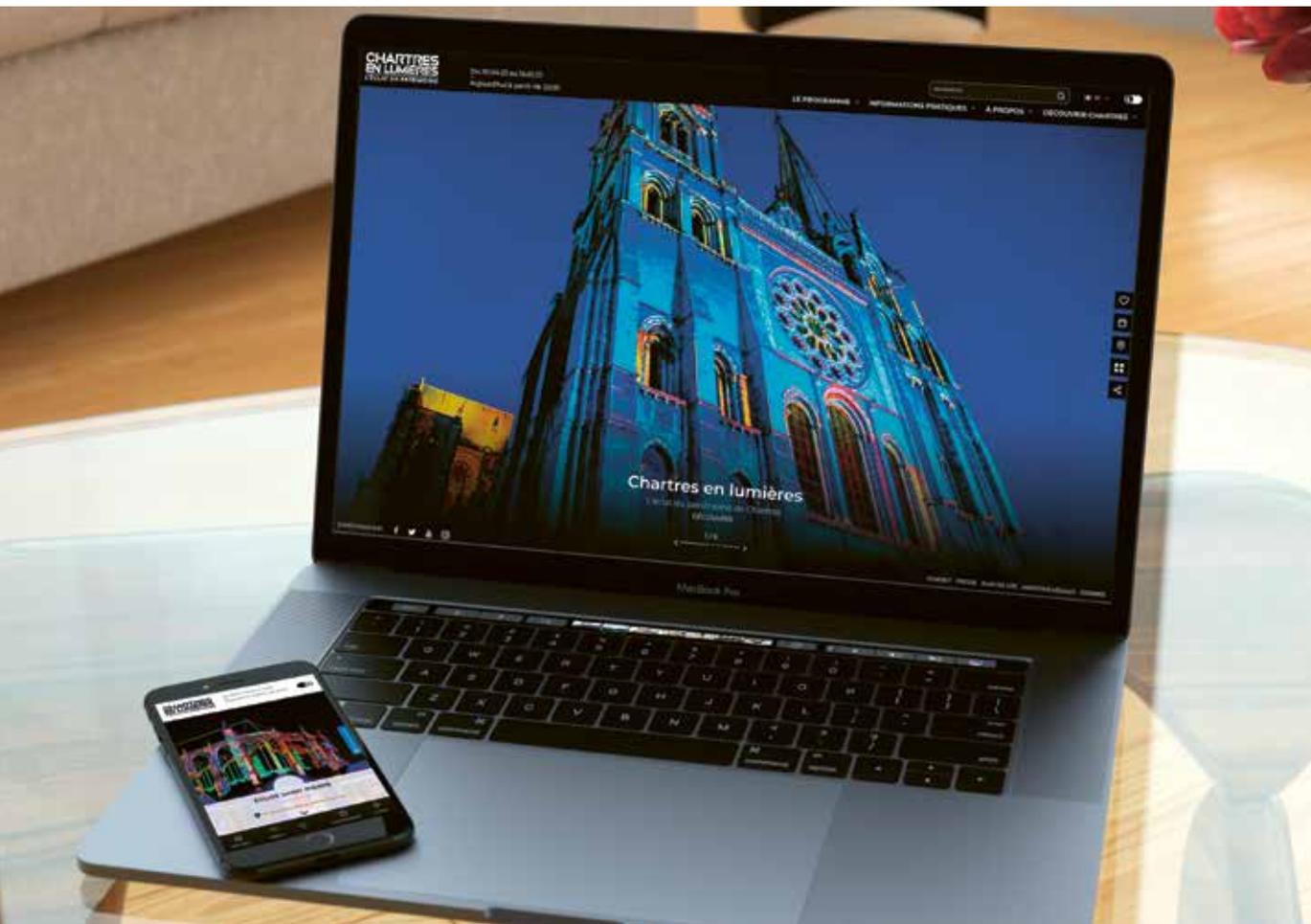
Le samedi 7 mai, 25 élèves et cinq professeurs de la prestigieuse école des Gobelins étaient venus de Paris pour assister à la projection en boucle sur la façade du théâtre des 12 scénographies créées dans le cadre d'une convention passée entre leur établissement et la Ville de Chartres. Les étudiants de 3^e année de « Bachelor graphiste motion desi-

gner » avaient en effet été invités à imaginer en tandem des films d'une durée d'1 minute à 1 minute 30. « *On nous a donnés deux semaines et demie pour concevoir graphiquement les scénographies sur la thématique du théâtre (Danse classique, comédie, tragédie, comédie musicale...), plus quelques jours pour réaliser les ajustements avec la musique* », ont-ils expliqué.





Les nouveautés du site internet de Chartres en lumières



Le site internet de Chartres en lumières a été repensé pour devenir ce que l'on appelle une « progressive web app » (PWA), qui tire parti à la fois de la profondeur de contenu du site web et des fonctionnalités de l'application pour donner un aperçu le plus complet possible de l'événement sur ordinateurs comme sur appareils nomades. Le tout offrant une expérience d'utilisation plus

fluide et la possibilité de fonctionner hors-ligne. Les visiteurs de Chartres en lumières peuvent dorénavant se déplacer de site en site grâce à un nouveau plan interactif, qui continuera à évoluer et à gagner en fonctionnalités au fil de la saison.

En français et en anglais

Accessible depuis tous les navigateurs Internet et téléchargeable sur Google Play, la PWA

vous indique les horaires de début et de fin des scénographies. Elle peut être « épinglée » sur votre écran de téléphone mobile pour un accès immédiat, est disponible en français et en anglais et sa présentation s'adapte automatiquement à l'heure de consultation grâce à un mode jour/nuit.

Plus besoin de jongler entre web et application: tout est dans cette nouvelle et unique vitrine de Chartres en lumières!

Chartres en lumières en timbres

À l'occasion d'un cocktail organisé pour remercier les partenaires de Chartres en lumières, La Poste a présenté un nouveau collector de 8 timbres sur l'événement, édité en partenariat avec la Ville.



Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, M. Abensour, représentant régional de La Poste, et Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle

Le mardi 26 avril dernier, dans le grand salon Marceau du Pôle administratif, M. Abensour, représentant régional de La Poste, a présenté un deuxième collector de timbres sur le thème de Chartres lumières – après celui de 2018 – édité en partenariat avec la Ville. Ce tirage, qui réunit huit timbres représentant des monuments illuminés (Le portail royal et le portail nord de la cathédrale, l'église Saint-Pierre, le théâtre, le quai Gloriette et la place Billard), est en vente sur le site Internet de La Poste, dans les principaux bureaux de poste et espaces Pro d'Eure-et-Loir mais

aussi disponible auprès des facteurs sur demande.

Remerciements aux partenaires

Le maire, Jean-Pierre Gorges, et Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle, ont profité de la soirée pour remercier les partenaires de Chartres en lumières: Imprimerie Chauveau, Le Grand Monarque Hôtel & Spa Chartres, Novo Nordisk, Enedis, JCDecaux, Chérie FM Chartres, Le Parisien, Paris-Match, Casapub-Signaletique, Caisse d'Épargne Loire Centre, Lorenove, Eurélien: Le

Département d'Eure-et-Loir, Gauthier Traiteur, Citeos, VINCI Autoroutes et La Poste. Ils ont aussi adressé leurs remerciements aux scénographes de l'événement: Spectaculaires, Studio BK, M² EVENT, Luminaire, Lumière de Verre, MO-CA / design graphique - illustration, CitéCréation, Camille Gross, Olivier Magermans, Marie-Jeanne Gauthé et Gobelins, l'école de l'image.

► Collector de 8 timbres
« Chartres en lumières, l'éclat du patrimoine »
Tarif: 13 €



Le feu d'artifice de la fête foraine tiré le vendredi 13 mai dernier depuis l'hippodrome de Chartres.



Le programme de la Fête de la musique, mardi 21 juin



DÉAMBULATIONS

Band.la.do.ré (banda)
Batoucada (batucada)

BOULEVARD CHASLES Côté place des Épars

18h30 à 19h30
4U (blues, folk, rock)

20 h à 22 h
Copy Art (blues, folk, rock)

22h30 à 23h30
Naga (rock progressif)

Square des Maréchaux

20h30 à 22 h
Les Ailes Déployées
(gospel, reggae, pop)

22h30 à 23h30
Noa Lake (métal)

Côté Mathurin-Régnier

20 h à 21 h
Paul Mc Fly (hard rock, métal)

21h30 à 23h30
Christophe Cintras
(chanson française)

Côté Crédit Agricole

19h30 à 22 h
Nyothan (hip-hop, rap)

22h30 à 23 h
Seemoo (hip-hop, pop urbaine)

CATHÉDRALE

Esplanade
20 h à 22 h
Number Nine (rock)

Portail Nord

20 h à 21h30
Y'a d'la Voix (chorale polypho-
nique et variétés)

Portail Sud

20 h à 22 h
Chips Lovers (funk, soul)

ESPLANADE DE LA RÉSISTANCE Chemin de Mémoire

20h30 à 23 h
Larsen (reprises pop, rock)

MONUMENT JEAN MOULIN

21 h à minuit
Génération 2 Palmas
(pop rock, variétés)

JARDIN DE L'EVÊCHÉ

18h30 à 22h30
Louange (Gospel)

KIOSQUE DE LA BUTTE DES CHARBONNIERS

19 h à 00h30
Psykotik Sound Kartel
(électro to hardtek)

SQUARE NOËL-BALLAY

19 h à 00h30
Ballistick (reggae)

PLACE BILLARD

18 h à 21 h
Orchestre junior et Big Band
du conservatoire
(classique, jazz)

21h30 à 00h30
Liberty Belle (pop rock)

PLACE CAZALIS

19 h à minuit
Fake Idea (pop rock)

PLACE CHÂTELET

20h30 à 22 h
The Eeeling Acoustic duo
(blues, folk, rock)

20h30 à 23h30
AR'M (rock)

PLACE DE LA PORTE SAINT-MICHEL

20 h à 00h30
Challenger
(pop rock, blues-rock)

PLACE DE L'ÉTAPE-AU-VIN

17 h à 00h30
Liönel Kâ et DJ Dimcy
(musiques actuelles)

PLACE DES ÉPARS

21 h à 23h30
Fargu'S'wing
(jazz New Orleans, Dixieland)

PLACE DES HALLES

21 h à 23 h
Coot Rat (rock, blues, reggae,
chanson française)

PLACE DU GÉNÉRAL -DE-GAULLE

21 h à 23 h
Crazy Adders
(rock, hard rock années 70)

PLACE MARCEAU

20 h à 00h30
Lady Montaigne
(pop rock, folk)

PLACE SAINT-PIERRE

19 h à 00h30

Artikal Roots Sound System
(reggae, roots, dub)**RUE DE LA CLOUTERIE**

20 h à 00h30

Soul Band Theory (soul, funk)

RUE DE LA POËLLE PERCÉE

19 h à minuit

Forty Groove (funk, pop rock)

RUE DE LA POISSONNERIE

10 h à 10h30

Écoles François-Villon et
Annie-Fournier (chorale)

18 h à 19h30

The Jas Walker Band
(pop rock compositions)

20 h à 21 h

Pick and Songs
(folk, pop, variétés)

21h30 à minuit

Soni Truand (rock, pop rock,
électro acoustique)**RUE DU M. DE LATTRE-DE-TASSIGNY**

21 h à 23 h

Patatrack (variétés internationales, pop rock)

RUE NOËL-BALLAY

19 h à 21 h

David (guitare folk)

21 h à minuit

Lili Kochkine, Les Insoumis,
Rock "S" Cream (rock)**PLACE SAINT-AIGNAN**

20 h à 00h30

Vi and Pi (pop rock)

STATUES DES CROISÉS

19 h à 19h30

Red Belt (celtique)

ÉGLISE DE LA MADELINE

20 h Concert

de l'Instrumentarium

Ce programme est indicatif est peut être modifié au dernier moment selon la présence des groupes ou les conditions météo.

Un battle de danse aux Clos

L'association The Underground organise la 9^e édition de son BeuceTown Battle le samedi 25 juin de 15 h à 20 h sur le skatepark devant la maison pour tous des Petits-Clos.



La compétition de breaking réunira des danseurs venus de la France entière, qui s'affronteront en 2 contre 2 ou en 1 contre 1, pour les débutants. L'équipe chartraine d'Édition limitée tentera de faire bonne figure face par exemple aux Caennais de SNT ou aux Parisiens de Red Line. On notera la présence dans le jury du danseur Thias et de Bruce Chiefare, chorégraphe rennais de la compagnie Flowcus.

une démonstration de graffiti éphémère sur cellophane et un show des élèves de l'association, qui clôturera l'année de cours. Un food-truck sera présent pour les petits creux!

► Maison pour tous des Petits-Clos
4, avenue François Mitterrand

► Inscriptions auprès de Guillaume Cabart
06 34 47 71 54
Les danseurs ont jusqu'au 25 juin pour s'inscrire

Ouvert à tous et gratuit, le BeuceTown Battle proposera aussi

Le retour de L'Paille à Sons

Pour sa 8^e édition, les 10 et 11 juin, le festival L' Paille à Sons quitte le parc André-Gagnon pour le stade Jacques-Couvret, aux Grands-Prés, à deux pas du centre-ville. La programmation, elle, est toujours aussi qualitative et éclectique.



Youri Lenquette

| Les Wampas



| KO KO MO

Organisé par l'association Les Sons du sous-sol, le festival L'Paille à sons franchit cette année un cap en déménageant du Parc André Gagnon au Stade Jacques-Couvret des Grands-Prés. Un changement de site qui s'accompagnera d'une scène plus grande et d'une programmation XXL avec plus de 17 concerts, dont ceux des groupes des éditions annulées (Les Wampas, KO KO MO, Gauthier Toux Trio, We Hate You Please Die, SONGO, Valentine Lambert) ou de nouveaux coups de cœur (Irène Drésel, Volo, Cannibale, TURFU, Bleu Shinobi, Os Noctambulos, Pyrotropy). S'ajouterons à cela une création originale, une exposition photographique, des spectacles jeune public et des performances surprises.

PROGRAMME

Vendredi 10 juin

18 H 30 VALENTINE LAMBERT

Auteure-compositrice interprète, Valentine Lambert nous fait voyager dans sa folk intimiste et chaleureuse, inspirée par les grands espaces américains autant que par les notes soyeuses de Norah Jones ou la pop country du duo First Aid Kit.

19 H 30 GAUTHIER TOUX TRIO

Associé à la nouvelle garde du jazz français, le pianiste Gauthier Toux vient de sortir son troisième album en trio, *The Biggest Steps*. Jeune artiste prometteur il y a encore peu, Gauthier Toux frappe, à 28 ans à peine, à la porte de la cour des grands.

20 H 15 DJ TOM DEWO

20 H 45 CANNIBALE

Avec leur troisième album *Life is Dead*, sorti en novembre dernier, les cinq Normands Cannibale affirment leur esthétique si particulière, creuset de pop exotique, de cumbia afrobeat infectée d'accords ensoleillés.

22 H LES WAMPAS

Groupe de rock alternatif et punk rock originaire de la région parisienne, Les Wampas sont nés en 1983, sous l'impulsion du chanteur Didier Wampas. Dans leur dernier album intitulé *Sauvre le monde* (avec une faute de frappe), sorti en 2019, les Wampas ont décidé de sauver la planète.

23 H DJ TOM DEWO

23 H 45 WE HATE YOU PLEASE DIE

Après un premier album remarqué, *We Hate You Please Die* ajoutent de la mélancolie à leur fureur dans leur deuxième opus *Can't Wait To Be Fine*. Si le mélange peut paraître périlleux, celui-ci est venu naturellement, le groupe préférant les tripes et le non-consensus à la superficialité.

Samedi 11 juin

14 H 30 COMPAGNIE THÉÂTRE EN HERBE

Théâtre jeune public

16 H PYROTROPY

Country-folk

16 H 45 VOLO

Volo – de Volovitch, un patronyme venu d'Ukraine – c'est l'histoire de deux frangins qui partagent très tôt leurs révoltes et de fêtes qui se prolongent jusque tard, de deux voix fraternelles aux élégances singulières qui se répondent et se complètent, s'interrogent et se bousculent.

18 H OS NOCTAMBULOS

Arrivé de Sheffield en 2012, Nick Wheeldon (chant, guitare) fonde Os Noctambulos à Paris avec Coline Loison (basse), Valentin Buchens (guitare), Baldo Ortas (batterie), bientôt rejoints par Chris Bartlet (pedal steel). Le groupe joue un garage folk teinté de surf et de psychédéisme.

19 H SONGØ

Né à l'été 2018 entre Rennes et Bristol, Songø réunit la chanteuse sud-africaine Sisanda Myataza, Yoann Minkoff (guitare), Mael Loeiz Danion (chœurs et claviers) et le batteur et multi-instrumentiste burkinabé Petit Piment. Un

mix d'influences, qui a fait naître une musique pop résolument organique, entre soul, transe et psychédéisme afro.

20 H 15 BLEU SHINOBI

Le projet pop lo-fi ensoleillé Bleu Shinobi est né de la rencontre de deux jeunes musiciens tourangeaux, Zaïa et Paolig. Inspirés par la pop 60's des Beatles, des Beach Boys, ou plus récemment Pearl and the Oysters, ils proposent une musique délicate, insouciance et colorée, qui donne envie de partir sur les routes en combi VW.

21 H 15 KO KO MO

Ces deux-là ont déjà plus de 350 scènes à leur actif. L'un possède, en plus du style et de la tessiture, la fougue guitaristique des grands aînés (Plant, Townshend et Page en tête), l'autre martèle ses fûts comme si sa vie en dépendait, le tout produit une jubilation immédiate, viscérale, presque érotique.

22 H 30 TURFU

Ce duo futuriste relève avec une simplicité déconcertante le pari de mêler les rythmes dansants de l'accordéon et les répétitions abstraites de l'électronique. Explorant sans cesse les différents chemins vers le dancefloor, Turfu performe un live proche du DJset, enchaînant les morceaux sans coupure, au service d'une transe collective.

23 H 45 IRÈNE DRÉSEL

Sensualité, érotisme, rêverie, croyance, culte, rituel, cérémonial, adoration, extase, hypnose, aveuglement, font partie des sujets de prédilection de la Drouaise Irène Drésel, par ailleurs diplômée des Beaux-Arts de Paris. Ses sonorités techno, faites de mélodies hypnotiques



| Irène Drésel

plaquées sur des basses tournoyantes et profondes, participent à cette recherche d'un équilibre suspensif.

Tarifs

Pass 1 jour: 14,50 €

Pass 2 jours: 22 €

boutique.chartres-tourisme.com

Billets non modifiables – non remboursables (en cas d'annulation de l'événement pour cas de force majeure ou d'intempérie, C'Chartres Tourisme procédera au remboursement des billets moyennant 2 € de frais de billetterie.

Restauration et buvettes sur place.

Pour des raisons de sécurité et de sérénité, les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du festival.

► L'Paille à Sons
vendredi 10 et samedi 11 juin
Stade Jacques-Couvret
Route des Grands-Prés
lessonsduoussol@gmail.com

Élégance et voitures anciennes aux Grands-Prés

Le week-end des 4 et 5 juin, le Lions Club Vallée de l'Eure et Belle Verrière et le C'Chartres Tennis organisent un Concours d'élégance de voitures anciennes aux stade des Grands-Prés.

C'est un air délicieusement rétro qui soufflera les samedi 4 et dimanche 5 juin au stade des Grands-Prés, où se tiendra le 1^{er} Concours d'élégance et de voitures anciennes, initié par le Lions club Vallée de l'Eure et Belle Verrière, en partenariat avec le C'Chartres Tennis, au profit d'associations liées au handisport.

Le dimanche, les voitures, âgées de plus de 30 ans, seront présentées au public et devant un jury avant de partir parader sur un circuit passant par Lèves. Le C'Chartres Tennis organisera en parallèle un tournoi « Vieilles raquettes » ouvert à tous les licenciés FFT, qui auront l'obligation de rentrer sur le court en tenue rétro et de jouer avec des raquettes anciennes. L'occasion de ressortir vos Donnay, Hilton, Rossignol, Sydney ou Wilson du grenier !

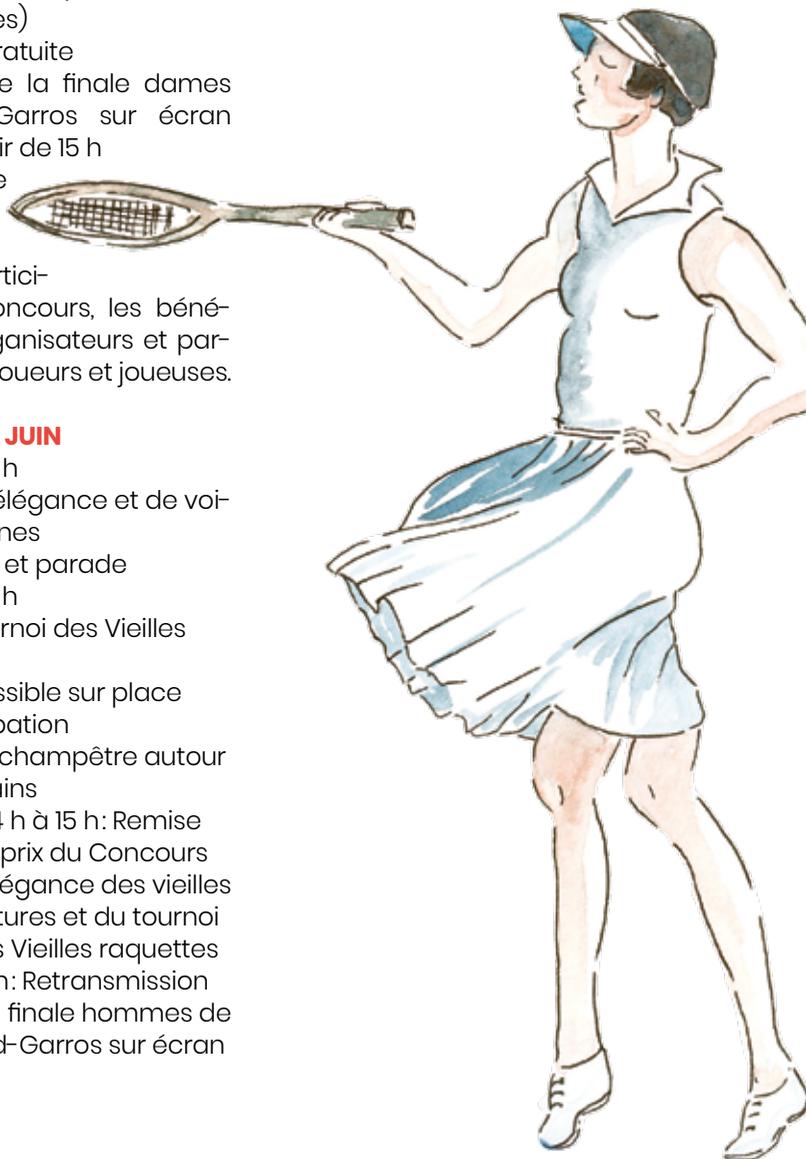
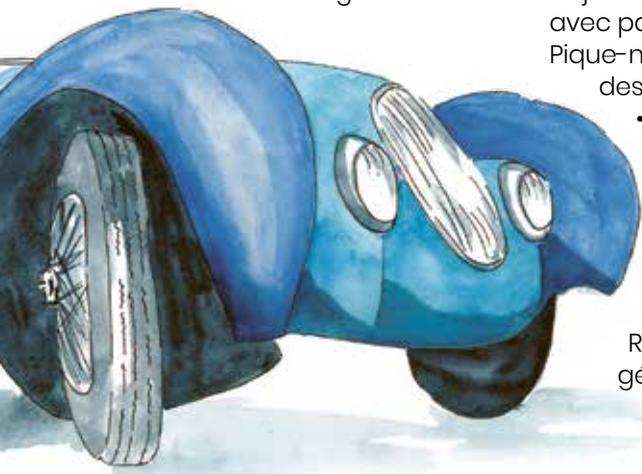
SAMEDI 4 JUIN

- De 14 h à 18 h
- Accueil et inscriptions des voitures non encore inscrites
Inscription gratuite
- Tournoi des vieilles raquettes ouverts à tous (membres et non membres)
Inscription gratuite
- Diffusion de la finale dames de Roland-Garros sur écran géant à partir de 15 h
- À partir de 18 h: apéritif dînatoire pour les participants au concours, les bénévoles, les organisateurs et partenaires, les joueurs et joueuses.

DIMANCHE 5 JUIN

- De 10 h à 13 h
Concours d'élégance et de voitures anciennes
Présentation et parade
- De 12 h à 14 h
Finale du tournoi des Vieilles raquettes
Déjeuner possible sur place avec participation
Pique-nique champêtre autour des terrains
- De 14 h à 15 h: Remise des prix du Concours d'élégance des vieilles voitures et du tournoi des Vieilles raquettes
- 15 h: Retransmission de la finale hommes de Roland-Garros sur écran géant

► Renseignements
Lions Club
06 26 77 26 09
lionsclubvde@gmail.com
C'Chartres Tennis
06 10 84 88 48
cchartrestennis@gmail.com



6^e Traversée de Chartres



Dimanche 26 juin, à l'occasion de la Journée nationale des véhicules d'époque, quelque 250 motociclettes, voitures, vélomoteurs et tracteurs antérieurs à 1987 circuleront en cortège dans les rues de Chartres et Luisant en suivant le tracé de la RN 10. Avec une pause, à mi-chemin, place des Épars, pour donner le temps aux curieux de découvrir ces petits bijoux bichonnés par leurs propriétaires et d'échanger avec ces derniers. La Traversée de Chartres est organisée par le club Voitures anciennes de Beauce, le club Auto-moto rétro Chartres et le Rencard Chartres.



► Informations
Rassemblement à 8 h sur le parking de Leroy Merlin, à la Madeleine. Arrêt temporaire place des Épars et arrivée au parking du centre Leclerc de Barjouville vers 12 h.

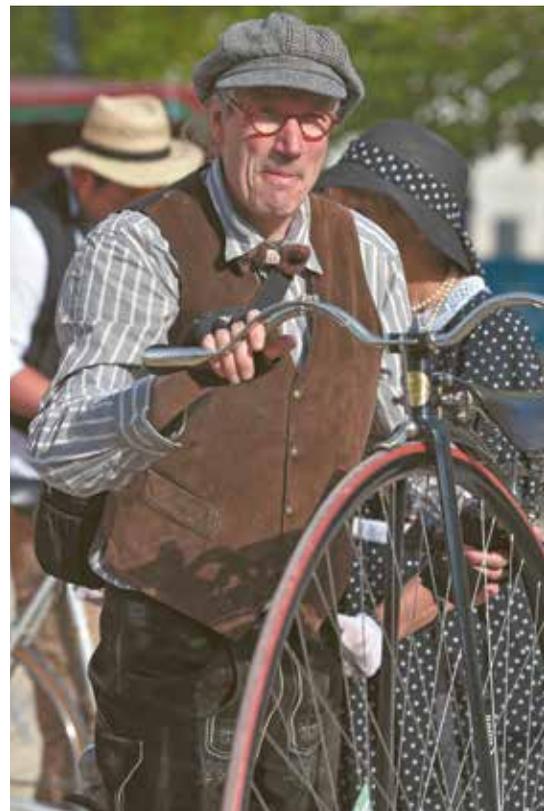


Les Vieilles Pédales

Retour en images



Les samedi 14 et 15 mai derniers, la première édition des Vieilles Pédales a rassemblé place Châtelet et sur la butte des Charbonniers tous les amoureux de vélos rétro pour une manifestation des plus festives et vintage.





La Fête des fleurs des Vitrines C'Chartres

Le samedi 11 juin de 10 h à 18 h, les Vitrines C'Chartres vous invitent à leur première Fête des fleurs, qui proposera diverses animations dans le centre-ville.



TROC PLANTES

Le Troc plantes vous donnera l'occasion de rencontrer d'autres jardiniers passionnés, d'acquérir de nouvelles plantes à moindres frais, de partager connaissances et expériences de jardinage, de découvrir des plantes inconnues ou oubliées et de dénicher des plantes introuvables dans le commerce. Chacun vient avec les plantes issues de son jardin, s'installe pour la journée ou la demi-journée et les échanges de plantes, graines, semis, boutures, bulbes ou rejets peuvent commencer !
Esplanade de la Résistance
De 10 h à 18 h

PLACE DES HALLES

La Place des Halles accueillera un marché de pépinières, horticulteurs et fleuristes, des conseils de rempotage, et de bouturage avec l'Atelier d'art floral, des stands de créateurs locaux autour des senteurs fleuries et herbacées (savons, bougies, produits de beauté), un bar à fleurs et gourmandises fleuries, ainsi qu'un atelier cosmétique fleurs et plantes. Vous pourrez aussi visiter une exposition de peintures sur le thème des fleurs au Pôle administratif.

De 10 h à 18 h

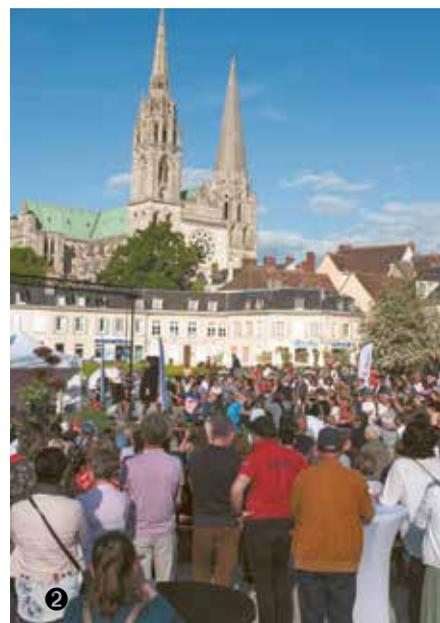
EFFETS FLEURS

Spéctacle

Place Billard, les cinq membres de la compagnie Lilou, dont trois échassières, vous proposeront leur spectacle *Effets fleurs*, une animation ludique et participative sur le thème des cinq sens, avec un petit train des cinq sens, des jeux de comédie, la diffusion de parfums, des chants polyphoniques ou lyriques et une dégustation de bonbons aux fleurs.

Spéctacles à 15 h et 17 h 45
(Durée: 50 minutes)
Gratuit

► Vitrines C'Chartres
16, place des Halles
09 67 35 05 68
vitrines-chartres.com



Retour en images Les Vitrines C'Chartres



En mai, les toujours dynamiques Vitrines C'Chartres ont lancé deux nouvelles animations festives. Le samedi 6, quelque 35 commerçants adhérents de l'association ont participé au premier « défilé décalé » sur un podium de 10

mètres de long monté place Châtelet et devant près de 400 personnes. Le samedi 21 mai, les Vitrines C'Chartres avaient donné rendez-vous aux Chartains sur la place des Halles pour le festival Brass'Art, qui réunissait une quinzaine de brasseurs artisanaux locaux.

❶ et ❷ Le podium du Défilé décalé du samedi 6 mai, place Châtelet

❸ Quelques élus sur un stand de Brass'Art, parmi lesquels Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Elisabeth Fromont, 1^{re} adjointe.

LE TOP 16 D'ÉCHECS à Chartres

Le salon Marceau du Pôle administratif accueillera du 9 au 19 juin les 16 meilleurs clubs, dont le C'Chartres Échecs, à l'occasion de Top 16 d'échecs, le championnat de France par équipes.



Le maire, Jean-Pierre Gorges

Pour les passionnés d'échecs, le prestigieux Top 16, qui réunit les 16 meilleurs clubs français pour l'attribution du titre de champion de France par équipes, fait partie des rendez-vous incontournables du calendrier. Déjà hôte de la compétition en 2017 et du championnat de France toutes catégories en 2019, la Ville confirme son statut de terre d'échecs puisque le C'Chartres Échecs prendra part pour la deuxième fois au Top 16 après avoir décroché une belle 5^e place l'année dernière à Châlons-en-Champagne.

« Seize équipes de huit joueurs vont disputer ce Top 16 d'échecs dans les meilleures conditions, dit le maire, Jean-Pierre Gorges. En effet, cette compétition était prévue à Chartres l'an dernier, mais la pandémie en avait décidé autrement. Heureusement, à quelque chose malheur est bon, puisque les joueurs vont pouvoir bénéficier cette année des nouvelles installations de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération. Chartres a déjà accueilli des tournois « Open » et notre club présidé par François Gilles ne cesse de se développer. Non seulement

nous comptons ici de grands joueurs, mais les échecs sont enseignés dans les quartiers et les écoles de Chartres. Et puis, dans un sport individuel, les épreuves par équipes prennent toujours un sel particulier, avec la certitude d'une ambiance passionnée. Enfin, cela va faire venir pas mal de monde à Chartres, et de partout en France. Bref, un beau, un grand moment en perspective, que nous accueillons en parfaite coordination avec ses organisateurs, la Fédération française des échecs et son président Eloi Relange.»

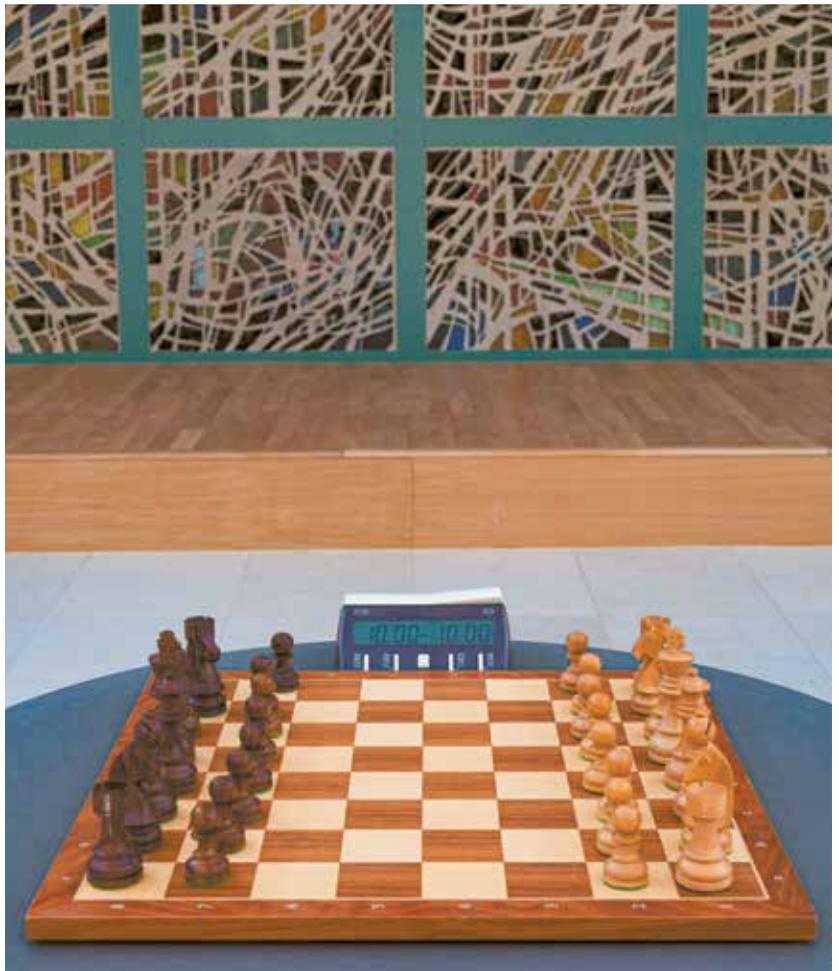
Le format de la compétition

Le Top 16 est un tournoi « toutes rondes » mixte où les seize équipes sont réparties en deux groupes de huit où chacune affronte les sept autres. À l'issue de cette phase, les quatre premiers de chaque groupe sont envoyés en poule haute et les quatre derniers en poule basse, pour former deux nouvelles poules de huit, où chaque équipe affronte les quatre équipes qu'elle n'a pas encore rencontrées. Le premier du classement final de la poule haute remporte le titre de champion de France et les quatre derniers de la poule basse sont relégués en Nationale 1.

Au total, chaque équipe dispute onze matchs, soit un par jour.

Les effectifs

Chaque équipe est composée de seize joueurs et doit compter obligatoirement cinq joueurs français ou résidant en France depuis plusieurs années ainsi qu'au moins une joueuse française.



Lors d'un match, une équipe aligne huit joueurs, classés selon un ordre prédéfini, qui varie à chaque ronde. Les joueurs s'affrontent en respectant leur rang sur la liste. Le premier contre le premier et ainsi de suite. Les huit parties se déroulent en simultané avec un point attribué par victoire.

« Nous sommes sur un format de parties longues. Elles débutent chaque après-midi vers 14 h et durent en moyenne quatre heures, précise Sébastien Sobry. En tant que directeur sportif du C'Chartres Échecs, mon rôle est de préparer la composition d'équipe, d'en rendre compte aux joueurs la veille au soir et de la transmettre le lendemain matin à

l'arbitre. Les joueurs ont le reste de la matinée pour préparer stratégiquement leur partie à venir l'après-midi.»

En marge du Top 16, des animations autour des échecs seront proposées les 11 et 12 juin place des Épars, avec la participation des classes de CMI/CM2 de la ville intégrées au dispositif Échecs à l'école.

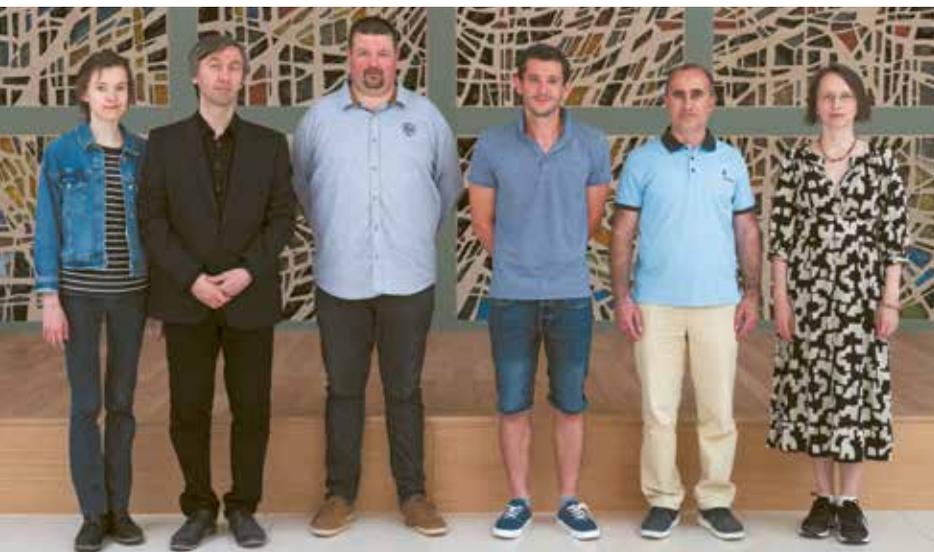
Comment suivre le championnat ?

Résultats à suivre sur la page Facebook du C'Chartres Échecs, le site internet de la Fédération française des échecs (echecs.asso.fr) et les sites spécialisés comme europe-echecs.com ou chess24.com.

LE C'CHARTRES ÉCHECS

en outsider

Si Asnières et Bischwiller sont les favoris logiques du Top 16 2022, le C'Chartres Échecs aura une carte à jouer à domicile en s'appuyant sur la densité et la qualité de son effectif.



Une partie de l'effectif du C'Chartres Échecs: Vera Nebolsina, Gata Kamsky, Sébastien Sobry, le directeur sportif, Victor Stephan, Namig Guliyev et Marina Martsynovskaya.

En mesure, sur le papier, de rivaliser avec tous ses concurrents, le C'Chartres Échecs tentera de décrocher son premier titre de champion de France par équipes. Au côté de son capitaine et grand maître international (GMI) Sergei Tiviakov, le club chartrain pourra s'appuyer sur son prodige Alireza Firouzja, n°1 français et n°3 mondial, et sept autres GMI: la franco-lituanienne Deimante Daulyte-Cornette, l'ex numéro 4 mondial (en 1995) Gata Kamsky, né en Russie et naturalisé américain, l'Azerbaïdjanais Rauf Mamedov et les Français Christian Bauer, Maxime Lagarde, Namig Guliyev et Marc'Andria Maur-

rizzi, 15 ans, qui ont déjà eu l'occasion de se distinguer dans des tournois internationaux.

« Nous visons le top 5, confie, prudent, François Gilles, le président du C'Chartres Échecs. Nous pourrons compter sur nos joueurs de haut rang et sur une jeune garde talentueuse à l'image de Marc'Andria Maurizzi, plus jeune GMI français de l'histoire ».

Si Bischwiller, triple tenant du titre, est favori à sa succession, Asnières et Châlons-en-Champagne ont de sérieux atouts à faire valoir à l'image de leurs leaders respectifs, Maxime Vachier-Lagrave et Veselin Topalov (voir encadré).

L'effectif du C'Chartres Échecs

Sergei Tiviakov (capitaine), Alireza Firouzja, Gata Kamsky, Deimanté Daulyte-Cornette, Rauf Mamedov, Christian Bauer, Maxime Lagarde, Namig Guliyev, Marc'Andria Maurizzi, Victor Stéphan, Zoltan Medvegy, Marina Martsynovskaya.
Remplaçants: Vera Nebolsina, Aurélie Massard, Élise Tomasi, Jérémy Devallée, Romain Bilquez.

Composition de la poule de Chartres

Bischwiller; Villejuif; Grasse Échecs; Châlons-en-Champagne; Club 608 – Paris; Tremblay-en-France; Metz Fischer

Les joueurs à suivre

Maxime Vachier-Lagrave (Asnières): n° 2 français, triple champion de France, champion du monde de blitz 2021, ex n° 2 mondial.

Étienne Bacrot (Bischwiller): n° 3 français, huit fois champion de France.

Laurent Fressinet (Bischwiller): n° 5 français, double champion de France, vice-champion d'Europe 2012.

Veselin Topalov (Châlons-en-Champagne): champion du monde 2005.



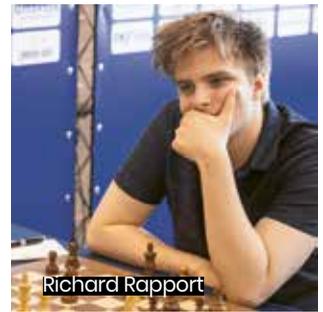
Alireza Firouzja



Ding Liren



Fabiano Caruana



Richard Rapport

TOUT LE MONDE veut prendre sa place



Ian Nepomniachtchi



Hiraku Nakamura



Teimour Radjabov



Jan-Krzysztof Duda

Du 16 juin au 7 juillet, le jeune Chartrain Alireza Firouzja disputera à Madrid la plus importante compétition de l'année, le Tournoi des candidats, dont le vainqueur rencontrera le n° 1 mondial, le Danois Magnus Carlsen, pour le titre de champion du monde.

C'est le palais des Ducs de Santoña, à Madrid, qui accueillera cette année le fameux Tournoi des candidats, qui, depuis 2013, réunit huit joueurs. À l'heure où nous imprimions ce numéro, nous connaissions sept des huit qualifiés: le franco-iranien Alireza Firouzja, membre du C'Chartres Échecs, les Américains Fabiano Caruana et Hiraku Nakamura, le Polonais Jan-Krzysztof Duda, le Russe Ian Nepomniachtchi, qui jouera sous le drapeau de la Fédération internationale des échecs (FIDE), l'Azerbaïdjanais Teimour Radjabov, le Hongrois Richard Rapport et le Chinois Ding Liren.

Magnus Carlsen attend Alireza Firouzja



Magnus Carlsen

À Madrid, les huit cracks de l'échiquier disputeront un tournoi de ligue à double tour dont le vainqueur affrontera, en février 2023, le Norvégien

Magnus Carlsen, 31 ans, champion du monde en titre. Après avoir remporté sa cinquième couronne mondiale en surclassant Nepomniachtchi, en décembre 2021, Carlsen a laissé entendre que sa motivation n'était plus la même. Il a même déclaré que la seule raison qui le pousserait à défendre son titre serait d'affronter le jeune Alireza Firouzja, 18 ans et numéro 3 mondial, qu'il considère comme son successeur désigné. Mais pour cela, Alireza devra s'imposer au Tournoi des candidats. Résultat le mardi 7 juillet.

Échecs à l'école duel final au Rigeard

Une semaine après la fin du Top 16, organisé à Chartres du 9 au 19 juin, les petits champions en herbe s'affronteront au centre de loisirs du Rigeard pour clôturer en beauté et dans la bonne humeur la saison 2021-2022 du dispositif Échecs à l'école.



Quelque 330 élèves de CMI et CM2, répartis dans 14 classes de 7 établissements (Rechèvres, Henri-IV, La Brèche, Maurice-Carême, Jacques-Prévert et Henry-Farman, Henri-Matisse), ont pris part depuis le mois de décembre au dispositif Échecs à l'école, mis en

place depuis quatre ans sur le temps scolaire, dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Chartres et l'Éducation nationale.

Chaque classe profite de 25 séances durant l'année, à raison d'une heure par semaine, divisée en une demi-heure de théorie et une demi-heure de

pratique. Avec, en ligne de mire, les « parties majoritaires » face au maire, Jean-Pierre Gorges, lancées en février, et le grand tournoi final inter classes organisé le samedi 25 juin au centre de loisirs du Rigeard. Ce jour-là, les enfants participeront à des parties en relais et s'affronteront en face-à-face ou dans des matchs par équipes.

LES FOULÉES

investissent la ville

Les Foulées roses et les Foulées de la Cathédrale, toutes deux organisées par L'Écho Républicain, avec le concours de l'ASPTT Chartres et de l'association PEPS (Prévention éducation pour la santé), se dérouleront le samedi 25 juin dans le cœur de ville.



Sébastien Janvier

Programme des Foulées roses

- 10 h : ouverture du village, place des Épars, pour les dernières inscriptions et la remise des dossards.
- 14 h : lancement des animations et départ libre depuis le boulevard Maurice-Viollette, entre 14 h et 18 h.
- 19 h : Départ

À l'image de l'édition du 16 octobre dernier, la course/marche solidaire de 5 kilomètres au profit de la lutte contre le cancer du sein vous propose, soit de participer à la balade sur un parcours balisé et ouvert à la circulation, soit de vous élancer à 19 h à allure

libre sur un tracé fermé vers le centre historique, avec arrivée place des Épars.

Le port du t-shirt rose, offert aux 5000 premiers inscrits, est obligatoire.

Programme des Foulées de la cathédrale

- 14 h : Échauffement en musique animé par l'Orange Bleue, partenaire de l'événement.
- 20 h 30 : Départ des 27^e Foulées de la cathédrale sur le boulevard Maurice-Viollette. Le parcours de 9,6 kilomètres (une boucle à parcourir deux fois)

emprunte la butte des Charbonniers, les bords de l'Eure, les rues Saint-Pierre et Saint-Éman dans le sens de la montée puis l'esplanade de la cathédrale et enfin la place des Épars où a lieu l'arrivée.

L'épreuve est réservée aux personnes nées en 2005 ou avant et requiert obligatoirement un certificat médical.

► Informations
Inscriptions sur le site foules-de-la-cathedrale.fr
foulesdelacathedrale@centrefrance.com
foulesrosesdechartres@centrefrance.com

ARRIVÉE DU TOUR d'Eure-et-Loir

Le dimanche 12 juin, le boulevard Chasles sera, comme l'année dernière, le théâtre de l'arrivée finale du Tour d'Eure-et-Loir cycliste après trois jours de course.



Les 21 équipes engagées

Continental Pro

Go Sport Roubaix Lille
Cross Team Legendre
Alpecin-Fenix Development (Belgique)
Bolton EQ – Black Spoke (Nouvelle-Zélande)
Bridgelane (Australie)
Voster ATS (Pologne)
Premier Tech U23 (Canada)
Dukla Banska Bystrica (Slovaquie)
Kaunas Cycling Team (Lituanie)
China Glory CCG (Chine)
Electro Hiper Europe (Colombie)
Evo Pro (Irlande)
Aevolo (États-Unis)

N1

Vendée U Pays de la Loire
Côtes d'Armor Marie Morin
WB-Fybolia Morbihan
AVC Aix-en-Provence
VC Rouen 76
SCO Dijon

Sélection nationale
Grande-Bretagne U23

N2

C'Chartres Cyclisme

► Dimanche 12 juin
Boulevard Chasles
Arrivée prévue vers 15 h 40

Labellisée épreuve internationale UCI, le Tour d'Eure-et-Loir est inscrit au calendrier Europe Tour et rassemble 20 équipes professionnelles plus le C'Chartres Cyclisme (N2), invité par les organisateurs.

Le départ du 18^e Tour d'Eure-et-Loir sera donné le vendredi 10 juin à La Loupe. Le tracé conduira le peloton sur les routes vallonnées du Perche avant de rejoindre Chartres et le boulevard Chasles, le dimanche 12 juin, au terme de trois jours d'efforts et plus de 500 kilomètres parcourus.

À l'occasion de cette 18^e édition, l'association Loisirs évasion vélo et sports honorera la mémoire du regretté Claude Montac, emblématique organisateur du Tour d'Eure-et-Loir, disparu en mars dernier.

Le parcours

1^{er} étape (vendredi 10 juin): La Loupe – Châteaudun (188 km)
2^e étape (samedi 11 juin): Cloyes-les-Trois-Rivières – La Ferté-Vidame (192 km)
3^e étape (dimanche 12 juin): Bû – Chartres (187 km)



AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

HANDBALL, LIQUI MOLY STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL/MONTPPELLIER
Mercredi 1^{er} juin, 20 h
Halle Jean-Cochet

HANDBALL, LIQUI MOLY STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE
HANDBALL/SAINT-RAPHAËL
Mercredi 8 juin, 20 h 30
Halle Jean-Cochet

ÉCHECS, TOP16 CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES

9 au 19 juin
Pôle administratif, salon Marceau

FOOTBALL, E-SPORT

TOURNOI ESPORT DU C'CHARTRES
FOOTBALL
11 juin, 8 h à 18 h
Stade Jacques-Couvret

COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM
Dimanche 12 juin, 11 h 10
Hippodrome de Chartres

CYCLISME

ARRIVÉE DU TOUR D'EURE-ET-LOIR
Dimanche 12 juin
Boulevard Chasles

RUNNING

FOULÉES ROSES ET FOULÉES
DE LA CATHÉDRALE
Samedi 25 juin, 19 h
Centre-ville

BOXE

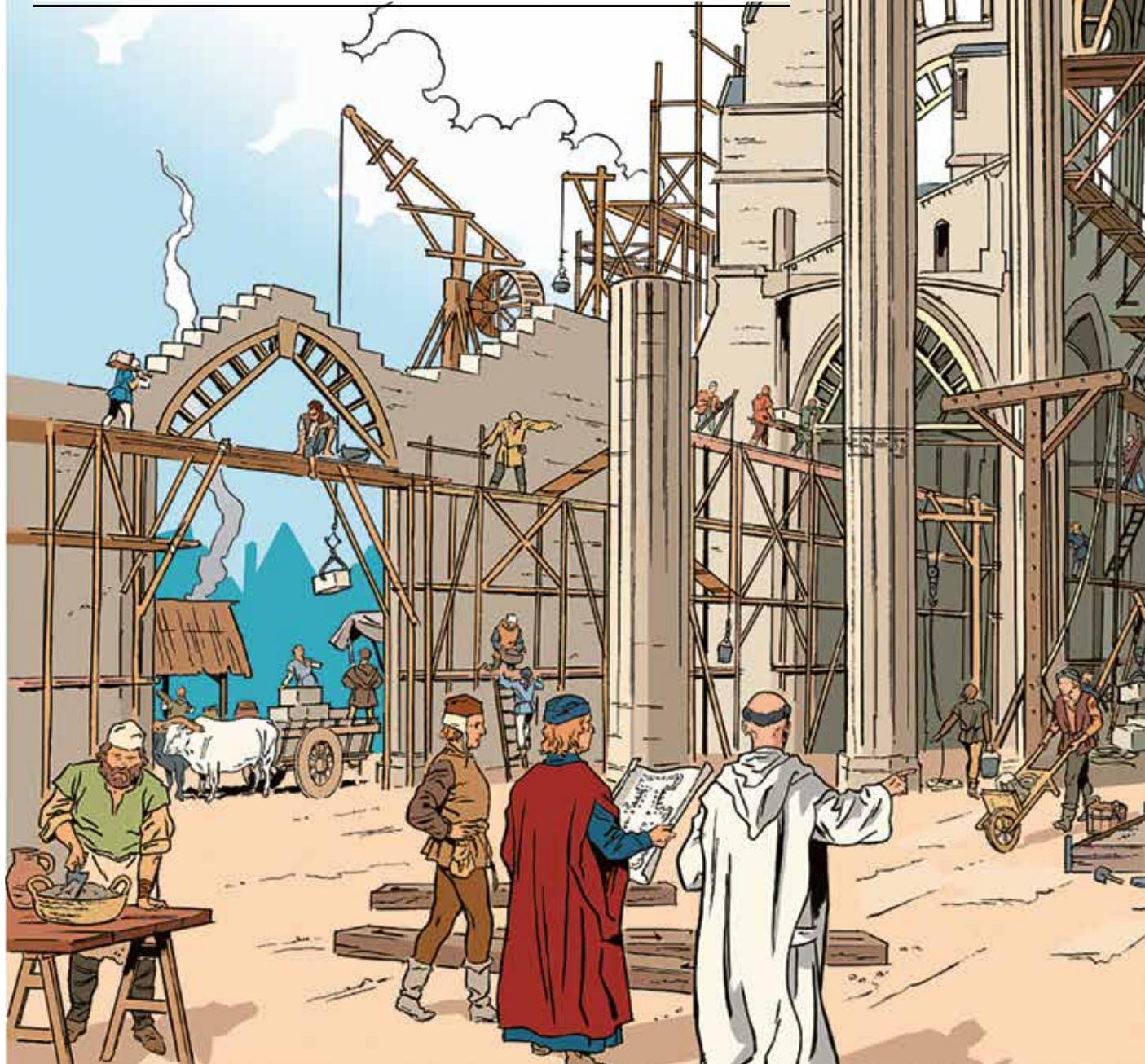
GALA DE LA BOXE CHARTRAINE
Samedi 25 juin à 19 h 30
Halle Jean-Cochet

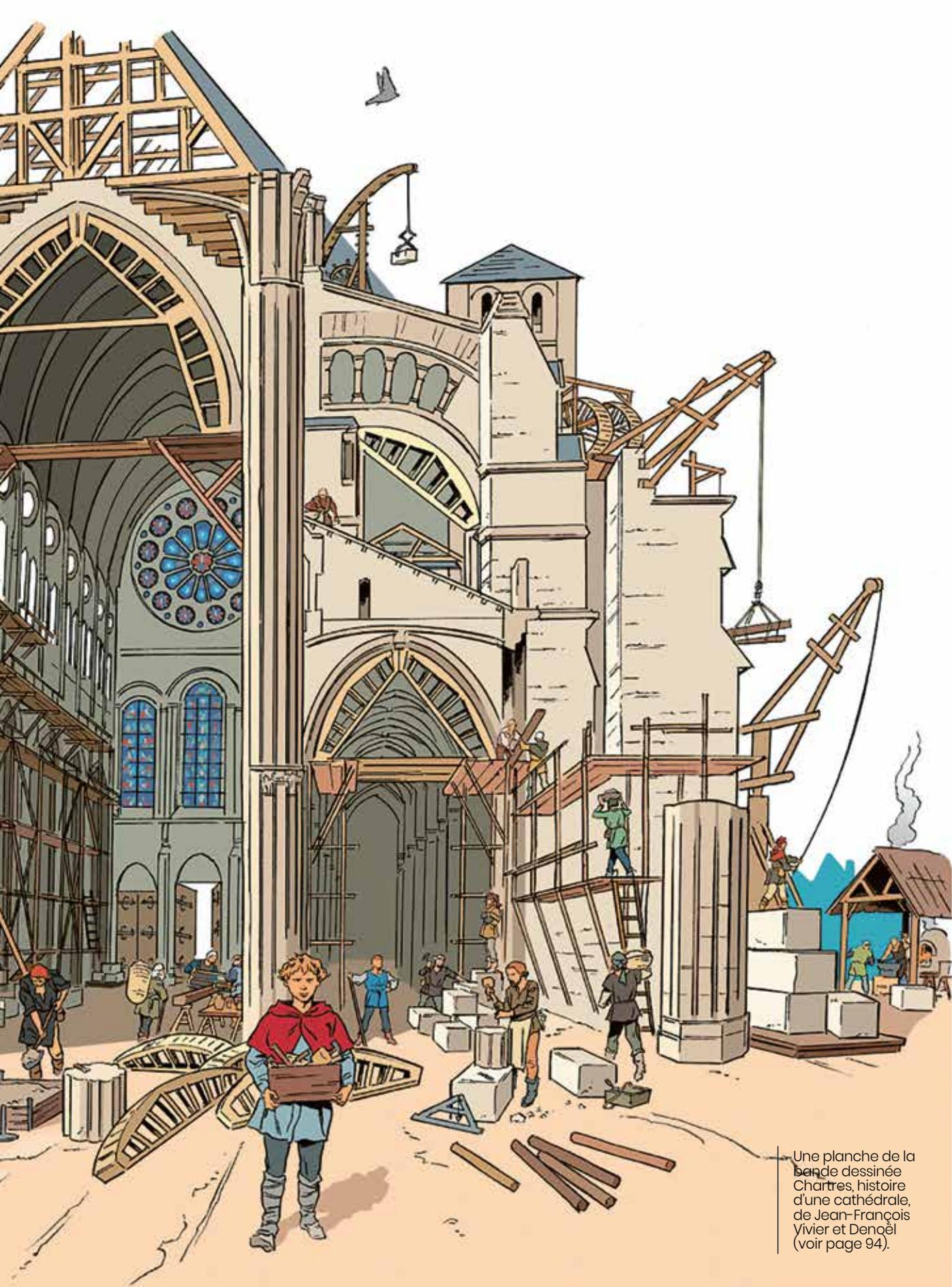
COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM
Mardi 28 juin, 11 h 35
Hippodrome de Chartres

AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.





→ Une planche de la bande dessinée Chartres, histoire d'une cathédrale, de Jean-François Vivier et Denoël (voir page 94).

EXPOSITIONS

DES ARBRES À L'HONNEUR

Du 3 au 19 juin
L'Apostrophe
02 37 23 42 00

MAMMOUTHS ! DES GÉANTS EN VALLÉE DE L'EURE

Jusqu'au 5 juin
Musée des Beaux-Arts
02 37 23 41 75

CHEMIN DES ARTS : CATHERINE GILLET

Jusqu'au 5 juin
Prieuré Saint-Vincent

CHEMIN DES ARTS : SUZANNE SPAHI

Du 11 juin au 4 septembre
Chapelle Saint-Éman



CHEMIN DES ARTS : SEBASTIANO MIGLIARINI

Du 18 juin au 4 septembre
Prieuré Saint-Vincent

PORTRAITS D'AGRICULTEURS

Samedi 18 et dimanche 19 juin
Place des Halles

ANIMATIONS/VISITES

BRADERIE DE PRINTEMPS

Du jeudi 2 au samedi 4 juin
Centre-ville

CONCOURS D'ÉLÉGANCE ET DE VOITURES ANCIENNES

Samedi 4 et dimanche 5 juin
C'Chartres Tennis
Stade des Grands-Prés
06 26 77 26 09



QUAND LES STATUES VOUS PARLENT

Samedi 4 juin de 14 h 15 à 15 h 45
visite
chartres-tourisme.com

L'PAILLE À SONS

Vendredi 10 et samedi 11 juin
Stade des Grands-Prés
boutique.chartres-tourisme.com

FÊTE DES FLEURS

Samedi 11 juin
Place des Halles, place Billard et
Esplanade de la Résistance
09 67 35 05 68

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

Mercredi 15 juin de 10 h à 19 h
22, rue Saint-Michel
02 36 67 30 70

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin

CLASSIQUE UNESCO

Samedi 25 juin de 14 h 15 à 15 h 45
visite
chartres-tourisme.com

TRAVERSÉE DE CHARTRES

Dimanche 26 juin
Place des Épars dans la matinée

APÉRO TIME

Samedi 2 juillet
Place Châtelet
09 67 35 05 68

FÊTE CHAMPÊTRE À LA MADELEINE

Samedi 2 juillet de 14 h à minuit
Sur la prairie devant la maison
pour tous et au forum

SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

CONCERT ORCHESTRE

Mercredi 1^{er} juin à 20 h
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79

GALA DE DANSE DU CONSERVATOIRE

Vendredi 3 juin et samedi 4 juin
à 20 h 30
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79

TAPIS ROUGE

Du vendredi 3 au samedi 11 juin, les
vendredis et samedis à 21 h et les
samedis à 17 h
Théâtre Portail Sud
02 37 36 33 06

CHŒUR ET ORCHESTRE PAUL KUENTZ

Vendredi 10 juin à 20 h
Concert - Cathédrale
06 09 25 66 62

CONCERT TANGO

Vendredi 10 juin à 20 h 30
Collégiale Saint-André
chartres-tourisme.com



**TRIO CHANT
VIOLONCELLE PIANO**

Samedi 11 juin à 18 h
Chapelle de la Visitation
samedismusicaux.fr

LA VIE À L'ENVI

Mardi 21 juin à 18 h 30 et 20 h
Concert du conservatoire
Auditorium de L'Apostrophe
02 37 23 42 00

**CONCERT DE
L'INSTRUMENTARIUM**

Mardi 21 juin à 20 h
Église de la Madeleine
06 24 66 68 51

**LES CHOCOLATS
DU MILLIARDAIRE**

Du jeudi 23 au lundi 27 juin,
jeudi, vendredi et lundi à 21 h
et dimanche à 17 h
Théâtre Portail Sud
02 37 36 33 06

**CHARTRESTIVALES :
BLACK & WHITE BRASS BAND**

Samedi 25 juin
Fanfare de rue
Centre-ville

**CARTE BLANCHE
JEUNES TALENTS**

Jeudi 30 juin à 18 h 30
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

CHARTRESTIVALES : DUENDE

Vendredi 1^{er} juillet
Latino-salsa-reggae
Place des Halles

CHARTRESTIVALES : U2 PROJECT

Samedi 2 juillet
Tribute U2
Place Châtelet

CONFÉRENCES/CINÉMA

**LA PRESSE GALANTE DE LA BELLE
ÉPOQUE À TRAVERS LES DESSINS
DE FERNAND GOTTLOB**

Jeudi 2 juin à 18 h
Conférence
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

DERRIÈRE LA GUITARE

Samedi 4 juin à 15 h
Documentaire
Auditorium de L'Apostrophe
02 37 23 42 00

CINÉ-CLAP : HARD DAY

Mardi 7 juin à 20 h 30
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 28 28 87

**LES ACTEURS DE L'HORLOGERIE
ROYALE : MESURER LE TEMPS
À VERSAILLES**

Jeudi 9 juin à 18 h
Conférence
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

**LES MARDIS DE LA SCIENCE :
QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE
MONDIAL ?**

Mardi 15 juin à 18 h 30
Eure-et-Loir Campus
02 37 30 99 44

GAUDI

Jeudi 16 juin à 18 h
Conférence
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

**CHRONIQUE DE NEUSTRIE,
HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE
L'ORLÉANAIS**

Vendredi 17 juin à 17 h 30
Conférence
L'Apostrophe
02 37 90 45 80

**CONCERT FILMÉ :
ÉTIENNE DE CRÉCY**

Samedi 18 juin à 15 h 30
Musique électro
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 28 28 87

Les 50 ans du Patrimoine mondial

Le mois de juin marque le coup d'envoi des nombreux événements culturels organisés jusqu'en octobre à Chartres pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Convention internationale sur le Patrimoine mondial de l'Unesco.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine

C'est au lendemain de la Première Guerre mondiale qu'est née l'idée de créer un mouvement international pour protéger le patrimoine. Adoptée en 1972 au sein de l'Unesco, la Convention est à l'origine de la liste du patrimoine mondial qui recense un millier de sites ayant une Valeur universelle exceptionnelle (VUE). «*La caractéristique la plus originale de la Convention de 1972 est de réunir dans un même document les notions de protection de la nature et de*

préservation des biens culturels, fait remarquer Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. Elle reconnaît la façon dont l'être humain interagit avec la nature et la nécessité fondamentale de préserver l'équilibre entre les deux. »

Avec la basilique et la colline de Vézelay, le Mont-Saint-Michel et sa baie, le palais et le parc de Versailles, les sites préhistoriques et les grottes ornées de la vallée de la Vézère, la cathédrale Notre-Dame de Chartres fait partie des premiers biens français inscrits en 1979 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Programme de juin

De juin à octobre M'AVEZ-VOUS VU(E)S?

Boulevard Chasles
Une exposition photographique, organisée en partenariat avec Chartres international, sur les biens des villes jumelées avec Chartres classés au Patrimoine mondial de l'Unesco. À savoir: les monuments paléochrétiens de Ravenne, en Italie; la cathédrale et les édifices médiévaux de la communauté juive de Spire, en Allemagne; le centre historique et les chants polyphoniques d'Evora, au Portugal; l'église de

la Nativité et la route de pèlerinage de Bethléem, en Palestine; les monuments historiques de l'ancienne Nara, à Sakurai, au Japon.



Vendredi 10 juin ÉTUDE ET RESTAURATION DU TOUR DE CHŒUR DE LA CATHÉDRALE

9 h: Ouverture

De 9 h à 16 h: Colloque

Programmation de l'État sur la cathédrale. Organisé par la Direction régionale des Affaires culturelles Centre-Val de Loire.

Cinéma Les Enfants du paradis

13, place de la porte Saint-Michel

De 17 h à 18 h: Visite de la cathédrale par groupes

20 h: Concert

Chœur et orchestre Paul Kuentz
Organisé par les Amis de la cathédrale pour marquer l'achèvement de la restauration du tour de chœur. L'ensemble chœur et orchestre Paul Kuentz interprètera le *Gloria* de Vivaldi et la *Messe du Couronnement* de Mozart.



Le tour de chœur de la cathédrale Notre-Dame

Cathédrale Notre-Dame
acchartres@aol.com
06 09 25 66 62

Entrée libre dans la limite des
places disponibles
Participation au chapeau



Mardi 14 juin à 18 h 30
LES MARDIS DE LA SCIENCE:
QU'EST-CE QUE LE
PATRIMOINE MONDIAL?

Par Sébastien Jacquot, maître de conférences (géographie physique, humaine, économique et régionale) à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Eure-et-Loir Campus
02 37 30 99 44

Programme détaillé sur
chartres.fr ou sur l'application
Chartres

VISITES GUIDÉES

Samedi 4 juin de 14 h 15 à 15 h 45
« QUAND LES STATUES VOUS PARLENT »

Une visite en extérieur, aux abords de la cathédrale, qui vous entraîne à la découverte du plus grand ensemble au monde de sculptures des XII^e et XIII^e siècles.

Samedi 25 juin de 14 h 15 à 15 h 45
« CLASSIQUE UNESCO »

Poussez la porte de l'une des œuvres les plus authentiques

et les plus achevées de l'architecture religieuse du début du XIII^e siècle pour découvrir son histoire, son décor, tout ce qui a été entrepris pour sa préservation, et comprendre pourquoi elle a fait partie des cinq premiers sites français classés au Patrimoine mondial de l'Unesco.

► Sur réservation
Tarif: 10 €
chartres-tourisme.com



La cathédrale en bande dessinée

Le scénariste de BD chartrain Jean-François Vivier, auteur il y a six ans de *Franz Stock: passeur d'âme*, continue de manifester son intérêt pour le passé local avec *Chartres, histoire d'une cathédrale*.

« J'écris pour le très grand public »

« L'idée d'une bande dessinée sur la cathédrale m'a été soufflée par l'ancien libraire de la Procure et par l'actuel recteur de la cathédrale, confie Jean-François Vivier. Mon défi était d'évoquer 1000 ans en 48 planches. L'idée n'était donc pas d'être hyper pointu mais de parvenir à intéresser le lecteur en mettant en avant l'histoire religieuse, l'histoire tout court et le patrimoine, grâce au soin apporté aux détails par mon partenaire, le dessinateur Régis Parenteau-Denoël. Avant de me lancer dans l'écriture, je me suis demandé ce que mes enfants adolescents auraient envie d'apprendre sur la cathédrale de Chartres. J'écris pour les enfants à partir de 10 ans, pour le très grand public, et pour les touristes aussi. »

Alors que *Chartres, histoire d'une cathédrale* sort en librairie, Jean-François Vivier travaille déjà à sa prochaine BD, consacrée à Chartres au XX^e siècle.

► Chartres, histoire d'une cathédrale
Éditions L'Atlantide
64 pages, 20 €



Après *Franz Stock: passeur d'âme*, *Honoré d'Estienne d'Orves*, *Maximilien Kolbe* et *Herr Docketor*, le scénariste Jean-François Vivier et le dessinateur Denoël collaborent pour la cinquième fois pour nous gratifier d'un très bel album intitulé *Chartres, histoire d'une cathédrale*, préfacé par Stéphane Bern. Une BD qui nous promène de la

première cathédrale romane imaginée par l'évêque Fulbert au XI^e siècle jusqu'à nos jours, en passant par l'aventure de la construction de ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique qu'est Notre-Dame de Chartres, le sacre d'Henri IV, les saccages de la Révolution, le grand incendie de 1836, les premiers pèlerinages, les deux guerres mondiales et les restaurations successives.

Guides du patrimoine

Deux guides parus récemment mettent à l'honneur les sites français inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et la cathédrale de Chartres en particulier.



LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE CHARTRES

De Fabienne Audebrand, Irène Jourd'heuil et Philippe Plagnieux
Éditions du Patrimoine -
Collection Cathédrales
de France
112 pages, 150 illustrations - 10 €

L'histoire de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, relatée à travers une présentation typologique et chronologique. Les auteurs proposent une visite intérieure et extérieure de cette merveille emblématique de l'architecture gothique, en s'attardant sur la description

des éléments architecturaux et décoratifs: ornements, mobilier, orgues, œuvres d'art et tombeaux.

Ils s'arrêtent aussi sur les plus récentes découvertes, comme celle de ces vitraux peints en trompe-l'œil mis au jour dans les travées ouest, la restauration récente de son décor intérieur polychrome et de ses quelques 150 baies, et celle des quarante scènes insérées dans la dentelle de pierre du tour de chœur, référence majeure dans l'histoire de la sculpture religieuse française, qui a retrouvé toute sa splendeur.

Le guide évoque aussi la réouverture prochaine (fin 2022) de la chapelle Saint-Piat, abritant le trésor de la cathédrale, qui était fermée depuis vingt ans.

GUIDE VERT LES SITES FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Éditions Michelin Travel Partner
442 pages - 14,90 €

La France compte 49 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ce guide vous en fera mesurer toute la richesse et la diversité en dressant l'inventaire des 42 « biens culturels », parmi lesquels la cathédrale de Chartres, et des 6 « biens naturels », sans oublier le chemin de

Saint-Jacques-de-Compostelle, qualifié de « bien mixte ». Vous y trouverez également des informations sur la Valeur universelle retenue par l'Unesco pour chacun de ces biens et une carte détachable présentant l'ensemble des sites français.



La rue est à vous

La Ville vous invite à parcourir Chartres à la découverte de l'origine de ses noms de rues.



Le Marchand de vin
(Vitrail de Saint-Lubin, XIII^e s.)



Les Boulangers (Vitrail des Apôtres, XIII^e s.)



La Rue est à vous est un « chemin de mémoire » imaginé pour vous inciter à déambuler dans le cœur ancien de Chartres pour en apprendre un peu plus sur son histoire à travers les noms de ses rues ou de ses places. Certaines portent des noms d'animaux (rue du Pélican, rue de la Pie, place du Cygne), de saints ou de célébrités locales, d'autres renvoient aux corporations médiévales qui les occupaient (rue des Changes,

place de l'Étape-au-Vin, rue de la Tannerie, rue du Massacre (les Abattoirs), rue des Bouchers, rue aux Herbes, rue de la Volaille, place de la Poissonnerie) ou rappellent les 12 portes ou poternes du XIII^e siècle.

Jeu de piste pour les enfants

Les plus jeunes, eux, sont invités, munis d'un plan et d'un livret-jeu, à vadrouiller dans la ville haute pour découvrir de façon ludique les rues chartraises où

la période médiévale a laissé quelques traces par le biais de jeux, d'anecdotes historiques et d'images issues des archives. En les replongeant dans le Chartres du Moyen Âge, cette petite balade en forme de jeu de piste, du portail sud de la cathédrale jusqu'à la place du Cygne, apprendra aux enfants à se situer sur le plan, les renseignera sur l'origine du nom des rues et leur fera découvrir les différents corps de métiers représentés sur les vitraux de la cathédrale.

En juin

au musée des Beaux-Arts



Jeudi 2 juin à 18 h

Conférence

LA PRESSE GALANTE DE LA BELLE ÉPOQUE À TRAVERS LES DESSINS DE FERNAND GOTTLÖB

Par Charlotte Payen, diplômée de l'École du Louvre. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Samedi 4 juin

De 10 h 30 à 11 h : « *Bien cadré!* »

La peinture est une mise en scène, et le cadre en fait partie. Fenêtre ouverte par laquelle on peut regarder une portion d'histoire, il joue un rôle fondamental dans la présentation des œuvres. Discret ou imposant, avec ou sans ornements, rectangulaire ou ovale... à chaque période son style.

De 11 h 15 à 11 h 45 : « *Figures mariales* »

Objet d'une immense vénération dans le monde chrétien

d'Occident et dans l'Orient byzantin, la mère de Jésus est l'objet d'une multitude de représentations depuis près de deux mille ans. Mise en lumière de trois aspects fondamentaux de son identité ; maternité, compassion et douleur.

► Tarif : 5 €
Réservation
06 60 67 53 66
arthist.fr

Jeudi 9 juin à 18 h

Conférence

LES ACTEURS DE L'HORLOGERIE ROYALE : MESURER LE TEMPS À VERSAILLES

Par Paul Giraud, diplômé de l'École du Louvre. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Jeudi 16 juin à 18 h

Conférence

GAUDI

Par Marzia Fiorito, guide-conférencière. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Jeudi 30 juin à 18 h 30

Musique

CARTE BLANCHE JEUNES TALENTS

Les élèves de 3^e cycle investissent pour la troisième et dernière fois de la saison le musée des Beaux-Arts avec un concert dédié à la musique de chambre.

► Entrée libre sur réservation
02 36 67 30 70

► Renseignements
Musée des Beaux-Arts
29, cloître Notre-Dame
02 37 90 45 80

Des archives ouvertes à tous

Dans la foulée du déménagement du fonds Lorin en avril, la quasi-totalité des archives de Chartres et de son agglomération ont trouvé leur place dans le sous-sol du Pôle administratif. Elles seront consultables par tous à partir du 1^{er} juin.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine



La salle de lecture des archives

« **L'**intérêt premier de l'installation des archives au sein du Pôle administratif est de conserver les fonds dans des conditions optimales tout en poursuivant un travail d'inventaire et de restauration, explique Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine. Cela permet aussi de rendre le patrimoine historique accessible à tous. La consultation d'archives est un droit pour tout citoyen. Chercheurs, scienti-

fiques, étudiants ou simples curieux peuvent venir consulter les archives pour des recherches généalogiques, pour recueillir des informations sur l'histoire d'un quartier, pour examiner des cartes postales anciennes, visionner des vidéos etc. Les 4,5 kilomètres linéaires de documents des archives regorgent de surprises! »

Quelles sont les missions des archives ?

- **Collecte.** Le service des archives recueille les archives

publiques provenant des services municipaux, intercommunaux et des établissements publics ainsi que des documents privés traitant de l'histoire de Chartres et de son agglomération.

- **Conservation.** Les archivistes veillent à la bonne conservation des documents et données, quel que soit leur support papier ou numérique (contrôle de la température et de l'hygrométrie...).

- **Classement.** Afin de mettre à disposition du public les fonds

qu'il conserve, le service des archives mutualisées réalise des travaux de classement et des inventaires.

- **Communication.** Les archives ont pour missions la communication et la mise en valeur de ce patrimoine à destination du public via des activités pédagogiques, des manifestations culturelles, des expositions,



des publications et l'accueil et l'orientation des usagers en salle de lecture.

Que peut-on trouver aux archives?

Archives anciennes et modernes

La pièce la plus ancienne conservée aux archives est la charte de franchise de la Ville qui date de 1297. Les archives anciennes et modernes comprennent 700 mètres linéaires de documents sur différentes thématiques telles que l'ad-

ministration générale de la commune, l'état-civil, les élections, l'architecture, les arts et la culture.

Archives contemporaines

Constituées des documents postérieurs à 1940, ces archives proviennent des versements de tous les services et établissements publics de la Ville et de l'Agglomération.

Archives iconographiques

La collection de documents iconographiques compte plusieurs milliers d'affiches, de photographies couleur et noir & blanc, de plans et de gravures.

Archives audiovisuelles

Des vidéos de la Libération de Chartres ainsi que l'ensemble des enregistrements audio, puis vidéo, des séances du Conseil municipal et du Conseil communautaire sont conservés aux archives.

Fonds privés

Ces fonds, entrés par dons, dépôts, legs ou achats se composent d'archives personnelles, de documents d'entreprises, de fonds d'architectes et de structures culturelles. Des documents précieux, qui donnent un éclairage différent sur l'histoire locale. Il est possible par exemple de consulter le fonds de l'érudit et ancien résistant Roger Joly ou celui du collectionneur Bernard Macé, qui compte plus de 12000 cartes postales anciennes de Chartres et ses environs.

Si vous possédez des documents susceptibles d'intéresser l'histoire locale, n'hésitez pas à nous le faire savoir! Nous serions heureux d'accueillir vos archives dans nos fonds.

Magazine municipal

La collection de l'ensemble des numéros du magazine municipal depuis 1962 peut être consultée en salle de lecture.

Consultation en salle de lecture

Ouverte à tous dès le 1^{er} juin, la salle de lecture est accessible sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. La prise de rendez-vous permet de préciser le sujet de votre recherche afin de permettre de mieux répondre à vos attentes.

Tout citoyen, sans restriction d'âge ni de diplôme, peut venir consulter les archives en salle de lecture. La recherche dans les fonds d'archives est facilitée par de nombreux outils mis à votre disposition: index, inventaires, répertoires, fichiers et même un poste informatique. Le personnel des archives vous accueille et vous guide dans vos démarches.

La consultation des archives se fait sur rendez-vous et sur simple présentation d'une pièce d'identité, dans le respect des « délais de communicabilité » prévus par le code du Patrimoine.

► Informations

Service des Archives Ville de Chartres et Agglomération
Chartres métropole
Pôle administratif
Accès par le jardin de l'Hôtel Montescot, rue au Lin
0237234041
archives@agglo-ville.
chartres.fr

Suzanne Spahi et ses tapis mosaïques

Forte de ses racines égyptiennes, turques, syriennes et tunisiennes et issue d'une famille d'industriels du tapis oriental, la mosaïste Suzanne Spahi s'inspire de ces derniers pour ses créations.



| Suzanne Spahi



| Good vibrations

Suzanne Spahi s'est prise de passion pour la mosaïque en lisant un article sur la « méthode Picassiette » publié dans la revue Marie Claire Idées. Elle a ensuite suivi en 2001 un atelier de perfectionnement au Mosaic Art School de Luciana Notturmi, à Ravenne, en Italie, qui a littéralement changé sa vie. Depuis, elle ne cesse de voyager au fil de ses expositions, multipliant les rencontres enrichissantes avec des artistes mosaïstes réputés.

En 2003, Suzanne a fondé à Montréal Mosaikashop, un lieu dédié à l'enseignement, la vente

de matériel et la promotion de la mosaïque, où elle donne des cours et des conférences. Depuis 2018, elle vit en Italie et a renommé son activité Mosaikashop Nomade.

Tissage en mosaïque

Née au Canada, Suzanne Spahi est issue d'une famille de fabricants de textiles et de tapis orientaux d'Alexandrie, en Égypte, et ses racines turques, syriennes et tunisiennes sont profondes. Elle a réalisé 46 œuvres sur le thème des tapis. «*Tout naturellement, dès l'enfance, j'ai été attirée par les*

tapis orientaux et tribaux. Leur beauté, leurs couleurs et leur mystère m'ont toujours fascinée. Depuis 2007, je leur rends hommage en les interprétant, les recomposant et les personnalisant à travers la mosaïque. La satisfaction de les tisser en mosaïque me remplit, du début à la fin, de paix et de joie. »

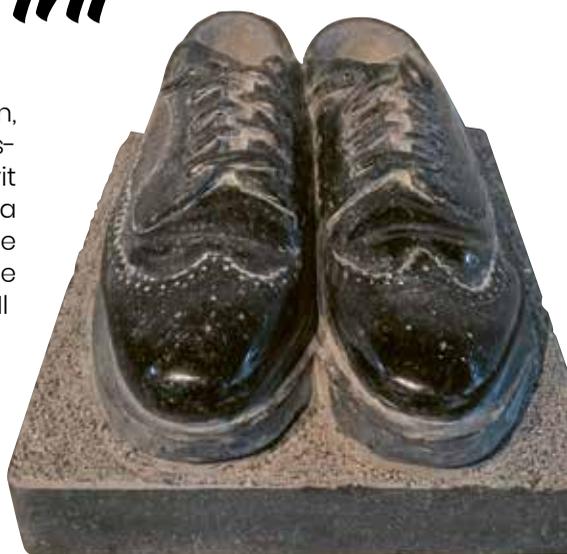
► Exposition Suzanne Spahi
Du 11 juin au 4 septembre
Chapelle Saint-Éman
11, rue Saint-Éman
Du mardi au dimanche
de 14 h à 18 h
suzannespahi.wordpress.com

Sebastiano Migliarini



Originaire de Milan, en Italie, Sebastiano Migliarini vit aujourd'hui dans la vallée de la Loire. Voilà trente ans qu'il sculpte, avec une prédilection pour le marbre. Il donne vie à des œuvres aux courbes sensuelles, jouant des nuances inattendues de la pierre, des irrégularités des cristaux, des veines pigmentées et libérant odeurs emprisonnées depuis des millénaires: le parfum de la forêt, l'odeur de la mer, des petits fossiles. Un jeu intime entre le sculpteur et la matière.

Sebastiano Migliarini est par ailleurs restaurateur de sculptures et peintre. Il a aussi travaillé pour des théâtres, la télévision et sur des événements en tant que designer. Sa curiosité et ses constantes recherches font de lui un artisan artiste accompli.



► Exposition Sebastiano Migliarini
Du 18 juin au 4 septembre
Prieuré Saint-Vincent
12, rue de la porte Cendreuse
Du mardi au dimanche de
14 h à 18 h
Les vendredi et samedi
jusqu'à 19 h
sebastianomigliarini.it



Catherine Gillet

Vivre Pourtant

Prieuré Saint-Vincent
Jusqu'au 5 juin

Dans le cadre de la 10^e Fête de l'estampe, initiée par le ministère de la Culture, Catherine Gillet sera présente au prieuré Saint-Vincent le dimanche 5 juin, dernier jour de l'exposition. Elle y fera une démonstration de gravure au burin sur plaques de cuivre.

► Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h
Le vendredi et le samedi jusqu'à 19 h

Le programme de juin du conservatoire

Orchestre, maîtrise, tango, trio, fête de la musique et jeunes talents, au programme en juin, pour clôturer la saison du conservatoire en beauté.



Frans Schellekens

Juanjo Mosalini au journées portes ouvertes du conservatoire

Astor Piazzolla

CONCERT ORCHESTRE

Mercredi 1^{er} juin à 20 h

Théâtre de Chartres

Avec les orchestres et la maîtrise du conservatoire, Juanjo Mosalini (bandonéon) et Vicente Bögeholz (guitare).

Astor Piazzolla a donné ses lettres de noblesses au tango, faisant passer la musique argentine des pistes de danse aux salles de concert du monde entier. À l'occasion du centenaire de sa naissance, les orchestres du conservatoire proposent un programme sud-américain autour du célèbre compositeur et bandonéoniste argentin.

En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire

► Informations

Réservations au 02 37 23 42 79

Tarifs: 5 € et 2 €

GALA DE DANSE

Vendredi 3 juin et samedi 4 juin à 20 h 30

Théâtre de Chartres

Rendez-vous incontournable de la saison et de la vie du conservatoire, le gala annuel est une magnifique vitrine qui permet de mettre en lumière les élèves de la section danse.

En partenariat avec l'Association des parents d'élèves du conservatoire.

► Réservations

02 37 23 42 79

Tarifs: 5 € et 2 €

CONCERT TANGO

Vendredi 10 juin à 20 h 30

Collégiale Saint-André

Avec Juanjo Mosalini (bandonéon), Nicolas Gros (violin), Cécile de Hann (violoncelle), Leonardo Teruggi (contrebasse) et Pierre Péniisson (piano).

Pour célébrer le centenaire de la naissance d'Astor Piazzolla, le conservatoire invite pour une deuxième soirée le bandonéoniste Juanjo Mosalini, qui vous donnera un aperçu de sa musique qui a conquis le monde, de la tradition du bal où l'on danse le tango bien sûr (*La Melodia...*) mais aussi de la valse argentine (*Corazón de oro*) et de la milonga (*Milonga caída*), plus vive.



► Information
chartres-tourisme.com
Tarifs: 10 € et 6 €

TRIO CHANT VIOLONCELLE PIANO

Samedi 11 juin à 18 h

Chapelle de la Visitation

Un merveilleux trio original qui explore aussi bien le répertoire classique et le fado du pays d'origine de Raquel Camarinha. Avec Raquel Camarinha (chant), Astrig Siranossian (violoncelle) et Emmanuel Rossfelder (guitare).

En partenariat avec les Samedis musicaux

► Informations
Chapelle de la Visitation
22, 24, avenue d'Aligre
samedismusicaux.fr
Tarifs: 14 € et 20 € (gratuit
enfants de moins de 12 ans
et les élèves du conservatoire
jusqu'à 18 ans)

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Mercredi 15 juin de 10 h à 19 h

Labellisé par le ministère de la Culture conservatoire à rayonnement départemental, le

conservatoire a pour mission première d'offrir une formation musicale ou chorégraphique aux jeunes amateurs comme aux futurs professionnels. La journée portes ouvertes est l'occasion, pour ceux qui souhaitent s'initier au chant, à l'étude d'un instrument, ou à la danse, de découvrir un établissement moderne et dynamique. Les visiteurs pourront assister à des cours, des animations, des présentations chorégraphiques ou des répétitions d'orchestres, et rencontrer les équipes pédagogiques.

Entrée libre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin

À l'occasion de la Fête de la musique, Le bigband de jazz du conservatoire, dirigé par Antoine Delaunay, et les différents ensembles instrumentaux et vocaux partiront à la rencontre du public chartrain dans divers lieux de la ville pour un programme varié allant de Bach à Lady Gaga.

CARTE BLANCHE JEUNES TALENTS

Jeudi 30 juin à 18 h 30

Musée des Beaux-Arts

Concert de la maîtrise du conservatoire.

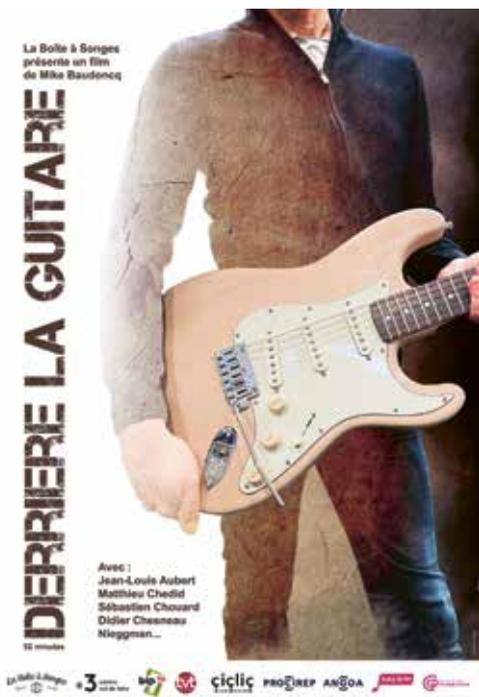
► Entrée libre sur réservation
02 36 67 30 70

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS 2022-2023

Musique danse classique ou contemporaine, jazz, orchestre, chant, Musique assistée par ordinateur (MAO)... Il y a forcément une formule pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer un instrument ou danser, enfants, adolescents comme adultes, en cursus amateur ou traditionnel.

► Préinscriptions en ligne à partir du 7 juin
Informations et documents à télécharger en ligne sur chartres.fr

Au programme des bibliothèques en juin



Du 3 au 19 juin Exposition

DES ARBRES À L'HONNEUR

Une sélection de photos issues d'un concours lancé sur le thème de l'arbre par l'Association départementale d'action éducative du tribunal pour enfants d'Eure-et-Loir (Adete28).
Médiathèque L'Apostrophe
Vendredi 3 juin de 17 h à 18 h
Remise des prix du concours de photos de l'Adete 28
Médiathèque L'Apostrophe

Samedi 4 juin de 10 h 30 à 11 h et de 11 h 15 à 11 h 45

Livres racontés aux enfants

HISTOIRES DE LA CABANE

À tout petits petons
Première séance pour les

enfants de 9 à 12 mois et seconde séance pour les 12 à 18 mois. Places limitées. Inscriptions sur place ou au 02 37 23 42 00
L'Apostrophe, Cabane

Samedi 4 juin de 15 h à 17 h

Documentaire

DERRIÈRE LA GUITARE

Luthier backliner, Sylvain Coppin accompagne depuis quinze ans Jean-Louis Aubert et Mathieu Chedid. Sur scène à leur côté ou dans son atelier à Chartres, Sylvain est toujours là, caché derrière la guitare.
Projection en présence de Sylvain Coppin et du réalisateur Mike Baudoncq, Chartrain lui aussi.
Auditorium de L'Apostrophe

Samedi 4 juin de 16 h à 16 h 30

LES CURIOSITÉS DU PATRIMOINE

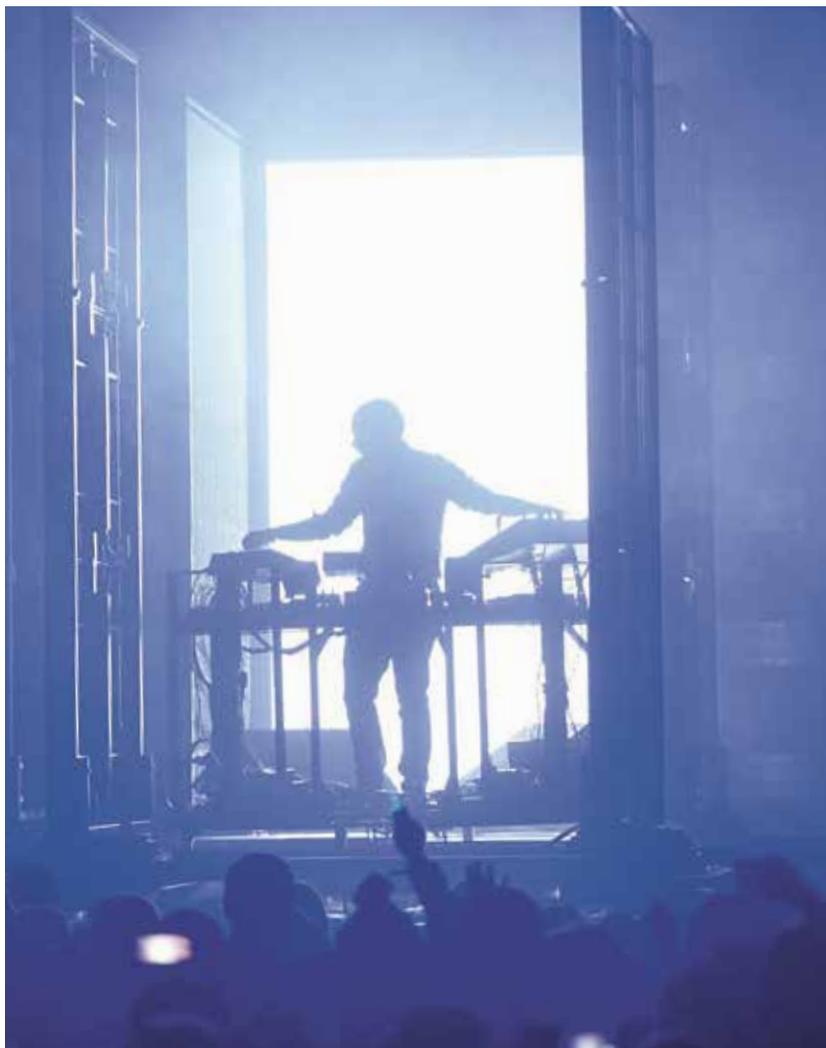
Une bibliothécaire présente des documents insolites ou surprenants, issus des collections de l'espace Patrimoine de la médiathèque.
Sans inscription.
Médiathèque L'Apostrophe

Mardi 7 juin à 20 h 30

Cinéma

FILM CINÉ-CLAP : HARD DAY

De Kim Seong-hun
(Corée du Sud, 2015, vostfr)
Auditorium de L'Apostrophe



**Samedi 11 juin
de 11 h à 12 h**

Découverte

L'AVEZ-VOUS LU?

Les bibliothécaires partagent leurs récents coups de cœur. Bibliothèque Louis-Aragon

**Samedi 11 juin
de 14 h 30 à 16 h**

Atelier numérique

RETOUCHE PHOTO AVEC GIMP

Découverte des fonctionnalités du logiciel libre de retouche d'image Gimp. Niveau débutant. Places limitées, inscription préalable au 02 37 23 42 07
Médiathèque L'Apostrophe

**Vendredi 17 juin
de 17 h 30 à 19 h**

Conférence par Pierre-François Chaumereuil

CHRONIQUES DE NEUSTRIE, HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE L'ORLÉANAIS

Léodard, abbé du monastère de Micy, retrace, sous forme de chronique, l'histoire de sa famille sur dix générations, de l'an 360 à l'an 690. Une façon d'évoquer les événements marquants de l'histoire de la province de Neustrie, qui s'étendait de la Seine à la Loire.

À l'issue de la conférence aura lieu la remise du 17^e prix Fulbert de Chartres, qui distingue une

œuvre relative au Moyen Âge, en présence des lauréats du prix Adultes et du prix Jeunesse. En partenariat avec les Amis de la médiathèque
Médiathèque L'Apostrophe

**Samedi 18 juin
de 15 h 30 à 17 h**

Musique

CONCERT FILMÉ : ÉTIENNE DE CRÉCY

Concert électro enregistré à la Philharmonie de Paris le 13 avril 2019.

Réputé pour ses concerts hors du commun, le DJ et producteur Étienne de Crécy effectuait son grand retour au live avec son projet Space Echo. L'artiste aux manettes est cerné de milliers de LED qui composent des tableaux fantastiques.

Auditorium de L'Apostrophe

**Mardi 21 juin de 18 h 30
à 19 h 15 et de 20 h
à 20 h 45**

Musique

LA VIE À L'ENVI

Dans le cadre de la Fête de la musique, les musiciens et chanteurs de l'ensemble vocal et instrumental du conservatoire, dirigé par Youliana Patrouilleau, partagent leur répertoire d'étude de l'année écoulée.

Au programme, des compositeurs et des musiciens tels que Leonard Bernstein, Elvis Presley, les Beatles, Schubert, Freddie Mercury, Kurt Weil, Michel Fugain et des airs traditionnels bulgares.

Auditorium de L'Apostrophe

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD
Réservation :
02 37 36 33 06
et theatreportailsud.com
Tarifs : 13 et 17 €



TAPIS ROUGE

**Du vendredi 3 au samedi 11 juin,
les vendredis et samedis à 21 h
et les samedis à 17 h**

*Création, écriture et composition:
Agnès Pat'*

À travers des épisodes de sa vie, côté scène et côté coulisses, Agnès Pat' raconte comment elle est passée du fantasme de fouler le tapis rouge à la fabrication maison de son propre tapis.

Un spectacle burlesque avec de la chanson, de l'opéra, des claquettes, du hula hoop, du piano américain, du ukulélé médiéval, des cadeaux et des textes d'utilité publique pour apprendre à... devenir une star.

LES CHOCOLATS DU MILLIARDAIRE

**Du jeudi 23 au lundi 27 juin, jeudi,
vendredi et lundi à 21 h
et dimanche à 17 h**

*Une comédie d'Yvon Taburet
Mise en scène: Nathalie Veneau*

Henri vit paisiblement depuis trente ans à la campagne, entouré de l'affection de ses quatre tantes adoptives, Antoinette, Marguerite, Thérèse et Jeanne. Mais une visite inattendue va bouleverser l'harmonie bien tranquille de leur quotidien.

Une comédie pleine de rebondissements et d'émotions, formidablement écrite par Yvon Taburet.



ROUGE CERISE

Samedi 18 juin à 20 h 30 et dimanche 19 juin à 16 h 30

De Gwenaëlle Anglade

Salle Doussineau.

Un conte moderne et rock and roll, qui met en scène un roi perdu sans sa reine, elle-même séquestrée par un duc déjanté, un prince rapeur bon à marier, des princesses dépressives, une marâtre, et un groupe de chercheurs scientifiques qui mettent au point une potion magique permettant de tomber amoureux...

► theatredulabyrinthe.com

Tarifs: 15 € et 10 €

FAIRE PARLER LES VITRAUX

Concept de Gwenaëlle Anglade, lauréate du concours Les Nouvelles Renaissances, Centre-Val de France 2021.

Le vitrail Naissance, du maître verrier Jacques Loire, mis en lumière et en son avec la voix de Gwenaëlle Anglade, qui récite les vers du poème Renaissance d'Hervé Ribes. « *Telle une source lumineuse et vocale qui jaillit de l'eau, élément d'où naît la vie, la naissance et l'espoir d'un jour nouveau...* »

Œuvre installée à gauche du parvis de la cathédrale.

FÊTE DES ATELIERS AU THÉÂTRE DE POCHE

Du 3 au 5 juin

MÉLÉAGANT OU LE NAUFRAGEUR

**Vendredi 3 juin à 20 h 30
et dimanche 5 juin à 18 h 30**

Présentation du travail de l'atelier ados dirigé par Fabien Moïny et Mélanie Pichot.

Un intrigant personnage hante le roi Arthur et Lancelot. Librement inspiré des *Livres* d'Alexandre Astier.

QUELQUES MINUTES DE SILENCE

De Philippe Gauthier

Samedi 4 juin à 15 h et 18 h 30

Présentation du travail de l'atelier enfant dirigé par Fabien Moïny. Dans un monde soumis en perma-

gence à l'état d'urgence, les enfants se voient imposer des minutes de silence pour rendre hommage... Une résonance particulière dans le contexte actuel.

MUSÉE HAUT, MUSÉE BAS

De Jean-Michel Ribes

Samedi 4 juin et le dimanche 5 juin à 16 h 30

Présentation du travail de l'atelier adulte dirigé par Antoine Marneur. Des artistes, visiteurs, conservateurs et guides s'éparpillent dans le grand bazar de la culture d'aujourd'hui.

THÉÂTRE DU LABYRINTHE

► Théâtre du Labyrinthe
06 20 66 49 76
gwen.anglade@gmail.com
com

THÉÂTRE EN PIÈCES

► Théâtre de Poche
Abbaye Saint-Brice,
2, rue Georges-Brassens.
Réservation indispensable
au 02 37 33 02 10
ou par mail:
[theatre-en-pieces@
wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr)
www.theatre-en-pieces.fr
Tarifs: 15 € et 11 €

Richard III en Roumanie

La compagnie du Théâtre en Pièces est invitée à présenter sa pièce Richard III lors d'un festival de théâtre en Roumanie, l'occasion de faire voyager cette création dans un contexte international qui lui donne tout son sens.



L'été dernier, la compagnie du Théâtre en Pièces était allée jouer Richard III en plein air dans des lieux du patrimoine comme le château de la Ferté-Vidame, où elle est restée trois semaines en résidence. Elle sera le 19 juin en Roumanie, où la pièce créée en 2019 vient d'être sélectionnée pour le festival international de Targoviste.

« Nous sommes très heureux d'avoir été retenus. Nous avons le soutien de l'Institut français de Bucarest, dont le directeur avait vu Richard III et Fratelli », dit Emmanuel Ray, metteur en scène. *Les thématiques abordées font écho à l'actualité: comment comprendre l'autre dans sa différence et analyser nos responsabilités dans ce qu'il devient? La monstruosité n'est pas que chez l'autre. De plus, jouer en Roumanie, pays frontalier de l'Ukraine, me semblait très intéressant; cela montre*

que la parole est toujours là, et pas seulement l'acte physique du combat ».

Renforcer les liens entre les deux pays

C'est la deuxième fois qu'Emmanuel Ray se rend à Targoviste, où il a joué Antigone il y a une quinzaine d'années. « *La Roumanie, pays latin dans une enclave slave, a des liens avec la France, rappelle le metteur en scène. Cette rencontre pourrait mener à une création, pourquoi pas à Bucarest.* »

Le programme de la compagnie Théâtre en Pièces est chargé. De retour de Roumanie, elle bouclera sa saison en allant jouer Pinocchio dans quinze écoles, avant de réadapter la pièce en décembre. À la rentrée, elle créera Hilda et entamera la préparation d'une nouvelle pièce, « *peut-être Le Dialogue des Carmélites* », confie Emmanuel Ray. Enfin, elle partira en 2023 en tournée avec Richard III, où Emmanuel Ray changera de rôle pour interpréter... la reine Marguerite.

Emmanuel Ray, directeur artistique
du Théâtre en Pièce



Ciné-Clap

Mardi 7 juin à 20 h 30

HARD DAY

Kim Seong-hun

(Corée du Sud, 2015, vostfr)

Auditorium de l'Apostrophe

En route pour assister aux funérailles de sa mère, et par ailleurs visé par une enquête

pour corruption, le commissaire Ko Gun-su renverse accidentellement un homme. Pour se couvrir, il décide de cacher le corps dans le cercueil de sa mère.

Une comédie noire, entre polar et fantaisie, qui brouille les cartes avec un joyeux cynisme

CULTURE | L'ESPERLUÈTE

La librairie l'Esperluète déménage temporairement

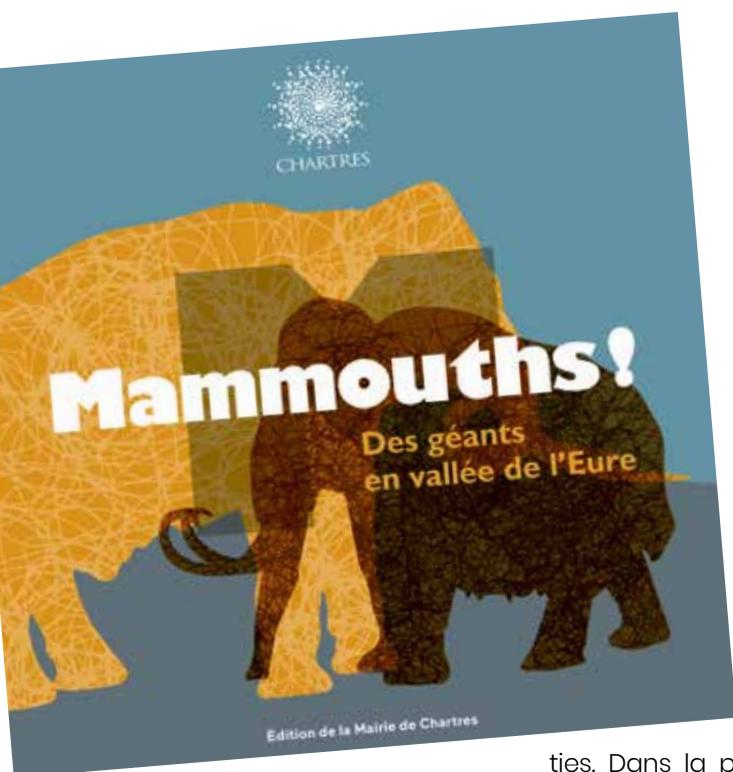


Le temps des travaux dans ses locaux du 10, rue Noël-Ballay, la librairie L'Esperluète s'est installée pour trois mois dans trois boutiques éphémères de la galerie de Monoprix: « Hors-livre » pour la presse et la papeterie, « Images » pour les rayons jeunesse, BD, beaux-arts, et « Texte » pour la littérature, les essais, Histoire, ressources humaines, pratique et voyage. Les travaux de L'Esperluète permettront de faire rentrer davantage de lumière dans la boutique, d'améliorer la circulation du public et de mieux mettre en valeur les vestiges de l'époque Renaissance. Réouverture prévue en août.

► L'Esperluète
Galerie de Monoprix
Accès par les rues Noël-Ballay
et du Bois-Merrain
02 37 21 17 17

Le catalogue de l'exposition Mammouths

L'exposition Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure, au musée des Beaux-Arts, ferme ses portes le 5 juin. Mais le public pourra prolonger le plaisir grâce à la lecture du catalogue d'exposition qui vient de paraître.



la première fois, depuis sa découverte au XIX^e siècle, que les collections issues de ce gisement ont été réunies dans une exposition.

Pérenniser l'éphémère

Le catalogue est organisé en deux parties.

Dans la première, consacrée au gisement paléontologique de Saint-Prest, le lecteur pourra compléter sa visite grâce à des textes enrichis sur la contextualisation de la découverte, l'environnement du site et aussi redécouvrir l'ensemble des animaux qui peuplaient la vallée de l'Eure il y a 800 000 ans.

La seconde présente le mammoth laineux en évoquant le climat dans lequel il vivait, son exploitation et sa représentation par l'Homme. Plusieurs pages sont également dédiées

au magnifique squelette de mammoth méridional prêté par le musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco pour être exposé dans la chapelle du musée des Beaux-Arts de Chartres.

Vous pouvez vous procurer le catalogue de l'exposition Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure au musée des Beaux-Arts et à la librairie L'Esperluète ou le commander sur le site archeologie.chartres.fr/decouvertes/les-catalogues-dexposition

Tarif: 15 €

Dans le cadre des prochaines Journées européennes de l'archéologie, les 18 et 19 juin, la direction de l'Archéologie propose une série d'événements et d'animations.

► Programmation
archeologie.chartres.fr/journees-archeologie.fr/c-2022/fiche-initiative/13050/Saint-Prest

Pour concevoir ce catalogue riche de 112 pages et 72 illustrations, l'équipe de la direction de l'Archéologie a fait appel à des chercheurs issus de différentes institutions scientifiques, en premier lieu Amélie Vialet et Anne-Marie Moigne, toutes deux maîtres de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle. Cet ouvrage se fait l'écho des mois de travail et de recherches destinés à valoriser l'importance scientifique du gisement paléontologique de Saint-Prest. C'est en effet

Échange avec Chichester

En mai, l'Association des Amis des Jumelages a reçu une délégation de Chichester avant de se rendre à Spire (Allemagne) et à Ravenne (Italie).



Patrick Géroutet entouré de Michael Bevis, Président de Friends of Chartres, et Yvonne Chrétien, Présidente de la commission Chichester

Après deux années d'interruption, Jean-Claude Grouteau, président de l'association des Amis des jumelages de Chartres, et Yvonne Chrétien, présidente de la commission Chichester, ont organisé le traditionnel échange avec la ville jumelle anglaise de Chichester. Ce week-end prolongé du

28 avril au 2 mai a renforcé les liens d'amitié établis depuis 1959. De nouvelles familles chartraises ont ainsi accueilli des participants anglais. Cette année, le groupe a découvert le château de Vaux-Le Vicomte et ses magnifiques jardins dessinés par André Le Nôtre, le rucher Billard, à Dammarie, et les ateliers Loire à Lèves. Ces

derniers ont en effet créé tous les vitraux de l'église Saint-Richard de Chichester il y a plus de 50 ans.

Patrick Géroutet, élu en charge de la promotion de la ville et Président de Chartres International, a reçu à cette occasion le groupe d'anglais et les familles d'accueil dans le salon Marceau du Pôle administratif.

Les cours de langues étrangères de la saison 2022-2023

Chartres International propose des cours de langues pour adultes enseignés par des professeurs de langue maternelle. Les langues proposées sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe et le japo-

naï. La saison 2022-2023 débutera la semaine du 26 septembre au 1^{er} octobre et se terminera en juin 2023. Nouveauté, vous pourrez prendre des cours de Français langue étrangère (FLE) à la rentrée de septembre.

Tarif annuel: 220 € (390 € pour deux langues différentes)
Renseignements et inscriptions

► 09 54 68 07 35
contact@
chartresinternational.com



Retour en images

Le dimanche 8 mai, sur la butte des Charbonniers (1), puis devant le monument Jean-Moulin, la Ville a célébré la cérémonie officielle du 77^e anniversaire de la Victoire de 1945, en présence notamment d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, de Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, de Franck Masselus, 2^e adjoint, de Karine Dorange, 3^e adjointe, d'Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire, et du directeur de cabinet du préfet, Yannis Bouzar.

Prochaines cérémonies:

Mercredi 8 juin à 18 h, square des Maréchaux: journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine.

Samedi 18 juin à 11 h, monument Jean-Moulin: commémorations du premier acte de résistance de Jean Moulin et de l'Appel du Général de Gaulle





Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire



Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe



Chartres, la Réforme et les guerres civiles- politico-religieuses (1517-1598)

2. La guerre et le premier siège de Chartres (1562-1568)

« Depuis on assure que l'ennemy voyait la force qui estoit en la place et la force des pièces et desd. Harquébuziers, et d'autre part leurs chefs ayans recongneu du hault des vignes et du clocher de Saint-Maurice noz flânez et nos retranchemens, le nez leur seigna pour venir à l'assault, que ung chascun attendoit de visage brave et asseuré. »

(Simon de Gyvès, Chartres, 1568).

En 1562, Louis de Bourbon-Condé (1530-1569), chef du parti protestant, appelle à la guerre. La première (1562-1563), en réaction au massacre des protestants de Wassy (1562), aboutit à l'édit d'Amboise (19 mars 1563) qui concède une relative liberté de culte aux protestants. La deuxième (1567-1568), en réaction à l'influence espagnole sur le roi Charles IX, aboutit à l'édit de Longjumeau (23 mars 1568) proche du précédent, qui met fin au siège de Chartres. La troisième (1568-1570) réagit au complot contre Condé (29 juillet 1568) et aux ordonnances de Saint-Maur (septembre) qui révoquent l'édit précédent, causent des persécutions et l'assassinat de Condé (13 mars 1569). Elle aboutit à l'édit de Saint-Germain-en-Laye (8 août 1570) qui concède une étroite liberté de culte et quatre villes-fortes pour deux ans.



Louis I^{er} de Bourbon-Condé.

Chartres et l'édit d'Amboise (1563)

Cet édit, qui permet de libérer Condé, incarcéré depuis sa capture lors de la bataille de Dreux (14 décembre 1562), autorise le retour des 161 protestants chartrains expulsés le 25 juin 1562, dont les biens sont cédés aux troupes et les armes aux catholiques.

En 1561, à la demande du roi Charles IX, le corps de Ville avait dressé une liste de 161 « *suspects d'hérésie calviniste* ». On y trouve Jean de Montescot (1524-1575), administrateur du duché puis maître des requêtes de Catherine de Médicis, apparenté aux notables catholiques Gyvès par sa mère; son épouse Anne Macéas; sa fille et son gendre Beaucouché, car « *les demoiselles leurs femmes ont assisté aux prêches* ». Les protestants seront soumis au couvre-feu, aux perquisitions, et ne pourront travailler chez des catholiques.

Simon de Gyvès Siège de Chartres et édit de Longjumeau (24 février-15-23 mars 1568)

Sachant Chartres sur le point d'être prise, Catherine de Médicis suspend le siège pour ne pas perdre une ville catholique, et l'édit de Longjumeau est signé. L'avocat chartrain Simon de Gyvès rédige un exposé très structuré, des « *choses principales et plus mémorables* » auxquelles il assiste lors du siège. Il est ici résumé:

24 au 29 février: préparatifs des deux camps. Linières va observer l'approche ennemie depuis Saint-Chéron, fait détruire le pont Saint-Martin (réparé par les hommes de Condé), incen-



| Charles IX

dier le monastère des Cordeliers et les maisons proches de l'enceinte pour créer un glacis, et reconnaître les logements ennemis aux Faubourgs.

1-4 mars. « *Escarmouches bien chaudes avec l'ennemi* », au pont, au faubourg Saint-Michel, à Saint-Lubin; diversions, sapes, approche des reîtres (cavaliers) et réponse des royaux; mouvements intra-muros observés du clocher de Saint-Maurice, batteries de Condé aux Filles-Dieu

et au Clos l'Évêque.

5-12. Bombardement d'artillerie de l'encoignure de la porte Drouaise: brèche dans la courtine touchant à la porte, sapeurs « *taillez en pièces* », premiers prisonniers, sortie meurtrière à Saint-Michel, second bombardement, l'ennemi déloge « *les nôtres* » du ravelin, corps à corps de Linières et ses capitaines avec l'ennemi, porte Saint-Michel assaillie; blessures mortelles des arquebuses.



Chartres. Le siège de la ville de Chartres en 1568 par le Prince de Condé (fonds SAEL, MBA Chartres, anonyme).

8-9. Frappe des herses au Massacre, essai pour réparer la brèche avec « deux bonnes traverses », assaut des fantassins puis des cavaliers, dégagement du ravelin par les arquebueiers de Linières. Ce jour-là, « 236 volées de canon sont tirées ».

12. Tir sur la Porte Morard: ils « destournoient l'eau au lieu appelé le petit buot, de sorte que les moullins de la ville ne pouvoient plus mouldre. »

13-14-15. Cessez-le-feu sonné par un trompette du roi. Départ des troupes de Condé, incendie de Saint-Jean-en-Vallée et d'églises dans les villages traversés.

Mémoire et Histoire Représentations du siège de 1568

En août 1568, le corps de Ville fait rédiger un texte présentant le

siège comme une épreuve surmontée grâce à la Vierge:

« Ce siege fut soustenu vaillamment par les habitans de la ville, aydés et secourus premierement par Nostre Dieu qui congnoissoit la mauaise vollonté qu'avoient les ennemis contre le pauvre peuple Chartrain, pour n'avoir jamais esté ce peuple infecté ny seulement soubzçonné de leur heresie, à l'occasion de quoy ilz l'avoient le plus en hayne que nul autre de la France, et apres par les prieres de la Vierge qui suppleerent au deffault de celles des habitans. »

Une victoire chartraine?

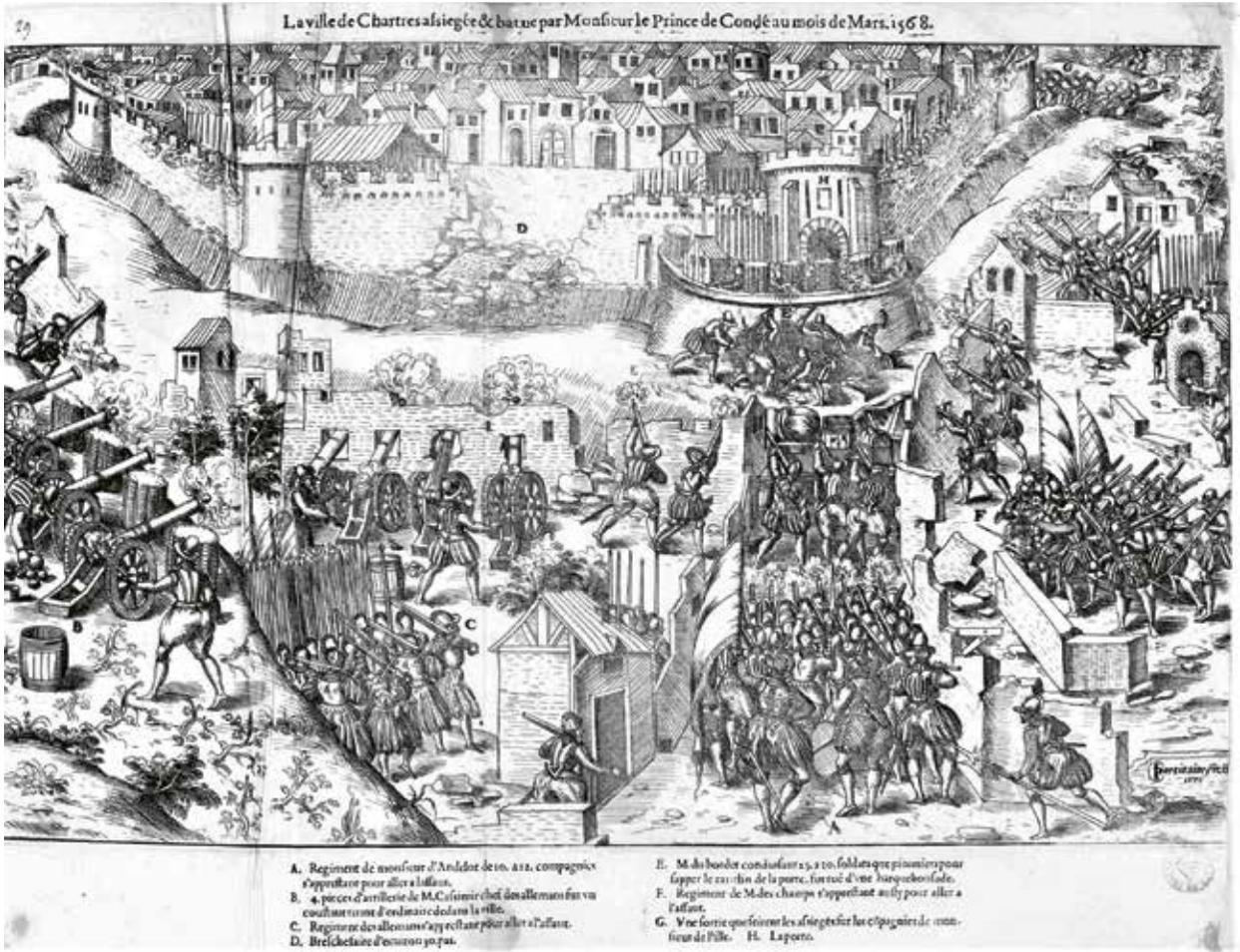
Un tableau anonyme (huile sur toile, 112 X 167 cm) et non daté (musée des Beaux-Arts de Chartres, Inv. 13879), rappelle l'événement. En 1755, le

corps de Ville commande une copie à Jean Grugé (Tremblay 1714-Chartres 1793, paroisse Saint-Saturnin), qui reçoit 80 livres, et le sieur Moreau 18 pour un cadre doré. En 1761, nouvelle commande: 9 livres à Grugé pour les armes de M. l'Évêque de Chartres et de la Ville, montrées lors d'une procession...

En 1791, la copie de Grugé est transportée à l'hôtel de Claude de Montescot (fils de Jean), loué par la municipalité, où elle rejoint la Bibliothèque communale. En 1849, Henri Garnier réalise une réduction lithographique de la copie (23,3 x 15,8 cm) légendée listant 61 lieux de la cité: les 300 exemplaires sont vendus et la pierre utilisée disparaît.

La ville de Chartres assiégée & battue...

C'est ainsi que la copie du gra-



A. Régiment de monsieur d'Andelot de 10. ans. compagnies s'appretant pour aller à l'assaut.
 B. 4. pièces d'artillerie de M. Casimir chef des Allemans sur un coustaut tirant d'ordinaire dedans la ville.
 C. Régiment des Allemans s'appretant pour aller à l'assaut.
 D. Breche faite d'environ 30 pas.
 E. M. du Border conduisant 25.210. soldats et pionniers pour sapper le ravelin de la porte, fortifié d'une tour de bois.
 F. Régiment de M. des champs s'appretant aussi pour aller à l'assaut.
 G. Une sortie que firent les assiégés sur les compagnies de monsieur de Pille. H. La porte.

Siège de Chartres en 1568 (Copie coloriée d'après Franz Hogenberg, lith. Terrissin et Tortorel).

veur sur cuivre et aquafortiste Franz Hogenberg (1535-1590) dans l'Atlas des villes du monde, Civitates Orbis Terrarum, est intitulée. Elle donne lieu à une suite d'estampes légendées de Pierre Le Vignon et Nicolas Castellain, réalisée en 1569 par Jacques Périssin et Jean Tortorel, qui connaît au XVII^e siècle un tirage en plusieurs langues.

- A. Régiment de monsieur d'Andelot de 1012 compagnies s'appretant pour aller à l'assaut.
- B. 4 pièces d'artillerie de M. Casimir, chef des Allemans sur un coustaut tirant d'ordinaire dedans la ville.
- C. Régiment des Allemans s'appretant pour aller à l'assaut.
- D. Breche faite d'environ 30 pas.
- E. M. du Border conduisant 25210

soldats et pionniers pour sapper le ravelin de la porte d'une arquebusade.



Catherine de Médicis.

F. Régiment de M. des Champs s'appretant aussi pour aller à l'assaut.

G. Une sortie que firent les assiégés sur les compagnies de Monsieur de Pille. H. La porte. « Perrissin fecit 1770. »

Juliette Clément,

directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir Sources, AD 28, AMC, Fonds SAEL (Gyvès, Duparc, Lehr, Balzamo). Archives protestantes. Cl. Fonds SAEL

À suivre: Chartres et les guerres de religions (1568-1598), 3/3.

« Chartres, un roi: reconquête, abjuration, sacre, édit de Nantes »

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 12 MAI 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Madame MESNARD Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Élisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEHLI-CHEDEVILLE, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Fabien STANDAERT, Mme Isabelle VINCENT, M. Ladislav VERGNE (à compter de la délibération n° 4).

Étaient représentés: Mme Agnès VENTURA par pouvoir à M. Yves CUZIN, M. José ROLO par pouvoir à Mme Karine DORANGE, M. Boris PROVOST par pouvoir à Mme Jacqueline MARRE, M. Patrick AUDAT par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, Mme Laurence JOLY par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, Mme Virginie CHAUVEL par pouvoir à M. Fabien STANDAERT, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à Mme Maria JEHLI-CHEDEVILLE, Mme Geneviève CRESSAN par pouvoir à Mme Martine MOKHTAR, M. Laurent LHULLERY par pouvoir à Mme Emmanuelle FERRAND, M. Daniel GUERET par pouvoir à M. Richard LIZUREY, M. Jean-François BRIDET par pouvoir à M. Olivier MAUPU.

Était absent: M. Ladislav VERGNE (jusqu'à la délibération n° 3).

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 février 2022 est approuvé à l'unanimité, 1 conseil municipal n'a pas pris part au vote (M. Jean-Pierre GORGES)

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 mars 2022 est approuvé à l'unanimité, 1 conseil

municipal n'a pas pris part au vote (M. Jean-Pierre GORGES)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Représentation commission thématique "Services à la Population" - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de procéder au vote à mains levées à la désignation du représentant au sein de la commission thématique « Services à la population »

ACTE la candidature de Madame FROMONT

PROCÈDE à la désignation du représentant pour siéger au sein de la commission thématique « Services à la population »

Nombre de votants: 37 (conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES)

Suffrages exprimés: 37

EST DÉCLARÉE ÉLUE, Madame FROMONT ayant obtenu 31 voix pour siéger au sein de la commission « Services à la population »

2 Commissions d'appel d'Offres, Jury - Règlement intérieur

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le règlement intérieur relatif à l'organisation et le fonctionnement des différentes Commissions d'Appel d'Offres ainsi que les Jurys en annexe.

FINANCES ET PROSPECTIVE

3 Convention relative à la prise en charge des frais liés aux missions conduites par la Direction de l'archéologie de Chartres métropole pour le compte de la Ville de Chartres (2018-2020)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST

APPROUVE la convention bipartite établie entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour un montant de 550 000 € HT visant à régulariser les frais engagés par la Direction de l'archéologie pour le compte de la Ville de Chartres au cours de la période 2018-2020.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et l'ensemble des documents afférents.

4 Évolution du capital de la SAEDEL - Autorisation de la Ville de Chartres à son représentant pour l'Assemblée Générale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'incorporation de réserves de la SAEDEL à hauteur de 10 946 325 €, portant la valeur nominale des actions à 4 470 € unitaire;

APPROUVE l'augmentation de capital de 3 406 864 € réservée au Département d'Eure-et-Loir, par apport en nature, ayant pour objet d'amener le capital total de la SAEDEL à 14 572 200 €;

AUTORISE l'entrée dans le capital de la SAEDEL de la Caisse des Dépôts et Consignations - Banque des territoires;

APPROUVE le projet des nouveaux statuts, ainsi que le nouveau projet de pacte d'actionnaire;

AUTORISE le représentant de la collectivité à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAEDEL à voter en faveur de la ou les résolutions concrétisant les différentes modifications statutaires et le dote de tous les pouvoirs à cet effet.

Conformément aux dispositions de l'article L 1524-1 du CGCT, le projet de modification des statuts est annexé à la délibération transmise au représentant de l'État et soumise

au contrôle de légalité;

AUTORISE le Représentant à signer le projet de pacte d'actionnaire.

5 Concession de service public pour la construction du parking du Pôle Gare – Avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 7 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°1 Délégation de Service Public relative au financement, à la construction et à l'exploitation du parc de stationnement « pôle gare » avec la Q-PARK France;

APPROUVE l'augmentation de la subvention d'investissement due par la Ville de Chartres de 1733446 euros net de TVA en faveur du délégataire;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au contrat;

PRÉCISE que les modifications évoquées dans le rapport impactent notamment la réalisation des aménagements et les accès à la plateforme multimodale.

6 Prise de participation de la SEM Chartres Développement Immobiliers dans le capital de la SCCV Clos Courtille – Opération projet immobilier en co-promotion de 42 logements

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-François BRIDET et Jean-Pierre GORGES, Mme Élisabeth FROMONT

AUTORISE la prise de participation de la SEM Chartres Développement Immobiliers au sein du capital de la SCCV Clos Courtille en cours de constitution, à hauteur de 40 % par la souscription de 40 parts de 10 € chacune, soit 400 €;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

7 Déplacement de Patrick GEROUDET au 4^e Congrès national de Sites & Cités Remarquables de

France à Dax

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE le déplacement de Monsieur Patrick GEROUDET à Dax du 29 juin au 1^{er} juillet 2022 inclus, à l'occasion du 4^e Congrès national de Sites & Cités Remarquables de France.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élu à l'occasion de ce déplacement plafonné à 550 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

8 Z.A.C. des Clos – 6-8 rue de Brétigny – Acquisition de parcelle bâtie

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de Chartres métropole habitat devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, BONNET, MASSELUS, Mmes FROMONT, DUTARTRE, CRESSAN, M'FADDEL

Mme DORANGE a été désignée pour présider la séance.

Mme Karine DORANGE expose,

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de Chartres métropole habitat devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, BONNET, MASSELUS, Mmes FROMONT, DUTARTRE, CRESSAN, M'FADDEL

Mme DORANGE a été désignée pour présider la séance.

Dans le cadre de l'évolution du quartier des Clos, Chartres Métropole Habitat, propriétaire d'un bien immobilier bâti, situé 6-8 rue de

Brétigny à Chartres, cadastré section BV n° 155, de 298 m², a proposé sa cession à la Ville de Chartres, après sa libération.

Par avis n° 2022-28.085-13748 en date du 18 mars 2022, le Pôle d'Évaluation Domaniale a déterminé un prix de vente de 132 000 €.

Ce prix a été accepté par Chartres Métropole Habitat, par décision de son bureau du 23 mars 2022.

Avis favorable de la commission Finances et Administration Générale réunie le 5 mai 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE l'acquisition, par la Ville de Chartres, de la parcelle bâtie, située Z.A.C. des Clos, 6-8 rue de Brétigny à Chartres, cadastrée section BV n° 155, de 298 m², au prix de 132 000 €, auprès de Chartres Métropole Habitat ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer.

PRÉCISE que tous les frais relatifs à cette acquisition seront comptabilisés dans le budget Aménagements de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

9 Pôle Gare – Rues Danièle Casanova et Nicole – Désaffectation – Déclassement et Cession de deux emprises

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 34 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la désaffectation et le déclassement du domaine public de la Ville de Chartres, de deux emprises (292 m² rue Danièle Casanova et 23 m² rue Nicole), conformément au plan ci-joint.

APPROUVE la cession des deux emprises (292 m² rue Danièle Casanova et 23 m² rue Nicole), par la Ville de Chartres, au prix de 235 € le mètre carré, soit un prix total de 74 025 €, au profit de la SPL Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représen-

CONSEIL MUNICIPAL |

tant à signer tous actes et documents à intervenir.

10 La Madeleine - Avenue Joseph Pichard - Cession de parcelle non bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE la signature, par la Ville de Chartres, d'une promesse unilatérale de vente, d'une durée de 15 mois minimum, pour la parcelle cadastrée section BR n° 543, située Avenue Joseph Pichard, d'une surface de 9900 m², avec le Groupe DUVAL, pour un montant de 3000000 € T.T.C. aux conditions suspensives suivantes:

- Obtention d'un permis de construire devenu définitif
- Absence de création de nouvelle taxe d'urbanisme ou de variation du taux en vigueur
- Absence de surcoûts liés à la nature du sol, soit à la pyrotechnie, soit du fait du traitement des terres polluées à excaver ou du fait de la nécessité de mettre en œuvre des sujétions particulières dues à la géotechnique ou à l'hydrogéologie
- Absence de prescriptions archéologiques
- Obtention d'une Garantie Financière d'Achèvement (GFA).

APPROUVE la cession, par la Ville de Chartres, de la parcelle, cadastrée section BR n° 543, de 9900 m², au profit du Groupe DUVAL ou de toute Société de projet pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11 Instances représentatives du personnel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE:

- La création d'un comité social territorial commun à la ville de

Chartres, au CCAS, à Chartres métropole et au CIAS, au sein duquel sera instituée la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail;

- Le recueil de l'avis du collège des employeurs sur toutes les questions présentées au comité social territorial commun et à sa formation spécialisée;

- Le rattachement du comité social territorial commun et de sa formation spécialisée auprès de Chartres métropole qui portera l'organisation et l'administration de ces derniers comme c'est déjà le cas pour les commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires;

- Le recours au vote électronique par internet comme modalité exclusive d'expression des suffrages pour l'élection des représentants du personnel en 2022.

FIXE:

- La composition du comité social territorial commun et celle de la formation spécialisée respectivement à huit représentants titulaires du personnel et à huit représentants titulaires des collectivités territoriales et des établissements publics; - La composition des commissions administratives paritaires communes à:

- o Quatre représentants titulaires du personnel pour la catégorie A,

- o Quatre représentants titulaires du personnel pour la catégorie B,

- o Six représentants titulaires du personnel pour la catégorie C;

- La composition de la commission consultative paritaire commune à cinq représentants titulaires du personnel.

12 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de:

- La création d'un poste de Chargé(e) de projets valorisation du patrimoine à temps complet, relevant de tous les grades du cadre

d'emplois des Attachés territoriaux ou des Attachés de conservation du patrimoine (catégorie A), à la Direction du Développement Culturel;

- La suppression d'un poste de Chargé(e) de la coordination des politiques au public à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Attachés territoriaux (catégorie A), à la Direction du Développement Culturel, après avis du comité technique du 5 avril 2022;

- La création d'un poste de Conseiller (ère) en démarches, à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Adjoints administratifs (catégorie C), au Pôle Guichet Unique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ce poste et, en cas de recherche infructueuse de candidat(e)s fonctionnaires, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent(e) recruté(e).

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

13 Contrat de projet - Chargé(e) de développement et maîtrise d'ouvrage

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la création d'un emploi non permanent de:

- Chargé(e) de développement et de maîtrise d'ouvrage, à temps

complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux (catégorie A) pour une durée prévisible de 3 ans, au titre d'un contrat de projet ;

ADOpte pour ce poste le principe du recours au recrutement par voie contractuelle, en vertu de l'article L332-24 du Code général de la fonction publique,

ACCEPTE pour ce poste, le principe d'une rémunération fixée par référence aux grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent(e) recruté(e).

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

14 Groupement de commande d'autorités concédantes pour " la mise en valeur et la promotion touristique de différents sites d'intérêt de la ville de Chartres et prestations associées " - autorisation

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL C'Chartres Tourisme devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, GEROUDET, Mmes MÉS-NARD, VINCENT, FERRAND, JOLY.

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

M. Yves CUZIN expose,

La ville de Chartres et Chartres Métropole souhaitent s'associer pour la mise en valeur et la promotion touristique de différents sites d'intérêt culturels et patrimoniaux de la ville de Chartres et prestations associées.

Actuellement est concernée la maison Picassiette pour les prestations suivantes :

- Gestion et exploitation de la Maison Picassiette,

- Attractivité du lieu pour le territoire de Chartres et de son agglomération,

- Animation et redynamisation du site,

- Promotion touristique et développement de produits touristiques,

À l'exclusion des prestations suivantes :

- Gestion des ressources liées aux dons ou actions de mécénat à destination du propriétaire du site,

- Réalisation de travaux liés à des dépenses d'investissement, à la valorisation du site et/ou à sa préservation.

Les sites et prestations concernés seront susceptibles d'évoluer autant que de besoin par avenant entre les parties, dans le respect de l'objet de la présente convention.

Il vous est donc proposé de constituer, conformément aux dispositions des articles L3112-1 à L3112-4 du Code de la Commande Publique, un groupement d'autorités concédantes constitué des personnes publiques susvisées, ayant pour objet la passation de contrats de concession de service public pour différents sites d'intérêt de la ville de Chartres, afin de satisfaire leurs besoins propres en matière culturelle et touristique.

La convention constitutive précise les modalités de fonctionnement du groupement.

Elle stipule que la Ville de Chartres sera coordonnateur et, qu'à ce titre, elle sera chargée de procéder, au nom de l'ensemble des membres du groupement, à l'ensemble des opérations de recensement des besoins, à la passation des contrats de concession et de sélection des cocontractants, à la signature et la notification des contrats de concession, à la passation des avenants et modifications, reconductions, sous-traitance et résiliation éventuels, à la transmission des actes au contrôle de légalité et à l'exécution administrative, technique et financière des contrats de concession à intervenir dans le cadre du groupement, dans le respect des dispositions de la réglementation en matière de marchés publics et, le cas échéant, des autres réglementations appli-

cables.

Les membres du groupement autorisent le représentant du coordonnateur à signer les contrats de concession de service public dans le respect des éléments de collaboration décrits dans la convention.

La mission du coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération, de même que toutes les fonctions exercées dans le cadre de cette convention.

Il prend en charge les frais liés au fonctionnement du groupement dans le cadre de la passation des contrats de concessions.

La convention sera conclue pour une durée de 7 ans à compter de sa date de notification à chaque membre du groupement. Elle est renouvelable une fois, par reconduction tacite pour une durée équivalente à la durée initiale.

La commission de délégation de service public et concession compétente sera celle du coordonnateur. Elle délibérera valablement dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

Avis favorable de la commission Services à la Population réunie le 27 avril 2022

Avis favorable de la commission Finances et Administration Générale réunie le 5 mai 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abs-tentions

APPROUVE la convention de groupement d'autorités concédantes entre la Ville de Chartres et Chartres métropole portant sur la mise en valeur et la promotion touristique de différents sites d'intérêt de la ville de Chartres et prestations associées ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

SERVICES À LA POPULATION

15 Contrat de Ville - Appel à projets 2022 - Participation de la Ville de Chartres 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM Jean-François

CONSEIL MUNICIPAL |

BRIDET et Jean-Pierre GORGES

FIXE le montant de la participation financière de la Ville au titre des actions soutenues en 2022, dans le cadre du contrat de ville 2015-2022, à 22 300 €. Elle se décompose comme suit :

- 2 500 € à l'association Boxe Chartraine
- 12 800 € à l'association Les 3R
- 6 500 € à l'association C'Chartres Football
- 500 € à l'association La Dame à la Licorne

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs liant l'association Boxe Chartraine et la Ville ainsi que tout document y afférant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs liant l'association Les 3R et la Ville ainsi que tout document y afférant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs liant l'association C'Chartres Football et la Ville ainsi que tout document y afférant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférant.

16 Avenant n°1 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal des bords de l'Eure

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 1 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal des bords de l'Eure conclu avec la SPL C'Chartres Tourisme.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférant.

17 Avenant n°1 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de deux structures d'hébergement : l'auberge de jeunesse et le centre régional jeunesse et sport

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne

prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 1 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de deux structures d'hébergement avec la SPI Chartres métropole Évènements.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférant.

18 Prise en charge des frais des intervenants extérieurs dans le cadre de l'exposition Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mmes Sophie GORET, Isabelle MESNARD

APPROUVE la prise en charge des frais de transports, de déplacements et d'hôtel dans le cadre de l'exposition Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure de Madame Amélie VIALET, de M. Régis DEBRUYNE et de M. Frédéric PLASARD dans la limite maximum de 1200 euros et sur la base des justificatifs afférents. La prise en charge de ces frais seront imputés sur la ligne budgétaire ARC 312-6288 EXPO.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

19 Association Théâtre du Seuil - Subvention de fonctionnement 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Laurence JOLY

APPROUVE la convention d'objectifs 2022/2024 entre l'association « Théâtre du Seuil » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2022, à 6 000 €.

APPROUVE l'apport en nature consenti à l'association « Théâtre du Seuil » dans le cadre de la mise à disposition de créneaux de pro-

grammation dans les équipements culturels nécessaires à son activité, pour un montant de 17 262,72 € TTC au titre de l'exercice 2021.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « Théâtre du Seuil » ainsi que tout document y afférant.

20 Convention de partenariat entre l'école du Louvre et la Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et l'École du Louvre pour la période d'octobre 2021 à octobre 2022 concernant le projet d'exposition « *abécédaire mémoriel* »

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les pièces éventuellement liées.

21 Association Les amis de la Cathédrale de Chartres - Concert - Subvention 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2 500 € à l'association « Les Amis de la Cathédrale » dans le cadre de la programmation du concert inaugural de l'achèvement des travaux de restauration du Tour de chœur de la Cathédrale, le 10 juin 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférant.

22 ASPTT Chartres - Foulées de la Cathédrale - Subvention 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 500 € à l'ASPTT Chartres,

dans le cadre de l'organisation, le samedi 25 juin 2022, des 27^{es} foulées de la Cathédrale.

PRÉCISE que compte tenu du contexte sanitaire, si la manifestation ne pouvait avoir lieu, conformément aux échanges avec l'association, la subvention allouée devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

23 Association "La Gardonnette Chartraine" - Championnat du monde des Clubs en Belgique - Subvention 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Alain CONTREPOIS, Jean-Pierre GORGES

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3500 € à l'association « *La Gardonnette Chartraine* » dans le cadre de sa participation au championnat du monde des clubs qui se déroulera en Belgique, les 23 et 24 juillet 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

24 Association Studio 14 Danse - Show 2022 - Subvention 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 800 € à l'association Studio 14 Danse dans le cadre de l'organisation de son show de fin d'année, à Chartreexpo, le 25 juin 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

25 Association C'Chartres Football - Avenant n° 2 - Subvention Complémentaire 2022 Saison sportive 2021/2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 absentes, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote:

M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *C'Chartres Football* » et la Ville de Chartres attributif d'une subvention complémentaire de fonctionnement au titre de l'exercice 2022.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2022, saison sportive 2021/2022, à 100 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *C'Chartres Football* » ainsi que tout document y afférent.

AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS

26 Convention de superposition d'affectations entre la Ville de Chartres et la SNCF - Parvis de la gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 34 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention portant superposition d'affectations du parvis de la gare de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les documents y afférents.

27 Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour l'ensemble immobilier sis 1, 3, 5, 7, 9-11 rue Marceau et voie privée Impasse Mithouard

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'ensemble immobilier sis 1, 3, 5, 7, 9-11 rue Marceau et voie privée Impasse Mithouard,

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter Madame le Préfet pour la mise à l'enquête publique du dossier susvisé en vue du prononcé de la déclaration d'utilité

publique au profit de la commune de Chartres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

28 Réfections de la rue des Bouchers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de financement entre Chartres Métropole et la commune de Chartres pour les travaux de la rue des Bouchers;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

29 Opération Façades - Attribution de subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'attribution de la subvention à Monsieur DAUDE d'un montant de 6355 euros pour les travaux effectués au 25 rue saint Michel - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

**Le Maire,
Jean-Pierre GORGES**

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE CHARTRES EST EN DANGER

La majorité cherche à faire passer en force deux projets particulièrement dangereux de part et d'autre de notre magnifique cathédrale. Face au portail royal, le projet maintes fois largement contesté d'espace d'interprétation sous le parvis est à nouveau sur les rangs. Ce dernier avait été qualifié de « *mégalomane et creux, cher et stupide* » par La Tribune de l'art, revue spécialisée dans la préservation du patrimoine. Et, de l'autre côté, au chevet de Notre-Dame, un parking est à l'étude sur le site du jardin de l'Évêché que la ville semble avoir volontairement abandonné ! Encore un parking !

Si rien ne semble arrêter les bétonneurs, il est encore temps, pour vous Chartreains, de dire STOP au maire et à son équipe, et de refuser ces projets dévastateurs. Une pétition en ligne « *Stop aux projets de bétonisation aux abords de la cathédrale Notre-Dame de Chartres* »

Convaincu que son projet de bétonnisation du parvis est indispensable, M. Gorges prévoit cette fois la politique de la « *terre brûlée* ». Après avoir abattu les arbres et démolit les bâtiments qui le dérangent sur l'esplanade, il fera fouiller le site par les archéologues qui ont déjà révélé des vestiges antiques lors des fouilles menées dans les années 1990... Vous l'avez compris, les fouilles ne sont qu'un prétexte. Attendez-vous à des années d'un trou béant sur le parvis royal. Un chantier incensant devant le chef-d'œuvre. Un chantier que subiront de plein fouet les riverains, les Chartreains et les touristes, mais aussi les commerçants. Et, une fois le trou réalisé, les bétonneurs imposeront leur projet contesté.

Pourquoi un tel entêtement ? Quel est l'intérêt ? L'histoire de la cathédrale n'est-elle pas écrite dans ses pierres, dans ses sculptures et ses vitraux, son architecture exceptionnelle ? N'est-elle pas assez bien contée par les guides de l'office du tourisme et bénévoles des associations ? L'atmosphère et la dimension spirituelle du monument ne sont-elles pas assez puissantes ? Lorsque l'on visite la basilique Saint-Pierre de Rome, la Sagrada Família de Barcelone ou les cathédrales de Reims, Amiens, Rouen, Strasbourg... nous invite-t-on à nous enterrer au sous-sol, face à elles, dans un « *centre d'interprétation* » ? Non. Pourquoi ? Parce que ça ne sert à rien ! Rappelons que deux centres d'interprétation de la cathédrale existent, chacun à quelques mètres de la cathédrale : le musée des Beaux-Arts et le Centre international du vitrail.

De la même manière, inverser la pente de l'esplanade, comme le projet le prévoit, est un non-sens historique. Notre-Dame doit rester le sommet à contempler. Il nous faut poursuivre ce cheminement vers le point haut, et lever les yeux vers elle. La cathédrale ne peut pas être ravalée à un écran de projection pour Chartres en Lumières. Ne laissons pas cette équipe de bétonneurs balayer huit siècles d'histoire par une incompréhension du sens sacré de l'exceptionnel héritage à préserver que le monde entier nous envie. Soyons nombreux pour stopper cette hérésie de part et d'autre de Notre-Dame en danger.

Agissons avant qu'il ne soit trop tard.

Les élus de Chartres Écologie

Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU
chartresecologie.fr contact@chartresecologie.fr

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

UN CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE, POURQUOI FAIRE ?

Il existe en Eure-et-Loir un conseil départemental des jeunes (CDJ), « *outil d'animation pédagogique mis à disposition des collégiens euréliens* », permettant aux élus juniors de « *s'impliquer dans la vie publique* ». Des élèves des 49 collèges publics et privés du département sont concernés, de la 6^e à la 3^e.

En France, la plupart des conseils de jeunes sont animés par des personnes indépendantes du conseil des adultes, accompagnées de « *personnes relais* », en lien avec des membres de l'Éducation nationale, ou des spécialistes des questions à débattre. Les thèmes sont choisis par les jeunes. Leur implication dans la vie administrative du pays leur permet de mieux comprendre comment leurs choix, à partir du budget mis à leur disposition, sont déterminés par l'information, le débat, la décision collective. C'est un bon exercice pour réfléchir aux valeurs de l'engagement et de la démocratie représentative et participative.

Mais le 17 mars, à Chartres, la discussion concernant la création d'un conseil municipal des jeunes a suscité nos inquiétudes.

- Habituellement un CMJ est « *animé* », ici il sera « *présidé* ».
- Ce sera le « *conseiller en charge de la jeunesse* » qui aura le rôle de tout organiser, sous la présidence du maire.
- Les thèmes des commissions sont déjà décidés.

Nos inquiétudes se sont confirmées au cours de la discussion. La majorité en place a alors clairement manifesté :

- sa méfiance envers le rôle éducatif des enseignants, accusés d'être de fervents prosélytes de la gauche.
- son refus de réfléchir en conseil sur la façon dont les délégués seront choisis. Vote ? Tirage au sort ?
- son hostilité à inviter, au cours des séances de travail de ce futur conseil, des personnes compétentes sur les problèmes posés par les thèmes choisis.

Les citoyens tirés au sort qui ont participé aux rencontres nationales sur le climat ont été très satisfaits, avant de faire des propositions, que des scientifiques viennent leur décrire la réalité. Pourquoi ne pas donner des conditions analogues aux jeunes ? À 14 ans, on est aussi sérieux et passionné qu'un adulte. Mais la majorité municipale pense que l'information, c'est de l'endoctrinement !

Sensibiliser très tôt les jeunes aux grandes questions politiques, sociétales et sociales, dans des lieux autres que l'École, et en collaboration avec l'Éducation nationale, qui s'en plaindrait ? La gestion par des adolescents de différents aspects de la vie de la Ville peut aboutir à des réalisations originales, inventives et joyeuses.

Dans le vote de cette délibération, nous nous sommes abstenus, parce que les conditions d'un fonctionnement démocratique ne sont pas réunies et que nous ne voulons pas que ce conseil d'adolescents ressemble à la caricature que nous vivons dans les séances du conseil municipal de Chartres.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

SPORT ET CULTURE A L'HONNEUR

À l'occasion de cette tribune du mois de juin nous souhaitons revenir sur un certain nombre de résolutions soumises au vote lors du dernier Conseil municipal de mai.

Une fois n'est pas coutume nous allons entamer cette tribune en mettant l'accent sur le volet culturel et sportif. Deux items qui signent le retour à une convivialité plus spontanée due à la décrue continue du nombre de cas positifs à la Covid-19 mais aussi, et plus symboliquement, à l'arrêt du port du masque obligatoire dans les transports en commun et ce depuis le 16 mai.

Concrètement, lors de ce dernier Conseil municipal nous avons notamment validé l'attribution d'une subvention et d'une mise à disposition, au profit de l'association Théâtre du Seuil, de créneaux de programmation dans les équipements municipaux nécessaires à son activité.

Nous avons par ailleurs approuvé la signature d'une convention de partenariat entre l'école du Louvre et la Ville de Chartres concernant le projet d'exposition « *abécédaire mémoriel* » sans oublier notre vote en faveur de l'attribution d'une subvention à l'association Les Amis de la cathédrale » dans l'optique d'organiser un concert inaugural afin de célébrer l'achèvement des travaux de restauration du tour de chœur en remerciement à tous ceux qui y ont concouru.

Sur le volet sportif, les traditionnelles foulées de la cathédrale ont été mises à l'ordre du jour tout comme le C'Chartres Football ou encore l'association Studio 14 Danse (90 danseurs amateurs) afin qu'elle puisse organiser son show en fin d'année. Nous avons tout naturellement soutenu ces résolutions qui attribuaient des subventions à ces dites associations.

Ceci étant, la résolution sur laquelle nous souhaitons revenir concerne le Contrat de Ville, projet mené notamment avec la concours de L'État qui entend favoriser la cohésion sociale en misant sur des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs: l'habitat et le cadre de vie en programmant la réhabilitation ou la reconstruction de logements sociaux, le soutien aux copropriétés et l'accession à la propriété, la réalisation d'équipements collectifs et le développement de l'attractivité des quartiers, le développement économique et l'emploi en mobilisant les dispositifs du service public de l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants, les valeurs républicaines et la laïcité.

Au titre de cette année 2022, 22 300 euros de participation de la Ville de Chartres ont été attribués contre 13 960 euros en 2021 dont les bénéficiaires sont l'association Boxe Chartraine, Les 3R, le C'Chartres Football et La Dame à la Licorne. C'est un effort que nous encourageons et souhaitons poursuivre.

En 2021, à l'échelle nationale, la progression des moyens de la politique de la ville aura été de 46 millions d'euros. Cette hausse des moyens illustre la volonté et l'engagement du Gouvernement en faveur des 5,4 millions d'habitants des 1514 quartiers prioritaires.

En revanche, en cohérence avec nos engagements lors de la campagne des élections municipales de mars 2020 nous avons voté contre la résolution qui vise à augmenter la subvention d'investissement de 1733 446 euros due par la Ville de Chartres dans le cadre de la délégation de service public relative au financement, à la construction et à l'exploitation du parc de stationnement « *pôle gare* » avec la société Q-PARK.

Nous vous souhaitons un très beau début d'été!

M. Gaël Garreau : gael.garreau@ville-chartres.fr
Mme Virginie Chauvel : virginie.chauvel@ville-chartres.fr
M. Fabien Standaert : fabien.standaert@ville-chartres.fr
Réseaux Sociaux :
FB : [facebook.com/gael.garreau.1](https://www.facebook.com/gael.garreau.1)
Instagram : [instagram.com/osonschartresautrement](https://www.instagram.com/osonschartresautrement)

Dans un esprit républicain et afin de respecter votre vote aux élections législatives des 12 et 19 juin prochains, la Majorité municipale n'a pas souhaité publier de tribune ce mois-ci.

Les élus de la Majorité municipale

Ateliers ChartrAvélo

Marquage des vélos et atelier réparation
Samedi 25 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h sur la place des Épars

Rappelons que tous les vélos neufs doivent être marqués avec un Bicycode depuis le 1^{er} janvier 2021 et tous les vélos d'occasion depuis le 1^{er} janvier 2022.

Participation aux frais de marquage: 15 €

Contact
chartravelo@gmail.com

Rallye de la laïcité des Clos

Le samedi 2 juillet, le conseil citoyen des Clos organise son traditionnel Rallye de la laïcité.

- 14 h: accueil à la maison pour tous des Petits Clos: présentation de la journée et départ en bus
- 14h30: visite de la mosquée
- 15h15: intervention par la communauté juive à la maison pour tous des Petits-Clos
- 16 h: visite de la bibliothèque Louis-Aragon à la Madeleine
- 16h45: visite de l'église Saint-Paul, dans le quartier des Clos
- 17h30: visite de l'hôtel Montescot et du Pôle administratif
- 18h30 remise des diplômes à la MPT des Petits-Clos
- 19 h: repas du monde (entrées du monde, grillades, desserts) à la MPT des Petits-Clos

Informations et inscriptions
07 83 62 40 85

Gala de la Boxe chartraine

L'association de la Boxe chartraine organise son gala le 25 juin à 19h30 à la Halle Jean-Cochet. Vous pourrez assister à une rencontre inter-régionale opposant des boxeurs chartrains et bretons. Seront notamment à l'affiche Moreno Fendero, international français, et Tristan Brianne, champion régional élite. Le gala proposera également deux combats pros.

Tarif: 12 €

Informations
boxechartraine@wanadoo.fr

Des photos pour l'Unicef

Du lundi 20 juin au lundi 4 juillet, Unicef Eure-et-Loir organise une exposition-vente de cadres « Sourires d'Enfants » dans l'édicule de la place des Halles. Les clichés ont été pris par un photographe professionnel sur le terrain et respectent tous le droit à l'image pour les enfants.

Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 17 h (fermé le dimanche)

Contact
02 37 36 80 94 / 06 80 37 49 62
unicef.fr/comite-UNICEF/unicef-eure-et-loir

Portraits d'agriculteurs

Engagé, aux côtés des agriculteurs pour être créateur de valeur sur son territoire, le Groupe Coopératif SCAEL organise les 18 et 19 juin, place des Halles, une exposition de portraits d'agriculteurs.

Le retour de l'exposition canine

Interrompue pendant deux ans, l'exposition canine nationale de Chartres fera son grand retour les samedi 11 et dimanche 12 juin à ChartrExpo pour sa 37^e édition. Près de 1000 chiens de toutes races venus de la France entière et même de l'étranger concourent pour remporter le fameux CACS (Certificat d'aptitude de conformité au standard) qui leur ouvrira l'accession au titre de champion de France.

Samedi 11 et dimanche 12 juin de 9 h à 18 h, ChartExpo Avenue Jean-Mermoz

Le 11 juin entrée libre et gratuite puisque ce jour est réservé aux confirmations de chiens non exposés le lendemain. Toutefois il y aura parallèlement l'Exposition nationale d'élevage de chiens rares: basenjis, chiens du pharaon, cirnecos de l'Etna, podencos d'Ibiza et des Canaries et podengos portugais. Le dimanche 12 juin, entrée des chiens à 8 h. Les jugements commenceront à 9 h. La manifestation se terminera vers 18 h.

Tarif entrée dimanche: 5 € (Gratuit pour les moins de 10 ans).



Découverte gratuite du yoga en plein air

Les samedis 18 et 25 juin et 2 juillet de 10 h à 11h30, l'association Harmonie chemins du yoga vous invite à une découverte gratuite du yoga dans le parc des Bords de l'Eure. Les séances seront encadrées par les professeuses de l'association Laëtitia Mattéi et Heidi Mercuzot.

Venez en tenue de sport et apportez votre tapis de yoga si vous en avez un.

Les séances sont susceptibles d'être annulées en cas de météo incompatible avec une pratique extérieure.

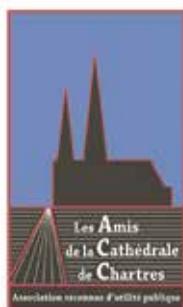
Préinscriptions
cheminsduyoga@gmail.com

Concert des Amis de la cathédrale

Pour marquer l'achèvement de la restauration du tour de chœur, entamée en 1995, les Amis de la cathédrale organisent un grand concert, où ils souhaitent réunir, à l'issue de la journée de colloque initiée par la Drac, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la renaissance de cette œuvre magnifique et unique.

Vendredi 10 juin à 20 h à la cathédrale, l'ensemble chœur et orchestre Paul Kuentz interprètera le Gloria de Vivaldi et la Messe du Couronnement de Mozart.

Concert gratuit
avec libre participation
Entrée libre dans la limite
des places disponibles
amiscathedrale.com
acchartres@aol.com



Don d'organes

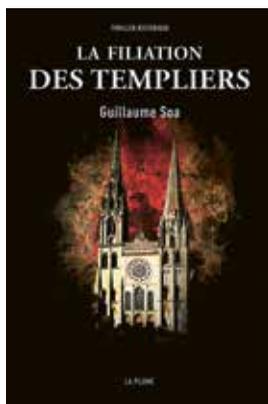
Le samedi 18 juin, à l'occasion de la journée nationale du don d'organes, l'association France ADOT 28 tiendra un stand sur la place des Épars pour sensibiliser et informer sur le don d'organes. Les troisième et quatrième semaines de juin, vous pourrez aussi découvrir sur des panneaux de la Ville, place Saint-Michel, place des Épars et place Châtelet, les messages de personnes greffées reconnaissantes envers leur donneur.

France-ADOT 28
France-adot.org
06 44 24 79 73

Le nouveau roman de Guillaume Soa

Après *Le Mystère de l'Apocalypse*, sorti novembre 2020, Guillaume Soa publie la suite, *La Filiation des Templiers*, où son héros, Matt, se retrouve une fois encore dans une enquête érudite et fertile en rebondissements à travers l'Eure-et-Loir. Il en sera de même pour Jean Moulin, amené à décrypter l'indéchiffrable cathédrale.

La Filiation des Templiers
Association La Plume
408 pages, 19 €
Disponible dans toutes les librairies et maison de presse d'Eure-et-Loir et sur internet
guillaume.soa@gmail.com



Des photos au fil de L'Eure

Le photographe Fabrice Menard s'expose sur le thème « Chartres au fil de l'Eure ». « Depuis le temps que je promène mon appareil photo le long de la rivière qui traverse ma ville, j'ai eu envie de vous faire partager mes points de vue, dit-il. J'ai immortalisé, à différentes saisons le bord de la rivière, entre les Trois-Ponts et les Grands-Prés. »

Sa balade photographique au fil de l'Eure rassemble une sélection de clichés cadrés verticalement, en pose longue, en essayant d'éviter les ciels vides.

Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin de 14 h à 18 h
Salle de l'Association des quartiers Saint-Pierre et Bords de l'Eure,
9, rue aux Juifs

Salon européen de la miniature agricole et travaux publics

Dimanche 5 juin, ChartrExpo accueillera la 29^e édition du Salon européen de la miniature agricole et travaux publics. Au fil des stands, vous pourrez découvrir les plus belles réalisations industrielles et artisanales en matière de miniature agricoles et de travaux publics. Vous pourrez y admirer de nombreux dioramas et une bourse d'échange sera organisée. Tarif: 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

ChartrExpo
Avenue Jean Mermoz
02 37 28 29 37

Assemblée générale en musique des Samedis musicaux

Le samedi 2 juillet à 10 h, à l'occasion de son assemblée générale, l'association des Samedis musicaux vous convie à visionner des extraits en musique de sa programmation 2022-2023 dans la salle 3 du cinéma Les Enfants du Paradis.

Entrée libre avec possibilité de faire connaissance après la projection lors du verre de l'amitié servi dans le hall du cinéma.

Informations

06 26 07 66 13

samedismusicaux.fr

Spectacle de l'école de danse Sonia Forget

L'école de danse Sonia Forget donnera son spectacle annuel le vendredi 17 juin à 20 h 30

Théâtre de Chartres. Au programme: *Via Italia*, *Carmen* et *Fashion Week*. Réservation au théâtre ou sur le site theatredechartres.fr à partir du 3 juin

École de danse Sonia Forget

13, rue Daniel-Boutet

06 82 18 19 05

Tournoi Open du C'Chartres Tennis

Du vendredi 10 juin au dimanche 3 juillet, le C'Chartres Tennis organise son traditionnel tournoi open, classé cette année en 1^{re} catégorie. Avec la présence de nombreux joueurs de haut niveau venus de différentes régions.

Entrée libre tous les jours y compris lors des finales.

C'Chartres Tennis

Stade des Grands-Prés

02 37 21 54 00

cchartrestennis@gmail.com

Handi-village de Chartres

Le samedi 4 juin, place des Épars, la Jeune chambre économique de Chartres et sa région, en partenariat avec les associations France Alzheimer et APF France handicap, organise une journée « Handi-village », pour informer sur les activités associatives dans le domaine du handicap ou du sport adapté. L'occasion de se mettre en situation avec des jeux ludiques autour du handicap, de s'initier à la boccia (sorte de pétanque assise) ou de réaliser un parcours dans un fauteuil. Le tout égayé par la musique du groupe Little Song.

Handi-village

samedi 4 juin de 10 h à 18 h

Place des Épars

Photos handisport

Dans le cadre du label Terre de Jeux et afin de promouvoir l'inclusion dans le sport, la Ville a demandé à Li Nguyen Van, photographe en situation de handicap, de réaliser des portraits d'athlètes de l'association C'Chartres Handisport et Loisirs. Un projet baptisé « Live your passion », qui vise à sensibiliser le public à la pratique du sport malgré le handicap.

Live your passion

Stade de Rechèvres

31, rue du Commandant

Léon-Chesne

Jusqu'au 7 juillet

Mardi de 14 h à 16 h

Mercredi de 18 h à 20 h

Jeudi de 10 h à 12 h

Embarquez vos enfants à la cathédrale

Pendant les vacances d'été, le service Accueil-visites de la cathédrale propose une visite ludique de la cathédrale sur le thème « À la rencontre des animaux », pour les enfants de 7 à 12 ans, accompagnés d'un adulte.

Visites sur inscription les mardis 12 et 19 juillet et 2 et 9 août à 14 h 45

Durée: 1h

Tarifs: 6 € et 5 € (à partir de 4 personnes)

Gratuit en dessous de 7 ans. - Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Informations

Service Accueil-visites

00 33/02 37 21 75 02 ou

06 46 78 90 00

[visites.cathedrale@](mailto:visites.cathedrale@diocesechartres.fr)

diocesechartres.fr



Vente éphémère et solidaire

Les associations Reconstruire Ensemble (Mainvilliers), Les 3R, La Dame à la Licorne et Effusion (Lucé) organisent une vente solidaire et éphémère le mercredi 15 juin de 9h30 à 13 h sur la place du Marché du quartier des Clos. Ce Collectif d'associations souhaite promouvoir le réemploi des objets du quotidien et proposera à la vente des articles d'occasion tels que des vélos, du petit mobilier, des vêtements, des tissus et des articles de mercerie. Un atelier créatif et participatif sera également proposé aux visiteurs.

Entrée libre

La Dame à la Licorne
10, rue Maurice-Hallé
02 37 36 80 72

Les 3R
5, Rue des Hauts-de-Chartres
02 37 88 05 34

Reconstruire ensemble
2, avenue de Bretagne
à Mainvilliers
02 37 36 35 30

Effusion
7, place des Arcades à Lucé
06 50 62 47 35

De Chartres à Venise en photos

Du 11 au 26 juin, à la Villa Fulbert, se tiendra la toute première Quinzaine de la photographie. Vous pourrez y découvrir les œuvres de neuf photographes euréliens ou venus d'ailleurs... Les clichés sélectionnés vous mèneront dans un voyage itinérant, des plaines de Beauce... aux canaux de Venise !

Vernissage le samedi 11 juin à 16 h

Photographes invités : Patrice Desrués, Alban Eyssette, Gilberto Galavotti, Claude Genino Gaspari, Francis Malbête, Stéphane Micoux, Patrick Morgenstern, Bénédicte Moussier et Céline Sturm.

Du 11 au 26 juin, tous les jours de 15 h à 19 h
Villa Fulbert
3, boulevard Maréchal-Foch
villa-fulbert.jimdofree.com/
06 62 07 75 93
Entrée libre

Exposition Béatrice Roche Gardies

Diplômée de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris et peintre titulaire des Armées, spécialité Air et Espace, et présidente de l'association des peintres de l'air. Béatrice Roche Gardies, qui vit et travaille à Lucé, expose ses toiles à l'hôtel-spa Grand Monarque du 1^{er} juin au 30 septembre.

Hôtel-Spa le Grand Monarque
22, place des Épars

Coach Access

La nouvelle adresse de la salle de sports Coach Access est 11, rue du Docteur-Maunoury (et non avenue du Maréchal-Maunoury comme nous l'avons publié par mégarde dans le numéro de mai de Votre Ville.



Francis Malbête & Alban Eyssette

| | | | | | | | | | | |
|-------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Solution du | | F | P | S | R | A | | | | |
| N° 141 | | F | E | R | D | I | N | A | N | D |
| mai | | A | T | E | R | M | O | Y | E | R |
| 2022 | | E | D | A | N | E | P | E | | |
| | P | A | D | O | G | E | R | O | T | |
| | B | R | I | N | D | E | M | U | G | U |
| | I | C | A | S | I | E | R | N | I | A |
| | A | N | T | I | M | N | E | T | S | F |
| | C | R | E | V | E | E | N | U | M | A |
| | P | E | I | N | E | R | P | E | N | S |
| | O | M | L | E | S | E | R | T | S | |
| | L | A | P | O | S | T | R | O | P | H |
| | E | R | I | C | E | I | N | O | M | S |
| | M | A | D | R | I | E | R | S | O | N |
| | O | E | P | N | R | O | S | E | | |
| | T | A | U | R | E | A | U | U | R | O |
| | O | R | D | E | M | A | N | T | E | L |
| | B | U | S | T | E | I | S | O | I | R |
| | U | T | A | S | C | E | N | S | I | O |

La bonne adresse

Prénom : Ferdinand

Non, il n'y a pas de rue Ferdinand à Chartres ! Mais ce prénom, fêté le 30 mai, est celui de monsieur de Reverdy (voir numéro précédent de Votre Ville) et résonne encore dans notre cité...



MAISON DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE CHARTRES.

Vue de Profil.

❶

Dans la partie du texte de son legs, rédigé en 1845, qui concernait la création d'une école, M. de Reverdy avait inséré quelques conditions. Que cette école soit réservée « pour les indigents », qu'elle soit gérée par les Frères des écoles chrétiennes, et qu'elle

porte le prénom de son saint patron, Ferdinand !

Une école Saint-Ferdinand verra donc le jour en 1857 et s'installera sur le boulevard Saint-Michel (aujourd'hui bd Chasles), dans ce bâtiment facile à reconnaître ❶. En 1891, période de tensions entre

laïcs et cléricaux, l'école fermera pour aller s'installer tout près, rue des Petits-Blés (aujourd'hui rue Chanzy)... ❷ où elle continue d'accueillir de nombreux élèves ! (Réclame de 1938)

Ce prénom résonne encore (c'est le cas de le dire !) dans la



3

CONFIANCE, SOLIDITÉ, BON MARCHÉ
 Fabrique de Meubles et Tapisseries de tous styles
Léon FERDINAND
 25, Rue du Soleil-d'Or, CHARTRES
 En dehors de ma fabrication, on trouvera dans mon magasin, Glaces, Meubles et Sièges de fantaisie, Étoffes pour ameublements, Tapis et Carpets, le tout à des prix défiant toute concurrence.
FABRIQUE DE SOMMIERS & LITERIE
 Location et Réparations de Meubles en tous genres
FAIT LES RIDEAUX À FAÇON
 AVIS. — Ma devise sera toujours la même :
BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE

5

PENSION
 1/2 PENSION
 EXTERNAT
 ÉDUCATION
 PHYSIQUE
 SPORTS

**PENSIONNAT
 ET ÉCOLE CHRÉTIENNE
 SAINT-FERDINAND**
 13 & 15, Rue Chanzy - CHARTRES - Téléphons 9-49

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
 PRIMAIRE SUPÉRIEUR
 Certificats - Brevets élémentaires
 Préparation aux Arts et Métiers

MUSIQUE
 & DESSIN

COMPTABILITÉ
 DACTYLO-
 GRAPHIE

LANGUES
 VIVANTES

2

HARMONIE SAINT-FERDINAND

ANNÉE 192.....

CARTE DE FAMILLE 10 FRANCS

M.....

Le Trésorier, Le Président.

Cette Carte ne donne droit d'entrée qu'au Père, à la Mère et aux Enfants non établis

CHARTRES. TROCHARD, T.M.F.

4

mémoire chartraine avec sa fanfare, rebaptisée Harmonie Saint-Ferdinand. De concours en festivals, de concerts en galas, elle gagnera ses galons et animera pendant plus de 50 ans de nombreuses fêtes à Chartres et aux alentours (ici à Barjouville en 1906). 3

Cartes postales, photographies, cartes de membres 4 épinglettes, convocations abondent et sont une partie de notre mémoire chartraine!

Terminons en faisant remarquer que « Ferdinand » est aussi, depuis des siècles, un patronyme répandu par chez

nous. Les annuaires téléphoniques et les enseignes commerçantes 5 en font foi... (ici en 1900)

À CELLES ET CEUX QUI Y ÉTU-
 DIAIENT, Y ÉTUDIENT ET Y ÉTUDIE-
 RONT, CE PETIT CLIN D'ŒIL!

Jean-François RESSORT



Sang pour sang Johnny

Fan de Johnny depuis l'âge de 4 ans, David Porcher a créé à Nogent-le-Phaye une web radio 100 % dédiée à son idole.



Amazones express

Trois jeunes « gendarmettes » de l'escadron mobile de Lucé ont remporté le Raid Amazones organisé en mars au Sri Lanka.



Fondue de fraises

Aurélie Prévosteau a lancé Beauce Sorbets, confectionnés avec un maximum de fruits locaux, dont les fraises de l'exploitation familiale de Sours.



Léo de scènes

Portrait de Léo Brou, président de l'association les Sons du sous-sol, organisatrice du festival L'Paille à sons en juin à Chartres.

Branchez-vous sur Chartres TV !

Chartres TV, c'est une plateforme vidéo de proximité, accessible depuis un smartphone, une tablette numérique ou un ordinateur, qui se donne pour mission de valoriser le territoire de Chartres métropole et ses habitants !

Chartres TV, c'est chaque mois des nouveaux reportages, des rubriques et des portraits qui couvrent tous les domaines de la vie de l'Agglo : culture, économie, sports, patrimoine, histoire, artisanat d'art, associations, ruralité...

Sur Chartres TV, vous pouvez suivre en direct tout au long de l'année les rencontres à domicile des équipes « élite » chartraises : C'Chartres Football, C'Chartres Basket Féminin et Masculin, C'Chartres Tennis de Table, C'Chartres Rugby et C'Chartres Volley.

Chartres TV vous offre aussi l'opportunité de partager vos aventures ou expériences à l'étranger. **Proposer vos idées à contact@chartresTV.fr**



chartresTV.fr



Application Chartres TV
disponible sur Google Play
et Apple Store

Ce mois-ci - grille 142



| | | | | | | | |
|--|---|--|---------------------------------|---|--|--|--|
| | | <p>Jour de gamme L'esprit est là</p> | | <p>Note Ouzo en Grèce</p> | <p>Fait la loi Autre non De Lozère</p> | | <p>Sans rien Employer Dans</p> |
| | | | | | | | |
| | | <p>Mi père D'été Barbares</p> | | | | <p>Basses eaux Fin du fin Article au sud</p> | <p>Nymphes</p> |
| <p>Buffalo Bill y vint en 1905</p> | <p>Manque de sel</p> | | | <p>Test psycho. Fauve</p> | | | |
| <p>Hisarlik</p> | | <p>Sélection À toi Note</p> | | | | <p>Réfléchi Saint Landry et Foulques</p> | |
| | <p>Chauffe le Nil Orge</p> | | | <p>Trainailler</p> | | | |
| | <p>Quidam Amie mais dérangé</p> | | | <p>Choisir un député Cube</p> | | | |
| | | <p>Prénom féminin Irritable</p> | | <p>Lettres du matin Puissante fée</p> | <p>Petit cours</p> | <p>« VOTRE VILLE » Juin 2022</p> | <p>Le Jean du 24</p> |
| | | <p>Levant Matricule Grande école</p> | | | | <p>Bordure Livres à bulles</p> | |
| <p>Urgent Culot Cédérom</p> | | | | <p>Vieille cité Prénom féminin</p> | | <p>Centre de Caen Piges</p> | |
| | | <p>Eau d'Alsace Du Coudray chez nous</p> | | | <p>Espace de temps Céréale</p> | | |
| | | | | | | | <p>Le 6 sur la plage Petite voie</p> |
| <p>Conjonction Petit patron</p> | | <p>Également Plus tard</p> | | | | <p>Lord Fin d'hiver</p> | |
| | <p>Suit Maya Lettres pour piger</p> | | | | | <p>Donc lu Refuge</p> | |
| | | | <p>Conjonction Amas</p> | | <p>Se dilate en chanson Message</p> | | |
| <p>Râblé Copiées</p> | | | | | | <p>Beau pour un homme Vieux do</p> | |
| | | | <p>Écossa</p> | <p>Obstacle ou protection</p> | | | <p>©JFR mai 2022</p> |
| | <p>Expert Ancien</p> | | <p>Le jour le plus long</p> | | | | |

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.



CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ECHECS DES CLUBS



TOP16



 **CHARTRES** **09** **JUIN**

**HÔTEL DE VILLE
ET D'AGGLOMERATION**

PLACE DES HALLES

19 **2022**

 www.facebook.com/ffechecs

chartres2022.ffechecs.org

 www.twitter.com/ffechecs

